

**PROCES-VERBAL  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 06 JUILLET 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le six juillet, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué en présentiel le vingt-deux juin, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Imène **SOUID**– Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : Madame Imène **SOUID**, Maire

Mesdames, Messieurs les Maire-adjoints

Hamide KERMANI – Nathalie BESNIET – Thierry ATLAN – Sana EL AMRANI – Farid RADJOUH – Karine BETTAYEB – Alain GIRARD – Maribel AVILES CORONA

Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux

Roselyne CHARLES ELIE NELSON – Mylène DIBATISTA – Kheira SIONIS – Marilyne HERLIN – Renaud LERUDE – Josiane DAUTRY – Jinny BAGÉ – Seydi BA – Houcine TROUKY – Florence AIT-SALAH-LECERVOISIER – Philippe BOURIACHI – Brahim MESSACI – Noëline TANFOURI – Kathy GUERCHE – Nicole DURU BERREBI – Christophe DI CICCIO

**ETAIENT REPRESENTES**

- Monsieur Jean-François CHAZOTTES est excusé et représenté par Imène SOUID.
- Madame Stéphanie BARRE-PIERREL est excusée et représentée par Thierry ATLAN.
- Monsieur Frank-Eric BAUM est excusé et représenté par Josiane DAUTRY.
- Madame Malikat VERA est excusée et représentée par Kheira SIONIS.
- Monsieur Thierry CHAUDRON est excusé et représenté par Farid RADJOUH.
- Monsieur Ramzy HAMZA est excusé et représenté par Mylène Di BATISTA.
- Monsieur Yann GILBERT est excusé et représenté par Sana EL AMRANI.
- Monsieur Gilbert LACOM est excusé et représenté par Alain GIRARD.
- Madame Annie RAMARIAVELO est excusée et représentée par Maribel AVILES CORONA.

- Monsieur Sylvain CAPLIER est excusé et représenté par Brahim MESSACI.
- Monsieur Seydi BA a quitté la séance à 21h16 (Point n° 6-2) et a donné pouvoir à Hamide KERMANI.

### **1- Désignation d'un secrétaire de séance.**

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Madame Sana EL AMRANI ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir cette fonction. Elle l'a acceptée.

#### **Imène SOUID**

Madame Ait Salah et le groupe Agir pour Orly ont déposé un vœu d'urgence que vous avez devant vous sur table.

Je ne voterai pas l'urgence car je considère que l'heure est à l'apaisement des douleurs. La douleur d'une mère qui a perdu son fils, la douleur des habitants de notre ville, marqués par les émeutes urbaines que nous avons connues.

J'entends le besoin de certains de mettre sur la table du débat politique l'abrogation de cet alinéa. Pour ma part, je veux laisser du temps au temps, le temps de l'union, de la réconciliation et de la solidarité, le temps de l'analyse et de la justice. J'ai une forte confiance dans nos institutions. Au vu du débat qui agite la classe politique, le Parlement – et non la Préfète, Madame Ait Salah – saura prendre ses responsabilités. Je suis maire et non pas législateur. Je suis garante du vivre ensemble et c'est à cela qu'avec la majorité municipale, je me consacre tout entière.

Je mets l'urgence aux voix.

*L'urgence n'est pas adoptée*

*29 votes contre : 25 de la majorité, 3 du groupe « Ensemble construisons notre avenir » et Nicole Duru Berrebi*

*4 votes pour : 3 du groupe « Agir pour Orly » et Florence AÏT-SALAH LECERVOISIER*

*2 abstentions : Hamide Kermani et Jinny Bagé*

### **2 – Compte rendu des décisions prises par Madame la Maire en vertu de la délégation de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales donnée par le Conseil municipal par délibération du 11 mars 2023 en application de l'article L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales.**

#### **Imène SOUID**

Est-ce qu'il y a des demandes ? ~~Oui~~, Monsieur BOURIACHI.

#### **Philippe BOURIACHI**

Merci, Madame la Maire. Bonsoir à tous et à toutes. Bonsoir aux personnes qui sont dans le public et chers collègues. A propos des décisions, j'ai quelques

demandes de précisions. Concernant la décision 155, c'est approbation de la proposition financière de la société d'avocats SCP avocats pour l'accompagnement de l'assistance de la commune d'Orly dans le cas d'un contentieux engagé par la société CELLNEX pour 3.100 euros hors taxes. C'est quoi le contentieux ?

**Imène SOUID**

Ce contentieux concerne les oppositions aux déclarations préalables déposées par cette société pour l'implantation de 3 antennes de téléphonie, puisqu'on s'y est opposé. Donc ils nous font une procédure par rapport à cette opposition.

**Philippe BOURIACHI**

Très bien. Concernant la décision 165, c'est l'approbation du contrat de cession pour l'organisation de la prestation musicale de la fête des voisins 2023 au parc de la Cloche pour 1.100 euros. Comment doit-on procéder pour que les quartiers, enfin les autres quartiers, puissent aussi avoir une prise en charge dans les futures années ?

**Imène SOUID**

C'est fait. Là, il s'est passé que la convention a été faite directement avec l'association mais normalement, elle aurait dû être passée avec le Conseil de quartier. La régularisation se fera pour les prochaines initiatives.

**Philippe BOURIACHI**

OK. Pas de problème. Concernant la décision 169, le règlement d'honoraires de l'expert, dans le cadre de l'ordonnance du tribunal administratif de Melun en date du 30 mai 2023 portant expertise de la propriété située 2 place du Général Leclerc.

**Imène SOUID**

La commune d'Orly a saisi le juge sur l'état de la propriété située sur cette parcelle cadastrée. Il s'agit là de l'ordonnance de taxation datée du 30 mai 2023, établie suite aux opérations d'expertise menées par l'expert nommé dans cette affaire.

**Philippe BOURIACHI**

Si j'ai bien compris, il y a une différence d'appréciation de l'état du bien, qui change carrément ? D'accord. Très bien. Et on a les résultats de l'expertise, ils nous sont favorables ?

**Imène SOUID**

C'est un péril imminent.

**Philippe BOURIACHI**

D'accord. Du coup, ça engage votre responsabilité et celle de la collectivité. Vous avez raison. Vous avez notre soutien, Madame le Maire.

**Imène SOUID**

Merci.

**Philippe BOURIACHI**

Concernant la décision 170, approbation de la proposition financière de maître Stéphanie JUFFROY pour l'accompagnement à l'assistance de la commune d'Orly, pour 3.500 euros hors taxe. Dans quelle procédure ?

**Imène SOUID**

Ca concerne un contentieux avec un agent de la Ville.

**Philippe BOURIACHI**

D'accord. Concernant la décision 171, approbation d'une convention avec une société pour une vidéo customisation à Fresnes, pour une prestation de création de court-métrage vidéo avec l'accueil de loisirs Marcel Cachin, pour le projet Voyage à travers le temps d'Orly, pour un montant TTC de 4.560 euros. On aurait voulu savoir si, à tout hasard, vous pouviez nous communiquer aujourd'hui combien il y a eu d'heures de travail entre la réalisation de la vidéo, le montage ?

**Imène SOUID**

Le nombre d'heures exactes, non. Il y a eu plusieurs interventions sur plusieurs journées : le 7 juin, le 14 juin, le 21 juin, le 28 juin. Il y a eu des photos backstage du tournage et des étapes de réalisation dans le cadre de la cité éducative également.

**Philippe BOURIACHI**

Parfait.

**Imène SOUID**

Plus de 60 enfants qui ont été concernés par ce tournage. Cela fait partie des manifestations qui ont été annulées pour celles dont le résultat devait être présenté dans les salons de la mairie. C'était vendredi dernier, donc on a dû annuler l'événement.

**Philippe BOURIACHI**

C'était juste pour savoir si c'était le montant sur une journée de travail.

**Imène SOUID**

Non. C'est un suivi régulier avec du travail en lien avec les équipes.

**Philippe BOURIACHI**

Concernant les décisions 183 à 188, on a des approbations d'un marché 23-MORL-0018-PA concernant le marché de séjour de vacances 2023 avec la société VELLS, la société Far West, etc. C'est une question globale : des séjours de combien de temps, pour combien de personnes ? Et pourquoi, du coup, il n'y a pas de lot 5 et 7 ? Parce qu'il y a le lot 1, 2, 3, 4, 6 et 8.

**Imène SOUID**

Concernant les lots manquants, c'est parce qu'ils n'ont pas été attribués. Cela devait être des séjours à thématiques spécifiques et on n'a pas eu de prestations qui répondaient à nos attentes sur ces thématiques-là. Et ceux qui ont été retenus, je n'ai pas le détail de chacune des prestations mais je pense qu'on pourra vous les communiquer pour vous donner le détail de chacun des marchés.

**Philippe BOURIACHI**

Ça marche. Concernant la décision 217, c'est l'approbation de l'avenant numéro 3, construction d'un groupe scolaire, d'un institut médico éducatif et social à Orly. C'est le lot 3, les finitions conclues avec la société SMCC/EPRIM, avenant qui a une incidence financière en plus-value d'un montant total de 60.057,85 euros hors taxes et nouveau montant d'un marché de 5.881.944,46 hors taxe. Ce que je note,

c'est que cela fait plusieurs fois qu'on a des avenants de plus-values supérieures. Est-ce qu'il y a un état des lieux qui est fait pour savoir s'il y en a d'autres qui vont arriver ? Normalement, sauf si je me trompe, lorsqu'on passe des marchés publics, on peut avoir – pour des raisons qui n'ont pas apparus dans un premier temps, une gaine technique, une porte alors qu'on doit faire passer un câblage, on sait comment ça se passe dans le bâtiment, l'électricien il vient, il fait ses saignées, il ne pense pas au plombier derrière – au maximum plus 15 %. Et est-ce qu'on est dans cette fourchette ou est-ce qu'on risque de la dépasser ?

**Imène SOUID**

On est à moins de 2 %, actuellement, par rapport à l'enveloppe.

**Philippe BOURIACHI**

Parfait. Je n'ai plus de questions. Merci beaucoup.

**Imène SOUID**

Je vous en prie. D'autres demandes de prise de parole sur les décisions ? Non. Merci.

### **3 - Communications de la Municipalité.**

**Imène SOUID**

Mercredi 28 juin à Nanterre, Nahel, 17 ans, meurt après un refus d'obtempérer, tué par un policier. Une maman a, ce matin-là, perdu son fils unique. Ce drame nous touche au plus profond de nous.

La flambée de violences qui s'est propagée les jours qui ont suivi aurait aussi pu être dramatique. Outre les pillages de commerces et saccages d'équipements publics, des élus ont été agressés et plus grave encore, la tentative d'assassinat sur le maire de l'Hay les Roses et sa famille. Je veux, à nouveau, au nom du Conseil municipal, exprimer toute ma solidarité à Vincent Jeanbrun dont la femme et les enfants ont été blessés.

*[Applaudissements dans la salle]*

A Orly, nous nous sommes très rapidement mis en ordre de marche avec l'ensemble des services municipaux. Nous avons connu des nuits très agitées mais les équipements publics ont été épargnés. J'ai une pensée pour ces Orlysiens dont la voiture a été incendiée, pour le gérant du Coccimarket dont le commerce a été saccagé et pillé, pour le gérant du Mc Donalds aussi et pour ce chauffeur de poids lourds sorti de son camion et au visage terrifié. J'ai aussi une pensée pour toutes les familles qui, chaque nuit, étaient inquiètes et qui ont eu peur pour leurs enfants.

Je veux remercier chaleureusement, au nom de l'ensemble du conseil municipal, tous les services municipaux, tous les agents qui ont été mobilisés chaque nuit et présents sur le terrain pour la tranquillité des Orlysiens. Ils ont peu dormi mais ils ont démontré une nouvelle fois ce qu'était le service public orlyzien. Ils ont été présents à chaque instant pour protéger, rassurer, discuter, apaiser. Les moyens mis sur la médiation – dont je salue les interventions chaque soir pour aller à la rencontre des jeunes et tenter de dissoudre les groupes, mais aussi ceux mis pour

les actions jeunesse sur notre ville – sont là encore des actes forts d'une politique humaine, attentive et solidaire nécessaire dans notre ville.

Je veux aussi remercier les services de secours, Police et Pompiers avec qui nous avons travaillé et échangé étroitement.

Lundi à midi, à l'appel de l'Association des Maires de France, nous nous sommes rassemblés sur le parvis du centre administratif pour un retour à la paix civile.

Mardi, je me suis rendue à l'invitation du Président de la République qui recevait plus de 200 maires pour échanger au sujet des émeutes. J'ai interpellé notre Président au sujet de l'éducation, des moyens de médiation nécessaires dans nos quartiers et de la nécessité de renforcer les moyens pour mettre en œuvre et faire vivre les programmes de rénovation urbaine.

Hier, j'ai assisté à une nouvelle visio conférence avec Madame La Préfète. Les festivités liées à la fête nationale sont pour l'heure maintenues.

Les moments de partage sont des moments de cohésion et de solidarité importants pour notre ville. Les fêtes de la Ville en ont été un bel exemple, mais aussi les fêtes d'écoles, kermesses, les 50 ans de la piscine ou encore les jeux du Val de Marne qui ont eu lieu ces dernières semaines.

La programmation de l'été « Orly sous le soleil » a été réalisée avec ce même esprit. Elle est riche de manifestations et d'activités pour tous, quel que soit son âge ou son quartier : après-midi OKLM, activités en famille, matinées seniors, soirées d'été festives, cinéma, plage à Saint-Ex.

Enfin, hier, les résultats du brevet ont été publiés avec un taux de réussite de 81,3% au collège Desnos et 83,3% à Dorval. Je félicite l'ensemble de nos collégiens pour leur parcours et leur souhaite un bel été avant l'entrée au lycée. Bravo à eux.

*[Applaudissements dans la salle]*

Nous passons au point un de l'ordre du jour.

## **5-1. Présentation du rapport d'activité de la ville d'Orly.**

### **Imène SQUID**

En 2021, la Ville a édité son premier rapport d'activité. Pour ce rapport d'activité 2022, notre ambition est toujours de valoriser de manière synthétique la structuration et l'action de l'administration auprès des Orlysiens. La forme est restée identique. Une année durant laquelle de nombreux projets structurants, tant en matière éducative, sanitaire, sociale, qu'écologique ou encore urbanistique à destination de la population, ont été mis en œuvre par les agents. Une année pendant laquelle la collectivité a également multiplié les actions auprès de ses agents. Ce rapport d'activité 2022 des services municipaux orlysiens ancre la volonté municipale de présenter, année par année, la déclinaison, sur le terrain, des engagements politiques ainsi que leurs perspectives. Il est donc proposé au

Conseil municipal de prendre acte de ce rapport d'activité. Y a-t-il des demandes d'intervention sur ce rapport d'activité ? Madame AÏT SALAH.

**Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

Par rapport à ce rapport d'activité, je voulais vous redire, dans la forme, que, quand la collectivité, les services, éditent des dossiers comme celui-là, je n'arrive pas à les photocopier, même à les regarder sur mon ordinateur, donc si c'est possible de les avoir à l'avance. Puisque vous les avez maquetés et ils sont en format papier. La même chose aussi pour le CCAS. Pour tous les documents de bilan, je trouve que l'on devrait les avoir à l'avance au moment où on a les délibérations.

**Imène SOUID**

Vous les avez sous format numérique, mais ce qu'il vous faut c'est en format papier au même moment ?

**Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

C'est ça.

**Imène SOUID**

On fera le nécessaire.

**Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

S'il vous plaît, parce que c'est ingérable. Les délais pour préparer les délibérations et les analyser et les annoter, c'est court, en tous les cas quand on travaille et quand on a des activités sociales remplies. Mais en plus, regarder des documents comme ça sur Internet, c'est juste trop fatigant. Donc, voilà, vous avez bien compris ma demande.

Moi, je suis assez troublée. Je suis troublée parce que je pense que le fait de s'occuper de la ville dans une instance comme ça, qui se dit démocratique, c'est notre cinquième République, c'est là où, normalement, on doit avoir des débats. Donc, on va avoir un certain nombre de rapports mais de toute façon, il y aura le vote que vous avez convenu. Je me faisais la réflexion que, finalement, quand on vient ici et qu'on essaye d'émettre d'autres idées, de toute façon, c'est des idées qui sont émises, on va dire sur du papier, que personne ne lit après. Finalement, il n'y a pas de bougé, il n'y a pas de débat démocratique. Dans le rapport que vous nous proposez, j'ai bien noté que tout est bien, il y a beaucoup de chiffres. Je n'ai pas eu le temps de tout relire, de tout comparer, vus les délais et ce que je vous disais tout à l'heure. Mais, ce que j'ai noté, quand même, c'est que, entre l'apparence et la communication – vous avez dit que c'était une façon de montrer – la forme était toujours la même. Mais c'est une communication grand public, c'est pas une communication d'élus. Et, pour ce genre de choses, je pense que ça mériterait d'avoir des commissions municipales, pour prendre le temps d'avoir les chiffres et d'avoir des vrais échanges avec nous. Moi ce que j'ai noté, c'est que vous vous gargarisez par rapport à l'environnement, vous mettez en avant beaucoup de publicité autour – et on aura encore le prêt des vélos cargos – de « gadgets », entre guillemets, mais de choses qui ne fonctionnent pas en vérité,

je parle par exemple des pistes cyclables. Je ne sais pas si vous vous rendez compte ? Non, vous ne vous rendez pas compte puisque vous pensez que c'est bien et que c'est une avancée pour la ville d'Orly. Ce n'est pas une avancée pour les cyclistes, les pistes cyclables qui ont été mises. Et, sur le linéaire de voirie, ça représente 2 km, à peu près, ou à peine 3 km. Il y a beaucoup de ruptures, il n'y a pas un plan, en fait, qui est cohérent avec l'existence des pistes cyclables extérieures et l'existant entre les quartiers. Donc, mettre en avant cette réalisation, elle est vite caduque pour ceux qui connaissent et qui utilisent le vélo en ville. C'est très vite caduc.

Ensuite, je vais commencer par la démocratie locale. L'organisation des conseils de quartiers est sur le même modèle que les institutions de la cinquième République. Vous n'initiez rien du tout de démocratique. C'est de la démocratie locale comme vous l'appellez, mais surtout pas participative. Ça veut dire que c'est des chambres d'enregistrement et de communication de ce que fait la collectivité. Aucun bougé avec les habitants. C'est impossible de bouger la communication que vous faites. Ce n'est pas comme ça que je conçois la démocratie locale. Je pense qu'il faut vraiment réussir à ouvrir grand les portes et les et les fenêtres et que les gens soient vraiment acteurs de leur ville.

Ensuite, par rapport aux actions éducatives et culturelles, je pense qu'on est vraiment en déficit par rapport aux problématiques qu'on rencontre aujourd'hui, même si vous ne voulez pas en parler, avoir un débat démocratique là-dessus. Sur les jeunes, sur la jeunesse, sur les habitants du quartier, il y a vraiment des différences. On ne va pas parler de ségrégation mais je vous assure que les nuits inquiétantes du bas d'Orly, elles n'étaient pas les mêmes dans le haut d'Orly. Et ça vaut pour l'habitat comme ça vaut pour la culture et le sport.

Souffrez de ce que je dis et qui ne va pas dans votre sens.

Ensuite, sur l'engagement des constructions, vous êtes dans un engagement de passer à 35.000 habitants. Je pense que si vous étiez vraiment engagés pour s'adapter au climat et arrêter le réchauffement climatique, vous auriez une réflexion avec des urbanistes, avec des architectes qui tentent de ne plus utiliser le béton et le sable. Parce qu'aujourd'hui, le sable c'est limité comme moyen pour construire, et, aujourd'hui, il y a plein de villes qui se posent la question de construire autrement. Ce qui n'est pas de votre ressort, ici. Sinon, vous prenez peut-être quelques idées à l'EPT. Mais, en tous les cas, dans les fondamentaux des projets urbains de la Ville, il n'y a rien d'alternatif à l'utilisation du sable de manière massive.

Et, enfin – j'ai fini – je pense que si, aujourd'hui, dans l'époque où on vit, on n'est pas créatif et on n'est pas courageux par rapport à la politique, ça va aller tellement vite le retournement de situation – avec une cagnotte, comme on l'a vu pour le policier – que vous seriez surprise, après, de qui sera avec vous et qui sera contre vous en tant que Maire d'Orly. C'est-à-dire que vous sous-estimez la situation. C'est très dommage. Et ce qui est aussi très dommage, c'est que, finalement, avec

nous tous, là, à gauche, avec le patrimoine social et d'action de lutte sociale qu'on a mené toute l'année et depuis des années contre la Macronie, il n'y ait pas eu une voix qui se lève pour dire « Attendez, on va au moins faire un débat démocratique sur la mort de Nahel ». Parce que vous pouvez avoir des discours, comment dire, très arrangeants, finalement biens avec tout le monde. Mais, Madame SOUID, c'est tellement difficile ce qui se passe là et ça va tellement aller vite, contre nos propres enfants, contre nos idées, nos idées de gauche, que ce n'était pas possible de ne pas faire ce débat. Mais vous ne l'avez pas fait. Je ne crois pas que ça soit un manque de courage, c'est juste au niveau de votre conscience politique. Vous n'en êtes pas là mais j'espère que ça arrivera. C'est-à-dire qu'il y a une urgence de débattre démocratiquement sur cette histoire.

### **Imène SOUID**

Merci, Madame AÏT SALAH. Monsieur MESSACI.

### **Brahim MESSACI**

Merci. Bonsoir à toutes et tous. Déjà, sur l'exercice, je trouve que l'on continue d'avancer. Le fait qu'on puisse avoir un rapport, chaque année, qui nous dise les ambitions de la municipalité et ce qui a été réalisé, c'est bien. Maintenant, il faut qu'on passe à l'étape d'après. Mais il faut que les objectifs soient plus ambitieux.

Je vais parler bien sûr de la jeunesse. C'est quand même ce qui nous concerne particulièrement en ce moment. Je rejoins Florence sur la nécessité d'aborder cette question au niveau local avec tous les acteurs et permettre à chacun de s'exprimer sur la question en disant : « ce n'est pas un sujet qui concerne que ceux qui ont le pouvoir, c'est un sujet qui concerne tout le monde ». On va avoir l'occasion d'en parler puisque c'est le hasard du calendrier, on a un rapport sur la politique de la ville. On parlera des échecs successifs de la politique de la ville. Mais pour aussi rejoindre ce que disait Florence sur la nécessité quand même d'être – je ne le dirai pas avec les mêmes mots – chacun utilise ses mots plus réunis et qu'on travaille plus ensemble sur des questions qui sont centrales. La vérité, c'est qu'on n'aura pas la solution, nous, seuls, ici au Conseil municipal, et comment on réfléchit à un truc qui ne marche pas, qui marche plus. On ne sait pas. On peut deviner pourquoi ça marche moins. Pourquoi les gens se désintéressent de la politique ? Pourquoi les gens ne s'engagent pas ? Pourquoi les gens ne prennent pas le temps de réfléchir ? Il a été question – et je le partage – de la carence éducative des parents eux-mêmes. On peut se dire : « non ce n'est pas la faute des parents. Ce n'est ni la faute des parents, ni la faute des élus, ni la faute des jeunes ». C'est la faute de tout le monde, en fait. Et penser qu'il n'y a qu'un seul responsable, je pense que c'est une erreur parce que tout ça c'est multifactoriel et ça nous concerne tous. Donc, remettre les parents au milieu du jeu et nous, réfléchir à la parole des jeunes. Parce que, le problème, c'est qu'on va dire : « les jeunes cassent, sont violents, les sauvages », pour reprendre l'expression de Chevènement, etc. Toujours, on voit bien le clivage gauche-droite et les débats qui sont animés en ce moment. Mais, du coup, sur le rapport, moi, ce qui va m'intéresser particulièrement, c'est la question de la jeunesse. Pour revenir au rapport – et on va en discuter de cette question de l'assassinat du jeune Nahel et des conséquences et de ce que ça révèle – quand je regarde les objectifs, développer les services d'accueil de proximité, OK, améliorer le repérage de l'accompagnement des jeunes en difficulté, OK, concrètement, ça, on peut en

parler. Moi j'ai des idées. On a des idées sur comment on peut repérer les jeunes en difficulté sans les stigmatiser, sans en faire des potentiels coupables de ce qui va se produire, etc. C'est-à-dire qu'on est en difficulté, comment on redresse la barre pour réussir son brevet des collèges. Vous en avez parlé, tout à l'heure, de la réussite, et comment on réussit son baccalauréat parce qu'il y a eu le résultat, aussi, avant-hier du baccalauréat. Donc, comment on repère ces gamins-là, concrètement, à partir de l'école, à partir du quartier, à partir du tissu associatif, à partir de la relation aux familles aussi, comment on repère les difficultés ? Renforcer les coordinations des acteurs, je ne crois pas que ça soit franchement central. C'est renforcer le poids de la parole des habitants, dans l'idée que l'on a des sujets qui les concernent. Grosso modo, c'est la concertation, mais une concertation qui n'est pas une concertation de façade. On ne dit pas on a proposé, on a fait, etc. Comment on se triture un peu le cerveau pour être en relation avec des personnes qui vont se sentir écoutées et dont on sait que la parole va être transcrite dans des actions, dans des projets. On sait tous que ce n'est pas évident de prendre la parole en public, ce n'est pas évident de se rendre à des réunions, ce n'est pas habituel. Mais il y a d'autres mécanismes qu'il nous faut enclencher. Être présent dans les quartiers. La question du relais sur les quartiers, elle est essentielle. On n'en n'a plus beaucoup des relais sur les quartiers. Là, on a une équipe de médiateurs mais on ne peut pas attendre d'une équipe de 5, 6, 7 médiateurs qu'ils connaissent l'intégralité des personnes. Cela met du temps de créer la relation de confiance. Les éducateurs spécialisés travaillent dans un cadre bien déterminé. La confidentialité, c'est la protection de l'enfance, etc. Le tissu associatif, il y a quand même une instance qui réunit tout le monde. Les instances, les outils sont là. Maintenant, il faut l'énergie et il faut qu'il y ait des gens qui y croient. En fait, il faut de la conviction.

Donc je termine sur les ambitions : renforcer la mise en place de la médiation sociale dans le cadre de la prévention des rixes. Je voudrais qu'on en parle de la prévention des rixes. C'est inopérant ce qui a été mené ces dernières années. On peut faire le constat, simplement, de l'échec, temporaire, intermédiaire en tout cas, parce que ce n'est jamais un échec définitif, de ce qui a été lancé depuis la mort de notre jeune en octobre 2021. Ça continue. L'exemple du 24 juin (le film en plein air), on ne peut plus l'accepter. On a déjà un terreau, on a des gens qui demandent à voir et les rixes, ça, on ne peut plus l'accepter. Il faut qu'on connaisse les parents, qu'on connaisse les fratries, les familles, etc., et qu'on ait des relations qui ne soient plus des relations de pouvoir ou d'instance à groupe, mais de personne à personne. Quand il y a les rixes, on sait très bien qu'à la moindre étincelle, ça s'embrase. Après, on peut discuter de la responsabilité des uns et des autres et des comportements des jeunes, etc. Évidemment, on n'a pas à casser, à saccager, etc., mais cela dit quelque chose quand même de la situation sociale dans laquelle on est. Et je termine là-dessus juste pour l'idée qu'on a une société qui promet et qui ne réalise pas. Elle dit que vous allez être des stars, que vous allez être des célébrités, que vous allez pouvoir consommer, que vous allez disposer de plein de choses. Et il y a des gens qui, en fait, n'ont pas d'argent. Ils n'ont pas une « thune » dans les poches et ils ne portent pas les vêtements qui vont bien, ils n'ont pas forcément le regard affectueux qu'ils peuvent attendre des personnes qui sont au sein du foyer, mais peut-être au-delà. C'est-à-dire qu'on n'a pas un regard forcément bienveillant à l'égard de ces gamins-là parce qu'ils nous renvoient quelque chose de l'ordre de la représentation qu'on a cultivée ces dernières années : « purée, il y a ces groupes de jeunes qui nous font chier parce qu'ils nous font peur, parce qu'ils ne respectent rien, etc. » Du coup, on est dans

un cercle vicieux et au final, on a des populations qui s'opposent avec, quand même, des adultes qui ont une responsabilité que les enfants n'ont pas vis-à-vis des adultes. C'est-à-dire que, nous, on a une responsabilité vis-à-vis des jeunes et des enfants. Nous, c'est la famille, les pouvoirs publics, etc. Voilà. Donc, sur le document et sur le rapport, OK, très bien. Il manque quand même un petit espace critique pour se dire quelle est l'ambition et pourquoi on n'y arrive pas. Voilà, les petites choses à améliorer, les axes de progression et puis, peut-être, une petite bulle où on dirait quelque chose, une parole d'habitant qui reprendrait un peu grosso modo les objectifs qu'on vise nous-mêmes en se disant « on veut que nos halls soient plus propres. Une ville plus propre, etc. », peu importe. Une parole d'habitants, aussi, dans le rapport d'activité, qui fait qu'à un moment donné, on se rappelle tout le temps qu'on est au service des gens. On relaie la demande des gens au travers de l'action publique.

### **Imène SOUID**

Merci, Monsieur MESSACI. Monsieur DI CICCO.

### **Christophe DI CICCO**

Merci, Madame le Maire. Je ne vais pas reprendre ce qui a été dit que je partage pour la plus grosse partie. Les Américains disent « le diable se cache dans le détail » et moi, ce qui m'interpelle sur ce document, même s'il est très bien fait, je ne reviens pas là-dessus, sur ce qu'a dit Brahim MESSACI, c'est que – vous voyez, c'est page 3 – il y a marqué « les élus, trombinoscope ». Pourquoi je dis « le diable se cache dans le détail » ? Vous avez tous les élus, y compris les élus de la minorité qui sont en photo. Il y a marqué « conseillers municipaux ». Quoi de plus normal ? Quand on prend le site internet de la Ville, on retrouve exactement la même chose. Par contre, quand on prend le journal de la commune, on ne retrouve pas ça. Je l'ai demandé à votre prédécesseur plein de fois. Si vous voulez prôner un discours d'unité et co-développer ensemble des solutions qui vont permettre, effectivement, de régler les problématiques qu'on a notamment sur la jeunesse, sur la responsabilité parentale, tout ça, chiche, pas de souci, nous, on est là pour ça : en tant qu'élus au Conseil municipal, on fait partie du collège, même si on n'a pas de délégation de votre part, on n'a pas la protection fonctionnelle. Mais, nous, on est là pour amener de la valeur ajoutée au discours et au débat. Donc, j'aimerais, si vous pouvez le faire, Madame la Maire, que vous puissiez rectifier ça dans le journal de notre commune. Ça, c'était le premier point.

Après sur le document, effectivement, c'est bien de fixer les objectifs, c'est bien de dire ce qui a été fait. Sur la politique, on va dire, de la direction de l'Education, de l'enfance et petite enfance, je vois « améliorer l'accueil des familles, le repérage des enfants en difficulté ». On est quand même une commune où il y a de mémoire, plus de 1.200 agents, pardon, 1.050 agents. On a un guichet unique si j'ai bien compris. Donc le chemin de vie de ces jeunes qui ont cassé, toute la classe politique est d'accord pour dire qu'effectivement, c'est ne pas bien de casser. Et où je rejoins Brahim MESSACI, c'est que, vous, en tant que première magistrate de la Ville, vous avez les clés du relationnel avec le préfet de police, c'est bien ça ? Avec les services de police. Après, on comprend que vous puissiez effectivement prôner l'apaisement. On le veut tous, l'apaisement. On ne veut pas que ça s'enflamme. Evidemment que la mort d'un enfant ou d'un adulte, enfin la mort de qui que ce soit, c'est un drame. Mais, quand bien même, il faut que vous compreniez que, nous, on a des administrés derrière, on a des gens qui ont voté pour nous et aussi pour vous. Ces administrés, vos administrés, Madame la Maire

– parce que c’est vous qui les administrez, on est bien d’accord – ils attendent des comptes. Ils veulent savoir ce qui va se passer au niveau de l’enquête juridique. Qu’est-ce qu’on va faire, c’est quoi le résultat ? Qui sont ces jeunes ? Est-ce qu’on peut rencontrer les parents pour essayer de comprendre ? J’ai lu cet après-midi que la Région Ile-de-France venait de débloquer deux fois 20 millions d’euros pour pallier la réparation des commerces qui ont subi des dommages. D’accord, mais cet argent il sort d’où ? Il sort bien du contribuable, il sort de notre poche à tous. Donc on est en train de créer un système où, en fait, ça casse, on dit « bon, OK » et on remet de la charge là-dessus. On se rend compte que c’est toujours ceux qui ne disent rien, qui ont juste envie d’aller bosser, d’être tranquilles et de vivre sereinement, qui vont payer les pots cassés. C’est normal que les administrés demandent effectivement des comptes, par votre voie – vous êtes en fait le premier magistrat de la ville. On veut savoir ce qui se passe, ce qui va se passer, ce que vous comptez faire après. Vous avez le choix. Vous l’avez dit en début de conseil municipal : « pour le moment je ne prends pas part, c’est l’apaisement, je verrai, je laisse l’enquête ». C’est bien ce que vous avez dit, Madame la Maire ? « Je laisse l’enquête se terminer ». Tout ça, très bien. Mais les administrés attendent un suivi de tout ça et des résultats. Parce qu’il a une histoire avec ces choses-là. On prend la période COVID avec ce cas de figure où la tribune du stade Georges Méliès est investie par des gens qui n’ont rien à y faire en plein COVID. Donc on ne connaît pas...

**Imène SQUID**

Le lien avec le rapport d’activité, Monsieur DI CICCIO ?

**Christophe DI CICCIO**

Le lien ... Vous voyez quand on commence à rentrer dans le fond, vous vous...

**Imène SQUID**

On est sur le rapport d’activité. Donc refaites le lien avec le rapport d’activité et il n’y a pas de sujet. Mais, là, je ne vois plus le lien.

**Christophe DI CICCIO**

En quoi vous ne voyez plus le lien avec le rapport d’activité ?

**Imène SQUID**

Vous me parlez de choses qui n’ont rien à voir avec le rapport d’activité et ce qu’on vous présente.

**Christophe DI CICCIO**

Je vous le donne, le lien : on va ensemble page « direction éducation, enfance et petite enfance, améliorer l’accueil et l’accompagnement des familles, le repérage des enfants en difficulté ».

**Imène SQUID**

Ok.

**Christophe DI CICCIO**

Est-ce que, avec ce qu’on a vécu les nuits dernières vous pensez que l’objectif est réalisé ou pas ? C’est une question.

**Imène SUID**

Je pense que les objectifs, on en a des plus nobles que ça et on aimerait tous avoir des objectifs bien mieux que cela. Mais je ferai une réponse après globale sur l'ensemble de toutes vos interventions, si vous le permettez. Donc je vous laisse finir votre intervention.

**Christophe DI CICCIO**

« Adapter l'offre de services en matière de petite enfance ». D'accord. « Améliorer et développer les conditions d'accueil et d'apprentissage dans les écoles ». OK. « Renforcer et conforter la pause méridienne comme temps d'apprentissage et de socialisation ». D'accord.

**Imène SUID**

On sait lire le rapport. Dites-nous juste quelles sont vos interrogations éventuelles ou vos remarques éventuelles par rapport à ces éléments-là ?

**Christophe DI CICCIO**

Je trouve que, par rapport à ces objectifs-là qui sont notés, on est, on n'est pas... Si vous me dites que vous n'êtes pas d'accord, vous pouvez me dire ...

**Imène SUID**

Je vous demande quelle est votre position en fait ? C'est juste ça. Je vous demandais quelle était votre position parce que vous me lisez des éléments que j'ai lus, que nous avons tous lus.

**Christophe DI CICCIO**

Je trouve qu'à l'heure d'aujourd'hui, on n'y est pas.

**Imène SUID**

Très bien.

**Christophe DI CICCIO**

Pour y être, il faut qu'on travaille effectivement tous ensemble et je l'ai dit en préambule quand je dis « le diable se cache dans les détails », il faudrait que vous vous soyez cohérents avec l'ensemble de votre discours. Parce qu'il y a des moments où vous êtes cohérente et d'autres où vous ne l'êtes plus. Donc, nous, on est perdus.

**Imène SUID**

Quand ne suis-je pas cohérente ? Dites-moi quand je n'ai pas été cohérente dans mon discours ? Dans ce que je viens de vous évoquer, qu'est-ce que vous ne trouvez pas de cohérent ?

**Christophe DI CICCIO**

Vous prônez un discours d'apaisement et d'unité. Je vous dis que pour prôner un discours d'apaisement, il faut effectivement montrer l'exemple de l'unité et, en ne nous mettant pas sur le journal de la Ville, c'est ...

**Imène SUID**

Ah, c'est ça en fait, d'accord. C'est juste ça.

**Christophe DI CICCO**

C'est peut-être « juste », pour vous, mais, pour nous, ça peut être important.

**Imène SOUID**

D'accord. J'essaie de comprendre votre cheminement, en fait.

**Christophe DI CICCO**

Sur ça, vous n'avez pas encore apporté de réponse. Donc j'espère que vous allez nous l'apporter. Vous allez garder la même position que votre prédécesseur, ou pas ? C'était simplement une remarque.

**Imène SOUID**

Très bien. Donc, oui, je garderai la même position que ma prédécesseuse. Monsieur BOURIACHI.

**Philippe BOURIACHI**

Merci. Madame la Maire, c'est un rapport d'activité de l'année 2022. Par conséquent, j'ai deux remarques à vous faire mais, si on prend le temps de le regarder, on voit que votre nom n'apparaît qu'à 2 reprises, sur la signature en page 3 et, en page 4, où on voit le trombinoscope. Par conséquent, s'il y avait des critiques à faire, on ne peut pas vous les faire, sauf si on est de mauvaise foi. Parce que c'est le rapport de 2022. Vous n'êtes pas responsable du rapport d'activité, même si vous avez une part de responsabilité, comme chacun des membres de votre majorité. S'il y avait une critique globale à vous faire, elle ne peut pas vous être faite, sauf si on est de mauvaise foi.

**Imène SOUID**

Je l'accepterai sans souci, ne vous inquiétez pas.

**Philippe BOURIACHI**

Madame la Maire, en 2021, il y a eu les élections départementales et régionales. Que personne ne soit offusqué, mais, la Pravda locale (Pravda ça veut dire vérité), c'est-à-dire le journal de la ville, vérité locale, a fait mention de l'élection et, à juste titre, de notre conseillère Départementale Christine JANODET et – sûrement qu'il ne devait plus y avoir assez d'encre – a oublié de nommer – mais c'est vraiment narcissique ce que je vous dis – le conseiller régional. Je m'aperçois que lorsqu'on prend la nouvelle Pravda locale, on voit bien que vous êtes conseillère départementale, suite à démission, donc même pas suite à une élection, mais c'est la loi qui est comme ça et, lorsque je me trouve sur le beau jeune homme Philippe BOURIACHI, avec quelques kilos de plus, je m'aperçois qu'il n'est que conseiller municipal. Je ne sais pas s'il a usurpé un titre de conseiller régional... Parce que, sur le focus des personnes à identifier, ça peut être quelque chose d'une valeur plus que symbolique pour certains. Parce que si vous savez que vous avez un conseiller régional dans votre ville et que vous avez des choses à demander au niveau régional, peut-être que c'est plus simple. Christophe, personne ne t'a interrompu. Ce n'est pas grave, on fait la remarque et nous verrons l'année prochaine si cela est pris en compte.

Madame la Maire – et je m'excuse auprès tout le monde si je sais que ça va être ennuyant ce que je dis, mais je vais vous dire pourquoi et sans manquer de respect à celles et ceux se sont donnés la peine de nous faire ce beau rapport – je l'ai feuilleté pour une seule raison. A l'instant, lorsque j'ai téléchargé le dossier,

lorsque nous avons reçu le premier lien nous informant qu'il y avait un Conseil municipal et, donc, merci, 10 jours avant, pour pouvoir examiner tous les dossiers, le 5.1 n'existait pas. C'est pour ça que quand on a parlé de rapport d'activité, je me suis dit « de quoi on parle ? ». Je suis vraiment très confus parce que je regarde les choses vraiment avec attention. Je ne l'avais pas. Donc, je ne peux pas me permettre de faire des commentaires affinés dessus et je le regrette énormément. Je sais visiblement qu'il y a des mises à jour, mais, les mises à jour, c'est peut-être pour faire des correctifs, pas pour un document aussi important qui n'y soit pas dès le départ. Je ne veux incriminer personne mais, de grâce, dans le futur, dès le premier jet, mettez-nous tous les documents parce que nous n'avons pas le réflexe, en tant que minorité, de regarder régulièrement notre boîte mail interne.

### **Imène SOUID**

Je vais répondre à cette remarque-là : en fait, il n'était pas prêt, finalisé au moment où on vous l'a envoyé. Comme on avait un accord qui était de se dire « on envoie les documents 10 jours avant » mais que la loi, c'est 5 jours avant, vous avez eu le rapport d'activité 5 jours avant, comme la loi nous le demande.

### **Philippe BOURIACHI**

Complètement.

### **Imène SOUID**

Sur celui-ci, on a respecté les règles, la loi. Mais on n'a pas pu faire avant parce qu'il fallait le finaliser et je tenais à ce qu'il soit présenté à ce Conseil municipal et qu'on n'attende pas plus longtemps.

### **Philippe BOURIACHI**

Je suis confus de ne pas avoir regardé. J'étais parti sur l'accord : vous savez, c'est la fameuse pyramide des normes où une modification d'une convention, si elle améliore, vous pouvez le faire si elle dégrade vous ne pouvez pas. Et, les 10 jours, c'est une amélioration.

Alors, comme je l'ai feuilleté, je me suis arrêté sur quelques petits sujets. On va revenir sur le SICIO. Cette semaine, j'ai été très content de recevoir la relance pour m'acquitter de ce que je devais parce qu'il y a encore moins d'une semaine sur l'intranet de la Ville, je devais zéro, rien. Cela pose quelques problématiques pour celles et ceux qui souhaitent la dématérialisation. Et puis, surtout, dans un rapport d'économies et de préservation de la planète, le papier ce n'est pas ce qu'il y a d'optimum (malgré le mail qui émet 19 g de CO<sub>2</sub>). Le SICIO on a un vrai problème là-dessus, alors que nous avons des ressources internes juste extraordinaires. Je ne citerai pas de nom mais vous les connaissez. Et ils sont en souffrance parce qu'ils sont sous-exploités de leur potentiel. Je vois le pôle direction générale personnel et administration générale et là, vraiment, je voudrais vous alerter. Nous avons un guichet unique, on en pense ce qu'on en veut, mais lorsque vous avez 11 arrêts de maladie sur 16 personnes, c'est symptomatique. C'est soit il y a 11 « tire-au-flanc ». Pourquoi pas ? Je pars dans le négatif évidemment mais vous savez très bien que j'extrapole, j'exagère, pour mettre quelque chose en évidence. Ou soit il y a quelque chose qui ne fonctionne pas bien et qui fait que le personnel est, ou sous pression pour diverses raisons, parce que quand c'est Orly qui centralise et qu'on a des cartes d'identité à faire pour Ivry ou pour d'autres qui refusent d'avoir le logiciel de reconnaissance biométrique, etc., à un moment donné, ça va, quoi. On peut faire le reproche sur les délais longs

pour avoir des cartes d'identité et des passeports mais les mairies qui jouent le jeu ne doivent pas en subir les conséquences et le personnel est en première ligne. Je vous rappelle qu'il y a eu une agente qui s'est faite agressée la semaine dernière, gravement. Ils sont quotidiennement victimes d'injures, de mots violents, et ces femmes – parce que, la majorité, c'est que des femmes – ont un courage extraordinaire parce qu'elles sont le premier tampon de la cohésion sociale. Et elles n'ont pas à subir ça. S'il pouvait y avoir une pancarte, mais vraiment en gros, pour rappeler que ça coûte très cher d'insulter où d'agresser un agent communal, comme on peut le voir dans d'autres organismes, je ne dis pas que ça réglerait toutes les solutions mais ça pourrait mettre le doigt là-dessus. Et, donc, heureusement, pallier avec des personnes qui viennent en remplacement d'urgence mais qui n'ont pas eu la formation nécessaire pour pouvoir répondre à toutes les demandes et à toutes les aspirations des administrés, ça crée de la tension supplémentaire, y compris sur les jeunes qu'on a recrutés et qui sont d'ailleurs formidables. Ça, c'est quelque chose d'important. Je ne vais pas dire qu'il y a des services qui sont en sureffectif et d'autres qui sont en sous-effectif, mais il y a des services où – on l'a vu dans le rapport le mois dernier – il y a une recrudescence d'accidents de travail, il y a une recrudescence d'incapacité temporaire ou d'inaptitude partielle ou définitive, temporaire ou définitive, et donc nous avons collectivement, mais celles et ceux qui ont, surtout, la responsabilité de décisions, vous avez la responsabilité de l'intégrité physique et psychique des femmes et des hommes qui, au quotidien, assurent le service public. Je ne jette l'opprobre sur personne mais quand vous avez plus de 70% du personnel d'un service qui est out, il faut vraiment mettre les warnings pour essayer de comprendre ce qui se passe, quitte – et je sais que ça se fait – à avoir recours à un cabinet externe, pour la confidentialité. Parce que certains ont peur, avérée ou pas, de conséquences sur leur déroulement de carrière. Et c'est un élément important parce que ceux qui restent prennent la surcharge de travail, ce qui augmente le risque et les facteurs qu'eux aussi se retrouvent à un moment donné out. Si tout le monde est out dans un service, surtout comme celui-ci de premier accueil généralisé c'est, en cascade, tous nos services qui vont mal. Donc je n'irai pas plus loin sur le commentaire puisque je ne l'ai pas analysé, mais sur la sociologie générale de notre ville, je pense, et je vous fais confiance pour cela, Madame la Maire, avec les autres Maires de celles et ceux qui jouent le jeu de la loi SRU, cette loi fait que des villes riches préfèrent payer les amendes et donc nous absorbons les personnes qui sont en grande difficulté. Et la ghettoïsation des quartiers, qui a été voulue pour par 40 ans d'abandon de la politique de la ville, fait que nos villes sont en première ligne parce que celles et ceux qui ont les moyens ne font pas le job. Et, donc, ces pénalités de la loi SRU, elles sont premièrement faibles parce que quand vous avez, à Saint-Maur, un type qui vous dit « moi je m'en fous de payer les 2 millions, mais il n'y aura pas de logement social dans ma ville », elles doivent non seulement être renforcées, ces amendes, mais de manière ultra violente. Cet argent doit être redistribué aux villes comme Orly et comme d'autres qui non seulement font le job et qui s'handicapent – ce n'est pas péjoratif en disant ça – sur le développement et la cohésion territoriale. Donc on est toujours en première ligne, nous, les villes dites populaires, comme si c'était populaire d'y habiter. On est en première ligne lorsque des choses ne vont pas bien, lorsque ça dégénère ou lorsque ça brûle, lorsque ça crie, lorsque ça casse. On est stigmatisé, on est montré du doigt et je vous remercie d'avoir interpellé le Président de la République et je vous remercie d'avoir surtout assisté à une psychothérapie de groupe parce que, hormis les glorifications à titre personnel qu'il s'est faites, il n'a rien proposé. Alors, là, on nous parle que le

rapport Borloo pourrait être déterré et ressuscité. Soit. Mais, effectivement, c'est à vous d'aller en première ligne, auprès du Président, auprès du préfet, auprès du ministre de la ville, Olivier Klein et leur dire, « il faut que vous... »

**Imène SOUID**

Rapport d'activité.

**Philippe BOURIACHI**

Mais, dans le rapport d'activité, il me semble que vous évoquez le terme « social ».

**Imène SOUID**

Les digressions ne sont peut-être pas toujours nécessaires.

**Philippe BOURIACHI**

Digressions, vous pouvez me donner la définition parce que je ne sais pas ce que ça veut dire.

**Imène SOUID**

Quand vous vous éparpillez.

**Philippe BOURIACHI**

Je ne m'éparpille pas, je reste dans le global. La conséquence et la résolution, elles ne peuvent pas être locales.

*[Propos hors micro]*

**Imène SOUID**

On laisse finir Monsieur BOURIACHI, s'il vous plaît.

**Philippe BOURIACHI**

S'il vous plaît, on se calme, on se calme, Christophe.

*[Propos hors micro]*

**Imène SOUID**

S'il vous plaît, on s'écoute. Monsieur BOURIACHI, allez-y, vous avez la parole. Finissez votre intervention, s'il vous plait.

**Philippe BOURIACHI**

Ce que je veux dire, c'est qu'effectivement, avec toute la bonne volonté du monde et toute l'énergie que vous allez déployer – et je ne doute pas que vous allez le faire et je ne le dis pas pour cirer les pompes, vous me connaissez – c'est un problème global ; il mérite une réponse effectivement communale, départementale, régionale, territoriale du Grand Paris et, effectivement, nationale. Mais celles et ceux...

*[Propos hors micro]*

Je vous assure, c'est super désagréable, on entend comme des abeilles.

**Imène SOUID**

S'il vous plaît, on le laisse terminer, merci.

### **Philippe BOURIACHI**

Si les villes qui ont les moyens s'en foutent de payer un ou deux millions, il faut qu'on tape plus fort et qu'on donne les moyens aux villes qui jouent le jeu comme Orly. Voilà j'en ai fini, merci, Madame la Maire.

### **Imène SOUID**

Je ne vais pas tout reprendre.

Juste, si vous pouviez éviter à chaque fois de nous donner des leçons, Madame AÏT SALAH, vous seriez vraiment très aimable. Il est très facile de dire « il y a qu'à, faut qu'on ». Il est très facile de dire « mais pourquoi vous ne faites pas ci mais pourquoi vous faites pas ça ? » Il y a toujours mieux. Moi, hier, j'étais auprès de ces jeunes. Moi, mes nuits, je les ai passées à côté. Je les ai vus. Je les ai rencontrés. Et j'ai pris toute la soirée d'hier à discuter avec eux grâce à nos médiateurs qui sont présents sur le terrain et qui nous accompagnent au quotidien pour pouvoir calmer. Je vous rappelle que – je ne vais pas m'en vanter – par rapport à d'autres collectivités, on a quand même été épargnés. Aucun équipement public n'a été touché. Quasiment toutes les villes du département ont eu des équipements publics touchés. Je pense que, justement, le travail que nous réalisons depuis plusieurs années sur cette question des rixes, sur ce lien partenarial que nous avons avec ces jeunes, avec ces réseaux que nous avons construits, avec tout ce travail que nous mettons en place depuis déjà un bon moment, porte ses fruits. Je pense qu'avoir des gens sur le terrain, cette relation que nous avons avec nos jeunes, je suis convaincue que ce travail nous permet – c'est déplorables et je ne dis pas que ce qui s'est passé c'est bien, bien au contraire – aujourd'hui de nous dire « on a peut-être échappé au pire par rapport à beaucoup d'autres ». Je pense qu'il faut continuer – ça, je suis d'accord avec vous – à travailler sur ces questions-là, à mettre autant de moyens, si ce n'est plus, sur ces questions de médiation, de présence sur le terrain, parce que c'est ce dont ils ont besoin, c'est ce dont ils ont envie. Pour avoir discuté avec eux, hier, j'avais 50 jeunes en face de moi et ça s'est très bien passé. Ils m'ont fait part de différentes difficultés. Je pense que c'est ça qui manque, cette relation, et c'est ce qu'ils m'ont aussi évoqué, c'est qu'ils n'ont pas forcément, eux, l'intention de venir vers nous. c'est donc à nous de toujours venir vers eux et c'est ce travail-là qu'on doit continuer à faire et à mener au quotidien, avec nos moyens qui ne sont malheureusement pas ceux qu'on aimerait avoir. J'aimerais avoir beaucoup plus de moyens et c'est ce que j'ai dit à Monsieur le Président de la République. J'ai besoin d'avoir des moyens pour avoir des gens qui puissent aller sur le terrain à la rencontre de ces jeunes. Parce que, les réponses qu'on doit apporter à ces jeunes, ce ne sont pas des réponses globales, ce sont des réponses individuelles. Chacun d'entre eux avait une problématique particulière, avait un sujet particulier qui lui portait préjudice et qu'il fallait accompagner. C'est du « cousu main », c'est du tricotage qu'il faut faire, individuellement. Et, ça, aujourd'hui, les collectivités que nous sommes ne peuvent pas apporter cette réponse. C'est ça qui nous manque. Ce sont ces moyens là qu'on doit demander aux services de l'État, tous ensemble. C'est ce que je veux, c'est qu'on puisse aller porter ce même discours auprès d'eux et c'est ce qu'on a fait. Je suis d'accord avec vous, mardi, c'était une psychothérapie pour les maires, mais ils en avaient besoin ces maires. C'est ce qui s'est entendu. On a entendu des choses qui étaient vraiment abominables et, le vécu, c'est aussi quelque chose qu'il fallait que le Président de la République entende. Je ne me remets pas en cause, vous savez ma prise de position par

rapport à Monsieur Macron là-dessus, il n'y a pas de souci. Mais on en avait besoin. Les réponses concrètes, on ne les a pas eues, c'est certain. On nous a dit 20 millions, peut-être qu'on aurait quelque chose. Voilà, il n'y a pas. Mais je pense que les maires qui étaient présents avaient besoin d'exprimer des choses et on a fait des propositions. On va voir si elles vont être entendues.

Sur la question de la politique de la ville, on ne peut pas remettre en cause la politique de la ville, surtout à Orly. Je rappelle que l'ANRU est une réalité et c'est ce qui permet aujourd'hui d'avoir des quartiers qui changent et qui bougent. Entre ce qu'on avait y a 20, 30 ans en arrière, on a une grosse différence et je pense que, heureusement qu'on a eu ce plan ANRU parce que sinon, on aurait vécu bien pire dans ces émeutes-là et bien avant. Je remercie Monsieur Gaston VIENS, je remercie Christine JANODET, et on continuera à œuvrer pour avoir des moyens pour pouvoir rénover nos quartiers, créer de la mixité dans nos quartiers. L'impulsion, elle est là. Il y a encore beaucoup de boulot – je suis d'accord avec vous – et c'est pour ça qu'on parle à la fois d'urbanisation mais aussi d'action concrète et d'accompagnement sur les politiques éducatives, sur les politiques d'insertion, sur les politiques sociales et sur tous ces sujets-là qui sont tout à fait indispensables. C'est un travail multi factoriel comme vous le dites. Comme Maire, j'en ai tout à fait conscience. Je n'ai pas la réponse à tout. Si je les avais, je peux vous assurer qu'on les aurait déjà mises en application. On a besoin de travailler en commun. On fait le travail avec les moyens que nous avons. La Ville d'Orly n'a vraiment pas à rougir de tous les moyens qu'elle met par rapport à beaucoup d'autres collectivités. Ça, vous le savez très bien. On peut toujours mieux faire, on en a conscience mais à un moment donné, il y a aussi la réalité, elle est là. La réalité des moyens qui sont ce qu'ils sont ; on ne peut pas se permettre de faire tout ce qu'on aimerait faire et tout ce qu'on voudrait faire. Il faut donc prioriser, trouver des solutions avec les moyens que nous avons, avec nos partenaires : on travaille avec la Région, avec la Métropole, avec le Département, avec l'État, sur toutes ces questions-là. Mais, en tout cas, vous pourrez compter sur moi en tant que maire pour aller chercher les moyens nécessaires pour qu'on puisse développer nos politiques telles qu'on les défend dans ce rapport d'activité. Et je remercie là encore le service public orlysiens qui a été plus que remarquable, je peux vous l'assurer. Pour être au quotidien avec eux, sur ces sujets-là, ils ont été d'une grande efficacité, j'ai été époustouflée. Ils ont tous été réactifs. On a passé des nuits blanches ensemble, mais on les a passés et on a fait ce qu'on avait à faire avec les moyens que nous avons. Je les félicite et je les remercie.

C'est toujours facile de dire « on peut, on peut, on peut ». Mais, quand on est aux manettes et qu'on doit faire des choix, nous, on assume de faire ces choix et on assume de prendre nos décisions et de faire ce qu'on fait. On continuera à œuvrer pour l'intérêt premier des Orlysiens. Mon objectif, ce sont les Orlysiens et c'est la communauté orlysienne. Et c'est ce que je défendrai et c'est ce que je porterai dans tous mes discours, dans tous mes propos, et dans tous mes choix. Voilà, c'est tout ce que je voulais dire. Merci.

Monsieur MESSACI.

### **Brahim MESSACI**

Pour aller un peu dans le sens de ce qui vient d'être dit, je vais corriger ce que j'ai dit. J'ai parlé d'assassinat, tout à l'heure, et ce n'est pas un assassinat. L'enquête le dira. Au minimum, c'est un homicide. Je ne pense pas qu'il se soit réveillé en se

disant « je vais tuer quelqu'un aujourd'hui », cet agent de police. Je voulais juste corriger ça.

Le deuxième point : vous dites que vous êtes allée à la rencontre des jeunes. Si on le faisait en dehors des temps d'émeutes, des temps d'émotion... Alors ce n'est pas que vous. C'est un bon exemple. Et, franchement, je salue déjà une grande différence avec Madame JANODET sur une pratique, c'est de vous voir pas forcément entourée de tout le monde à la rencontre des Orlysiens. C'est-à-dire que moi, par exemple, je l'ai dit, je n'ai pas vu Christine dans la ville se balader seule ou à deux. Ça change tout dans le rapport qu'on a aux gens, ça veut dire qu'on n'est pas dans sa tour d'ivoire à se dire « Je sais ce qui est bon pour les gens, j'ai le pouvoir et j'applique ce pouvoir-là selon bon me semble ». Quand vous êtes au contact des gens et que vous vous transformez en leur voisin – parce qu'on n'est que ça, on n'est que les voisins des gens pour lesquels on est au service – ça fait la différence. J'invite simplement toutes les personnes autour de la table à être présentes le plus possible aux côtés des personnes les plus en difficulté, notamment des jeunes, les saluer quand ils les croisent, passer du temps, discuter avec eux et si possible, donner corps, peut-être, à des propositions qu'ils pourraient faire dans le cadre de ces rencontres-là. Ça change complètement le regard qu'on peut avoir. Je ne dis pas qu'on est tous qualifiés pour le faire. Des fois, ils sont virulents, ils sont insultants, mais ça change complètement le regard que les jeunes peuvent avoir vis-à-vis des adultes. Et le respect se réinstalle. Mais ça commence aussi par nous, le respect qu'on doit aux enfants et le devoir de responsabilité qu'on a vis-à-vis des enfants et des jeunes, même quand ils sont difficiles. On ne choisit pas sa jeunesse, on a la jeunesse qu'on a et on ne se dit pas « tiens ça nous arrange de dire qu'ils sont chiantes, démerdez vous et souffrez en silence ». Parce que tout le monde souffre. Et, ça, c'est qu'un épisode qui témoigne de la souffrance qui, de toute façon, rejaillit sur tout le monde, quoi qu'il arrive.

### **Imène SOUID**

Madame AIT-SALAH.

### **Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

Je pense que finalement c'est presque une partie de discussion qu'on aurait pu avoir sur le vœu que vous n'avez pas voulu mettre en débat.

### **Imène SOUID**

Arrêtez de rabâcher, avancez. Avançons.

### **Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

Il y a 2 plans d'analyse d'un rapport d'activité d'une ville, à mon sens. Il y a effectivement le pratico-pratique, c'est-à-dire les outils qu'on a pour mettre en place une politique publique, que ça soit d'urbanisme, éducative, administrative, démocratique, etc. C'est là où on s'empêche de réfléchir. C'est-à-dire que, là, on fait des critiques sur des points pratico-pratiques, des outils qu'on met en place pour la ville. Je ne fais aucune leçon, je dis juste ce que je pense. Alors, si on ne peut plus dire ce qu'on pense, comment on fait ? Moi je ne fais de leçon à personne, ici. Je dis juste ce que je pense et ce que j'ai envie de dire par rapport à ce que je lis. Sinon, je reste chez moi. Je peux aussi rester chez moi si ça vous embête à ce point-là. Ce que je voulais dire, c'est que la situation demande des échanges politiques. Et vous pourrez faire toutes les politiques ANRU de la terre,

fondamentalement, il y a des choses qui, depuis 40 ans, sont toujours la même chose, notamment par rapport aux violences policières. Vous voyez, par exemple il y a ça. Toutes les politiques publiques de la terre dans les banlieues et dans votre rapport d'activité 2022 vous ne vous ne prenez pas en compte ça. On va le voir avec une autre délibération sur l'accès aux droits. Moi, je n'accepte pas que vous disiez de moi que je donne des leçons. En aucun cas je vous donne des leçons, Madame. En aucun cas.

**Imène SOUID**

C'est ce que je ressens.

**Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

Je vous dis qu'à un moment donné, on peut rester sur des choses très objectives, d'outils. Mais, la question, aussi, c'est qu'on ait l'actuel débat...

**Imène SOUID**

Pas seulement du ressenti.

**Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

Et qu'on se dise, finalement, qu'est-ce qu'on vise et vers où on va ? Je vous assure que si on prend un petit peu de recul, depuis 20 ans, c'est les mêmes politiques. Je crois que, depuis 20 ans, ici, vous avez raison, il y a eu des politiques éducatives, il y a eu plein de politiques qui, finalement, sont dans la même lignée. Mais les choses, fondamentalement, en souterrain, n'ont pas changé. L'accès à l'emploi, ça n'a pas changé, ça ne décolle pas. La question d'arriver aux études supérieures, avoir le bac, avoir le brevet des collèges, c'est quelque chose. Mais aller faire des vraies études et avoir un vrai métier qualifié, c'est autre chose, statistiquement, par rapport aux jeunes d'Orly. Vous voyez, c'est ça. Donc je ne fais de leçon à personne, mais si on était sur les mêmes données statistiques, on parlerait peut-être mieux. L'idée ce n'est pas de parler pour parler, c'est peut-être de trouver la solution.

**Imène SOUID**

Donc arrêtons de parler pour parler. Avançons. C'est un rapport pour un « dont acte ».

*Dont acte*

**5-2. Avenant n°3 à la convention de groupement de commandes entre la Commune, la Caisse des écoles et le Centre communal d'action sociale d'Orly pour la passation de divers marchés publics de fournitures et services.**

**Imène SOUID**

Il est proposé au Conseil municipal de délibérer afin de compléter et d'actualiser la liste des familles d'achats incluses dans le groupement de commandes, étant précisé que le même processus d'approbation doit être poursuivi par les instances compétentes du CCAS d'Orly et de la Caisse des écoles. Y a-t-il des questions sur ce rapport ? Madame AÏT SALAH.

**Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

C'est très intéressant, ça veut dire qu'il y a une espèce de gestion mutualisée, dans les commandes publiques et les fournitures pour les services. J'avais quelques questions. Je voulais savoir s'il était possible d'avoir les clauses spécifiques de l'ensemble du marché puisqu'il n'y a qu'un marché public, c'est ça ? Il y a la convention, j'ai bien compris, mais, après comment elle est déclinée en termes de marchés publics ? Elle est déclinée en lots ?

**Imène SOUID**

Chaque marché, a une ligne, je suppose.

**Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

D'accord. Moi, j'aimerais interpeller la municipalité. Je sais bien que, dans les fournitures qui sont utilisées dans les services, il y a une attention particulière sur les fournitures qui ont en fait des labels, des écolabels, des NF. J'ai déjà vu ça dans les services et dans les bureaux de la collectivité. Ceci dit, j'aurais bien voulu savoir quels étaient les pourcentages d'achat de toutes ces fournitures qui étaient vraiment en fait labellisés avec des labels environnementaux de bon niveau, parce qu'il y en a certains qui sont un peu passe-partout et d'autres qui sont des vrais labels qui font que les fournitures qu'on achète, c'est vraiment des fournitures qui respectent l'environnement, qui ne sont pas écocides et qui respectent la santé publique des enfants, des personnes âgées, de tous les gens qui vont utiliser ces fournitures.

**Imène SOUID**

Je ne pense pas qu'on ait ces éléments-là.

**Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

C'est dans les contrats de marchés publics.

**Imène SOUID**

Il faut aller chercher chaque projet. On verra si on peut.

**Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

J'aimerais bien avoir connaissance de ça. Il y a une autre chose. Cela fait partie de la loi Climat résilience de 2021, il y a la question sociale. Evidemment, c'est une loi au rabais, mais enfin elle existe quand même et il faut la prendre là où elle en est. Avec 30 % de marchés publics sur la dimension sociale de ce qui est acheté, c'est-à-dire les droits sociaux qui sont respectés par rapport aux gens qui fabriquent les fournitures, la question du fait de prendre des fournitures qui sont faites dans le réseau économie sociale et solidaire, le fait de prendre aussi des fournitures qui sont faites dans des sociétés d'insertion, avec des gens éloignés de l'emploi, le fait d'acheter à des fournisseurs qui respectent l'égalité femmes-hommes et qui sont du commerce équitable. La loi prévoit 30 % au moins mais c'est un minimum qu'on peut monter. Comme je vous vois plisser des yeux, je me dis que je ne dois pas savoir parler le français, je ne sais pas...

**Imène SOUID**

Vous parlez des clauses RSE ?

### **Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

Ce que je veux dire, en résumé, c'est que je pense que l'on a un pouvoir dans cette ville comme dans toutes les collectivités d'achats éthiques et d'achats écologiques et non écocides.

### **Imène SOUID**

Ecoresponsables.

### **Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

Ecoresponsable, vous savez, c'est tellement un mot valise : On va dire non écocide, ça met tout de suite les choses, vous voyez de quoi on parle.

### **Imène SOUID**

À part ça, vous ne donnez toujours pas de leçon ?

### **Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

L'ensemble de ces fournitures mériteraient d'être passées à l'analyse de ça pour qu'à un moment donné, on achète mieux et éthique. Et j'en finis. La loi ne le dit pas mais c'est possible. Il y a des pays qui s'y sont mis, notamment la Belgique, mais il y a plein d'autres pays européens parce qu'il y a des engagements européens en fait pour acheter dans les collectivités de manière éthique, où on fait aussi attention à la provenance de ce qu'on achète. Notamment, si cela vient de pays où c'est des enfants qui ont fait les fournitures ou des pays où il existe l'apartheid, par exemple. Et il y en a quelques-uns qui sont d'ailleurs en ébullition actuellement. Il y en a un qui est en ébullition et qui fournit pas mal de choses en France et notamment les collectivités. Donc il y a comme ça un positionnement politique à avoir de fond sur ce qu'on achète et ce qu'on utilise dans la collectivité. Je voulais vraiment faire cette demande d'avoir un peu plus d'informations sur la provenance de ce qu'on achète et ce qu'on utilise ici.

### **Imène SOUID**

La demande est notée. Merci. Monsieur MESSACI.

### **Brahim MESSACI**

Il a été ainsi décidé que le groupement sera désormais conclu sans limitation de durée. Du coup, juste, l'intérêt pour nous, la raison ?

### **Imène SOUID**

Sur la durée, c'est le fait que, comme on se retrouve parfois dans la problématique de renouvellement de marché, ça nous permet de se dire qu'on renouvelle le marché quand on sent qu'on a besoin de le renouveler et qu'on ne soit pas contraint et qu'il ne nous mette pas parfois en difficulté, comme on l'a rencontré sur le marché des cars par exemple. Ça nous permet d'avoir un plus de souplesse en se disant qu'à un moment donné, on peut l'interrompre, dire stop au bout de l'année et l'année suivante, revoir le marché.

### **Brahim MESSACI**

J'ai bien compris l'intérêt de pas avoir à refaire un marché. Mais, du coup, le contrat prévoit qu'on peut l'arrêter à l'échéance de l'année ou 2 ans, 3 ans ? C'est juste pour savoir. Si on n'a pas envie de travailler avec eux et que l'on est sur une durée limitée, cela se passe comment ?

**Imène SOUID**

Là, ce n'est pas le marché en tant que tel, en fait, c'est le principe du groupement. C'est le fait qu'on utilise un groupement qui est illimité dans le temps.

Monsieur BOURIACHI.

**Philippe BOURIACHI**

Madame la Maire, mon vote va vous surprendre. Je vous invite à regarder l'annexe 2.2.2 « mission : le coordinateur est chargé de procéder, dans le respect des règles prévues par le Code de la commande publique, à l'organisation de l'ensemble des opérations de la sélection des contractants. Il gère la passation et l'exécution des marchés publics. Il gère ainsi l'ensemble des procédures jusqu'au choix des titulaires du marché, étant précisé que la rédaction des pièces des marchés est établie en collaboration entre les 3 membres ». Quand on va dans l'annexe, vous avez vu qui c'est, les trois membres, Madame la Maire ? Pour la commune, Madame Imène SOUID, pour la Caisse des écoles, Madame Imène SOUID, pour le centre communal d'action sociale, Madame Imène SOUID. Moi j'ai un profond respect pour vous, Madame la Maire mais je ne sais pas s'il n'y a pas une incompatibilité Non ? D'accord. Attendez, ce n'est pas fini. Toujours sur l'annexe, le 2.6 me pose questionnement. Et parce que, en plus, je n'ai pas le chiffre : « Les frais de fonctionnement du groupement ainsi que les frais de procédure sont entièrement pris en charge par le coordonnateur qui assure également le stockage et la distribution des prestations et des fournitures sans contrepartie ». Moi je suis prêt à vous filer un coup de main pour décharger les camions.

**Imène SOUID**

Vous êtes adorable Monsieur BOURIACHI.

**Philippe BOURIACHI**

Là, les frais de fonctionnement du groupement, ça signifie quoi exactement ? Madame la Maire, je vais voter contre pour une chose bien précise et je pense qu'ici, tous les gens de gauche raisonnables à cette table vont abonder dans mon sens, à moins que je me trompe. Même Monsieur Girard, c'est vrai qu'arrivé à la retraite, il peut travailler puisque, toute sa vie, toute sa carrière, il n'a pas tellement...

[Propos hors micro]

**Imène SOUID**

Monsieur BOURIACHI, s'il vous plaît.

**Philippe BOURIACHI**

On peut comparer nos carrières, je peux t'assurer que sur les points de retraite, tu vas voir comment j'ai charbonné et je n'ai pas fini de charbonner. Je n'ai pas passé ma carrière à recevoir...

**Imène SOUID**

Monsieur BOURIACHI, soit vous allez aux faits, soit vous arrêtez.

**Philippe BOURIACHI**

Madame la Maire, il y a deux prestations qui posent souci. Les deux prestations suivantes peuvent être réalisées par les employés communaux. Quand on connaît

le taux de chômage dans notre ville, pourquoi passer au privé ce qui peut être réalisé en interne chez un camarade ? Êtes-vous réellement de gauche, cher camarade Girard ? Nettoyage des locaux, du mobilier et des vitres, prestations de gardiennage, sécurité des bâtiments et des personnes. Vous l'avez présenté au dernier rapport, sur notre ville : le taux de chômage est le double de la moyenne nationale et quand on descend sur nos jeunes, dans nos quartiers, là je vous passe tout ce que vous pouvez imaginer. Nous pouvons orienter très aisément avec en plus les différents acteurs ici présents et les différentes structures qu'ils gèrent ou qu'ils cogèrent sur des formations gratifiantes d'un diplôme accessible même à des gens qui sont en situation de décrochage scolaire. Et, donc, lorsqu'on se dit de gauche, cher camarade, Alain Girard...

**Imène SOUID**

Arrêtez d'invectiver Monsieur Alain GIRAD ! C'est à moi que vous vous adressez. Allez-y.

**Philippe BOURIACHI**

Il n'y a pas que vous, Madame la Maire.

**Imène SOUID**

S'il vous plaît, ça suffit, arrêtez !

**Philippe BOURIACHI**

Madame la Maire, si on est de gauche, on ne décentralise pas à ce point-là, on n'externalise pas à ce point-là et donc, filer au privé, moi, je veux bien avoir un discours proche du peuple mais là, sur ces éléments qui peuvent être réalisés par des Orlysiens sur une formation rapide, basique...

**Imène SOUID**

C'est la collectivité qui les embauche, donc ? Ou c'est de la précarité ? Vous faites quoi ?

**Philippe BOURIACHI**

Madame la Maire, là c'est un marché public externe.

**Imène SOUID**

C'est un marché public parce que le recrutement, ce n'est plus possible. Vous en avez conscience, quand même, de ça ? Le recrutement pour les collectivités territoriales devient un enjeu, aujourd'hui. On nous demande de faire des économies de partout. On doit fonctionner et donc recruter et faire ça en interne, ce n'est pas possible. C'est pour ça qu'on doit faire appel à des prestataires. Après, le choix des prestataires, on a un marché public, donc il faut qu'il y ait une candidature et que les gens répondent et que, derrière, il y ait des arbitrages. On n'est pas libre de faire n'importe quoi dans le cadre des marchés publics, je vous le rappelle.

**Philippe BOURIACHI**

Je sais bien. Ce n'est pas ce que je dis. Ce que je dis, si je résume, on a des sous à donner à une boîte externe qui va quand même prendre sa marge. Parce que ce n'est pas des philanthropes, les types. D'accord ? Mais on n'a pas ces mêmes sous là, sans la marge, pour pouvoir embaucher des Orlysiens. C'est extraordinaire.

[Propos hors micro]

**Imène SOUID**

Vous avez tout dit, on est l'une des collectivités qui a quand même un nombre d'agents et on n'a pas à rougir du travail qui a été fait par rapport à l'accompagnement des Orlysiens sur le travail et sur l'embauche. Donc s'il vous plaît, ayez conscience de cela.

**Philippe BOURIACHI**

Donc, on externalise et on privatise certains secteurs.

**Imène SOUID**

On n'a plus le choix, malheureusement.

**Philippe BOURIACHI**

Je peux vous faire des démonstrations inverses.

**Imène SOUID**

Alors en plus sur les différentes prestations qui sont faites, le nettoyage des vitres a des hauteurs que vous connaissez qui sont quand même assez conséquentes, ce n'est pas possible pour n'importe qui. Il faut des règles, avec des entreprises qui sont qualifiées et des agents qualifiés. Ca, on n'a pas la possibilité de le faire en interne. Autre chose ? Monsieur DI CICCO.

**Christophe DI CICCO**

Ce n'est pas un défaut de moyen. Vous parlez de travail en hauteur. Donc on a bien une nacelle ? Est-ce qu'on a les personnes qui peuvent... Nous, on ne dit pas qu'il faut augmenter la masse salariale, on veut proposer à nos services...

**Imène SOUID**

Si vous payez des gens, vous mettez dans la masse salariale, donc ce sont des bulletins de salaire et donc c'est la masse salariale que vous augmentez.

**Christophe DI CICCO**

Je pense qu'on ne se comprend pas. On ne vous parle pas de recruter. On vous parle d'utiliser notre masse salariale à très bon escient. Si c'est possible. Après, si vous nous dites qu'effectivement tous les gens sont full, occupés...

**Imène SOUID**

Nos agents travaillent, en effet, je vous le confirme.

**Christophe DI CICCO**

Mais je ne vous ai pas demandé s'ils étaient occupés.

**Imène SOUID**

On n'a pas la même vision du travail, c'est sûrement ça.

**Christophe DI CICCO**

Venant du privé, c'est certain.

**Imène SOUID**

Sûrement. D'autres demandes d'intervention ? Je propose de passer au vote.

Adopté à la majorité

3 votes contre : 3 du groupe « Ensemble construisons notre avenir »

4 abstentions : 3 du groupe « Agir pour Orly » et Florence Aït-Salah Lecervoisière

### **5-3 Modification du tableau des emplois permanents et des effectifs.**

#### **Farid RADJOUH**

Enfin un rapport consensuel *a priori*, qui est donc la mise à jour du tableau des effectifs. Comme vous avez pu le constater, il s'agit de prendre en compte l'ensemble des avancements de cette récente période, promotions internes, et nous avons enregistré également la création d'un grade d'adjoint administratif qui remplace un grade de rédacteur. Mais je voulais en même temps rajouter aux propos qui viennent d'être tenus qu'on peut toujours fonctionner dans la simplicité, considérer que les agents sont malléables et corvéables à merci. Il se trouve qu'il existe un statut de la fonction publique et ce statut-là n'autorise pas tout et n'importe quoi. Lorsque, effectivement, la Ville a des besoins qui sortent un petit peu du lot habituel, notamment en ce qui concerne l'aspect organisationnel, vous êtes tenu, pour que le service soit toujours rendu (par exemple en week-end, sur des heures différées), de faire appel à l'externalisation. Sinon, le travail ne se fait pas ou c'est et tout bonnement la suppression de services à la population.

#### **Imène SOUID**

Merci. Des demandes ? Madame DURU BERREBI.

#### **Nicole DURU BERREBI**

A la présentation du rapport 5.7, on parle de 887 agents et, là, vous mettez 549,8. Où ils sont passés ? Ou c'est moi qui n'ai pas compris ?

#### **Farid RADJOUH**

Cela concerne les emplois pris en compte dans le cadre de la réactualisation. C'est la raison pour laquelle vous n'avez pas l'ensemble des effectifs de la commune. Ce sont des cadres d'emploi, des grades en l'occurrence. Quand un grade change, on peut supprimer un grade et on en crée un autre. Ce qui nous oblige effectivement à modifier le tableau des effectifs en fonction. Mais le tableau des effectifs ne concerne que les postes qui ont évolué. Et non pas l'ensemble des effectifs de la commune.

#### **Imène SOUID**

C'est bon pour vous ? Merci. D'autres demandes d'intervention ? Monsieur MESSACI.

#### **Brahim MESSACI**

C'est juste pour savoir à quoi correspondait la suppression du cadre d'emploi rédacteur.

#### **Farid RADJOUH**

Je présume qu'effectivement dans le cadre du recrutement, nous avons pu obtenir un candidat qui réunit l'ensemble des compétences sollicitées. Avant, il était occupé par un rédacteur et aujourd'hui, il est possible éventuellement d'occuper ce poste par un cadre d'emploi d'adjoint administratif. Je présume, parce que, là, en l'occurrence je n'ai pas les éléments.

**Imène SOUID**

On a recruté un C au lieu d'un B.

**Farid RADJOUH**

On a recruté un rédacteur sur un poste précis. Le rédacteur est parti. On fait un appel à candidature et il se trouve qu'un candidat de cadre d'emploi d'un grade d'adjoint administratif principal de deuxième classe peut occuper ce poste. Je dis bien que je présume. Il faudrait que je me renseigne plus avant pour vous dire précisément ce qu'il en est.

**Imène SOUID**

Madame AÏT SALAH.

**Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

Par rapport à ce tableau des effectifs et à la question des besoins de la collectivité pour avoir des services publics qui fonctionnent, vous pouvez présenter en quoi, depuis des années, la variable d'ajustement des budgets des collectivités, c'est la part du personnel qui est le plus gros budget pour les collectivités ? Effectivement, il y a des vraies pressions politiques pour les faire baisser et pour choisir l'externalisation des missions au privé. C'est une façon de juguler l'augmentation du budget de la masse salariale. Cependant, il y a des collectivités qui, même s'il y a des injonctions, des pressions politiques et économiques du budget de l'État, des politiques ultralibérales tel qu'on la connaît avec Macron aujourd'hui, qui dessert en fait les collectivités, avec des dotations qui baissent et qui ne suivent pas les besoins de la population font des choix politiques. Il y a des arbitrages politiques qui font que certaines villes, quand elles externalisent, en tous les cas, elles n'externalisent pas le dimanche, par exemple. Elles ne font pas travailler des ouvriers, pour nettoyer les rues, le dimanche. Cela me fait penser aux clauses des marchés publics où on peut mettre ça dans les clauses. Et ils font aussi le choix de ne pas externaliser et de laisser les effectifs des services techniques notamment. Souvent, c'est externalisé au niveau des services techniques et un peu au niveau des services éducatifs. Mais, les services techniques, on le voit, c'est une grande tendance de toutes les collectivités, c'est de ne pas remplacer les agents qui partent à la retraite et qui sont des services techniques, nettoyage, voirie, bâtiment, etc. C'est ça qu'on externalise. C'est un choix politique, ce n'est pas autre chose.

**Imène SOUID**

Je vais vous rassurer, la masse salariale de la Ville d'Orly n'a pas baissé. Elle a augmenté. Donc je vous rassure dans ce sens-là, pas de sujet.

**Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

Cela ne me rassure pas.

**Imène SOUID**

Je vous rassure, on n'est pas du tout dans cette dynamique-là.

**Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

C'est bien.

**Imène SOUID**

On est totalement en adéquation.

**Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

Elle ne peut pas baisser vu que le nombre de gens augmente.

**Imène SOUID**

On est d'accord, donc tout va bien.

**Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

Non, tout ne va pas bien quand on externalise des métiers du technique.

**Imène SOUID**

L'externalisation ne fait pas partie de la masse salariale. Vous en avez conscience ?

**Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

J'ai compris que c'est une façon de baisser le budget de la masse salariale.

**Imène SOUID**

Monsieur RADJOUH.

**Farid RADJOUH**

Chaque fois, vous procédez de la même manière. On a eu le discours de la méthode avec Monsieur Brahim MESSACI et que je trouve, d'ailleurs, relativement intéressant, si tant est qu'il sache faire la part des choses. Tout n'est pas négatif, tout n'est pas à jeter avec l'eau du bain.

*[Propos hors micro]*

Excuse-moi. Non mais c'est en lien. C'est en lien parce qu'on a le discours de la méthode en ce qui vous concerne. Et, là, on a un discours et les hypothèses qu'évoque en référence Madame AÏT-SALAH, à d'éventuelles modes de gestion dans d'autres collectivités, elle en fait une réalité orlysiennne. A un moment donné, il va falloir être en capacité intellectuelle de faire la différence entre ce qu'est l'existant et ce que vous imaginez vous-même de ce qu'est la réalité orlysiennne. Vous êtes vous-même le fruit du travail de ce qui a été entrepris durant des décennies dans cette ville. Vous en avez bénéficié plus qu'aucun. C'est vrai aussi pour Monsieur Brahim MESSACI. Moi, je me félicite que la politique sociale d'accompagnement de la Ville a permis, justement, de tels résultats. Et vous n'êtes pas unique, de ce point de vue. Moi j'en suis également le fruit. Il faut savoir, à un moment donné, reconnaître les choses. Parce que sinon, vous n'avancerez jamais. Ce ne sont pas avec des positions partisans unilatérales que vous êtes la seule à imaginer, à comprendre, que vous allez faire avancer le collectif. A un moment donné, il va falloir, je pense, raisonner différemment si vous avez la prétention d'apporter des choses qui permettent de faire avancer le collectif, qu'il s'agisse des élus ou qu'il s'agisse des Orlysiens et des Orlysiennes. Et je pense que, de ce point de vue-là, vous avez un travail à faire sur vous qui est énorme, croyez-moi.

**Brahim MESSACI**

Juste pour rectifier une chose qui a été dite sur laquelle je suis vraiment en désaccord total : moi, en devenant fonctionnaire, j'ai loué mes compétences et de mon temps à la Ville. C'est-à-dire qu'en fait, je n'ai pas tendu la main. Je me suis formé, j'ai été éduqué et j'ai loué mes compétences et mon temps. Je ne dois absolument rien à quelque employeur qui soit. Mon parcours, je me le suis

construit. Personne ne m'a dit, « on va te mettre là parce que c'est toi et parce que t'es un jeune de la ville ». C'est important de dire ça parce que, sinon, on crée une dette. Non, il n'y a pas de dette. Sinon j'ai une dette à mon employeur actuel aussi.

### **Farid RADJOUH**

Il s'agit de disposer des opportunités et ça, ce n'est pas toutes les villes qui offrent ces possibilités d'évolution, personnelles ou professionnelles. Je pense que vous avez directement ou indirectement bénéficié de ça. Maintenant, vous pouvez toujours nier cette réalité.

### **Brahim MESSACI**

Je ne nie rien. Je dis simplement que je n'ai pas tendu la main et qu'on ne m'a pas posé un truc dessus. Autre chose : sur le fait qu'il y ait un accès à l'emploi pour plus de personnes à Orly que dans d'autres villes et que c'est un choix qui est un choix politique assumé et que je défends, oui, je suis d'accord avec ça. Mais parce qu'on a eu l'idée, quand même, d'avoir une politique locale, en termes de service public, qui soit plus complète. L'idée ce n'est pas de dire simplement « je crée des postes et je les donne ». C'est juste qu'on a besoin de produire plus de services publics.

### **Imène SOUID**

On est d'accord. Madame AÏT SALAH.

### **Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

Monsieur RADJOUH, de quoi parlons-nous ? On a parlé du fait qu'on était le fruit de politiques publiques municipales et on est un certain nombre autour de cette table à être né ici et à avoir grandi et utilisé des services municipaux de la Ville. Mais là, je ne vois pas le rapport avec ce que je vous ai dit. Moi, je n'ai jamais parlé de ça. Moi je vous ai dit que...

*[Propos hors micro]*

Non, non, non, attendez, on va se mettre bien d'accord. Parce que, si vous voulez, ce serait plaisant pour moi d'avoir ce genre de discussion, en tous les cas sur comment on a grandi et comment la Ville a favorisé l'épanouissement des gens. Je ne vois pas de quoi vous parlez parce que, moi, je vous expliquais que c'était parce que l'État, avec Sarkozy d'ailleurs – quand il a été Président de la République – avait dit « on ne remplacera pas un fonctionnaire sur 2 », RGPP. C'est de ça dont on parle, ce n'est pas d'autre chose. Et, moi, je vous dis que, quand on fait de la délégation, quand on externalise des missions de service public, notamment de voirie, quand on externalise, aujourd'hui, en 2023 des missions de service public de voirie le dimanche avec des sociétés où je ne sais pas si, finalement, les clauses de droits sociaux, de conditions de travail, de sécurité au travail sont remplies, parce que je n'ai pas les clauses des marchés publics, c'est de ça dont je parle. En tous les cas, quand on fait une externalisation, le budget de la Ville, il amoindrit le budget de la masse salariale. C'est tout ce que je dis. C'est un mécanisme. C'est un choix qui est effectivement subi par les collectivités. Mais il y a des collectivités conscientes de ça, qui travaillent les budgets politiquement.

### **Imène SOUID**

On en est conscient et on travaille le budget.

**Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

Je le redis parce que, comme ça, il n'y a pas de sujet que je n'aurais pas compris ou que je serais toujours à côté de la plaque. C'est un choix politique, l'utilisation des budgets de la masse salariale et faire travailler plutôt des gens le dimanche, tout le dimanche matin, tout le dimanche à laver les rues d'Orly, c'est un choix politique et c'est des gens qui sont externalisés. C'est plus des fonctionnaires.

**Imène SOUID**

Très bien. Merci, Madame AÏT SALAH. Monsieur DI CICCO.

**Christophe DI CICCO**

On a tous des chemins différents. C'est vrai que Florence et Brahim ils ont fait le chemin des collectivités, de la fonction publique en devenant fonctionnaires. Moi je suis aussi un enfant d'Orly. Je suis né à Vitry, j'ai toujours grandi à Orly. Et vous savez qui m'a donné mon premier boulot ? C'est Gaston VIENS.

**Imène SOUID**

Vous voyez. Tout va bien.

**Christophe DI CICCO**

Comme quoi, il n'y a rien de partisan là-dedans, le libéralisme, le néolibéral Macron, Sarkozy, on entend des noms... On a tous un chemin, il est ce qu'il est et effectivement je suis d'accord avec Monsieur RADJOUH, il faut reconnaître qu'à Orly tous les moyens sont là pour pouvoir accéder à plein de choses. Et c'est en ça justement que pour revenir à ce qui s'est passé avec ces jeunes...

**Imène SOUID**

On ne va pas y revenir. On avance.

**Christophe DI CICCO**

C'est une poignée de jeunes, on parle de 100 jeunes, pour une ville de 24.000 habitants. Il ne faut pas faire d'amalgame, ce n'est pas tous les jeunes d'Orly qui sont comme ça. Et heureusement.

**Imène SOUID**

Monsieur BOURIACHI.

**Philippe BOURIACHI**

Je vais essayer de ramener un petit peu de sérénité dans ce débat très cordial. Alors, effectivement, jeu de vases communicants, on sort de la masse salariale, on externalise. Par contre, je ne suis pas sûr qu'on y gagne au change. Parce qu'on sait l'uberisation des emplois. Une société – et j'en ai une – doit faire du profit, pour rémunérer les actionnaires ou les gérants ou les différents responsables. Mais, ça, c'était le débat d'avant, donc on va se recentrer sur cette délibération. Je vous remercie, Monsieur RADJOUH pour cette présentation qui est claire, qui est limpide, qui fait état. On voit les suppressions et les créations, donc on est clairement dans la GVT : glissement, vieillesse, technicité. C'est très bien parce que, ~~du coup~~, la collectivité remercie le travail fait par les agents comme je l'ai cité tout à l'heure, qui sont en première ligne. On a des gens qui sont valorisés parce que, quand on monte de grade, de coefficient, d'indice, etc., pécuniairement c'est mieux. Ça permet de pouvoir lutter contre l'inflation et toutes les augmentations.

Mais, Monsieur RADJOUH, vous avez dit quelque chose de très intéressant, tout à l'heure, concernant mes deux collègues qui sont ici, en disant qu'ils ont bénéficié puisqu'ils ont eu une promotion sociale.

**Farid RADJOUH**

Vous avez cette propension à vouloir toujours rejeter ce qui est extérieur et qui vous permet effectivement de grandir et d'évoluer ; ça, c'est un truc qui m'échappe complètement. Je vous dis que l'ensemble des politiques menées sur cette ville ont permis à une multitude de gens, des femmes, des hommes, des jeunes filles, des jeunes hommes, de bénéficier de cette possibilité. On parlait d'opportunités mais y compris de moyens et d'outils qui leur permettraient effectivement d'évoluer dans leur itinéraire personnel. Madame AÏT SALAH se demandait pourquoi j'intervenais sur cet aspect personnel. C'est important, et je vais fermer la parenthèse très rapidement. Je pense qu'il n'est pas de bon sens que de rejeter cette réalité qui a été la nôtre, qui est l'histoire d'Orly et qui reste l'histoire d'Orly, avec cette volonté sociale d'accompagner les gens, y compris dans leurs difficultés. Tous les gens ne sont pas dans les difficultés, c'est ce qu'on disait tout à l'heure. Madame la Maire a dit effectivement que chaque individu relevait d'un programme, entre guillemets, un peu particulier. Mais remettre en cause la globalité des actions qui ont été menées, des politiques successives qui ont été menées dans cette ville, sous prétexte qu'on veut défendre un argumentaire selon lequel, de toute façon, il faut jeter le bébé avec l'eau du bain, je trouve que ce n'est pas très responsable et j'en arrête là.

**Imène SOUID**

Monsieur BOURIACHI.

**Philippe BOURIACHI**

Merci de cet échange et de cet éclaircissement.

**Imène SOUID**

C'est le tableau des effectifs à la base.

**Philippe BOURIACHI**

J'y arrive. Mais c'était intéressant. Ce qui est intéressant dans ce débat, c'est l'action, comme l'a très bien dit Farid sur les différentes mandatures précédentes. Je ne remets pas du tout ça en cause, au contraire. Je le reconnais, et je l'applaudis à deux mains. Mais – évidemment, il y a un mais, sinon ce ne serait pas drôle – c'est dans le Code du travail. Chaque employé, collectivité ou privé, cotise sur un fonds de formation qui permet à des gens d'apprendre et de monter en compétence, d'autres qui passent par des dispositifs par les VAE, etc. Moi, je dis merci à la collectivité, merci à toutes les collectivités mais merci à celles et ceux qui, initialement – y compris les camarades communistes depuis le CNR – ont défendu l'émancipation et la progression sociale, professionnelle et de monter en compétences. C'est une réalité. Ce n'est pas uniquement dédié à l'accompagnement de la Ville d'Orly, c'est le Code du travail qui permet ceci. Le droit à la formation. Mais jamais je ne jeterai toute l'eau du bain. On en gardera toujours un petit peu pour le camarade qui est derrière. Mais il faut reconnaître que les différentes politiques RH qui sont menées et qui doivent être encore renforcées doivent, aussi (au-delà des demandes personnelles, parce que lorsque vous faites un FONGECIF, UNAGECIF ou AGECEF, c'est une démarche personnelle)... Je voudrais juste rappeler, parce que certains dossiers ont été

refusés, que ce n'est pas 2 % du service, c'est 2 % de la masse salariale de l'entreprise ou de la collectivité. C'est le Code du travail qui le prévoit et souvent, malheureusement, on ne le sait pas. Je comprends très bien que lorsqu'on a un service où il n'y a que deux ou trois personnes, s'il y en a un qui demande à partir en formation de longue durée, ça fait un tiers du service et ça peut désorganiser le service. Mais c'est 2% de la masse salariale de la collectivité. Et il appartient aux n +1, n+2, aux décideurs, de faire des propositions à celles et ceux qui auraient besoin de se remettre à niveau, et, pourquoi pas, de les inciter à. En tout cas, j'applaudis des deux mains ce tableau qui prouve le travail fait par les agents sur le terrain. On voit au nombre de promotions, c'est-à-dire que là on n'est pas que dans une seule catégorie, mais au nombre de différentes catégories, C, B, A, etc., aussi important, 103 : on est quasiment à 10 %. On ne peut qu'applaudir et vous saluer et vous remercier pour ce tableau.

#### **Imène SOUID**

Très court, Madame AÏT SALAH, c'est le tableau des effectifs, le sujet, je le rappelle.

#### **Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

Je le rappelle, on est bien sur le tableau des effectifs. Loin, mais alors vraiment loin de moi de critiquer mes activités socio-éducatives des années 70 dans cette ville et tout ce que j'ai vu après. Donc, je ne comprends pas.

#### **Imène SOUID**

Très bien, c'est noté. On avance. Je propose de passer au vote.

*Adopté à l'unanimité*

### **5-4. Approbation de la convention EX048750 pour l'obtention de la subvention de la Région Île-de-France dans le cadre du dispositif « soutien à l'équipement en vidéo protection ».**

#### **Imène SOUID**

La Ville a souhaité étendre son dispositif de vidéoprotection en installant 4 nouvelles caméras. La Région Île-de-France a été sollicitée dans le cadre du dispositif soutien à l'équipement en vidéoprotection. Le Conseil régional a décidé d'octroyer à la Ville d'Orly une subvention prévisionnelle d'un montant de 7 511 euros. Il est donc demandé au Conseil municipal de se prononcer sur la signature de cette convention et la perception de cette recette. Des demandes d'intervention ? Madame AÏT SALAH.

#### **Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

Décidément, le contexte veut que ce Conseil municipal nous ramène aux bavures policières et à la surexploitation de la tranquillité publique et de la police par une politique qui veut le tout sécuritaire. Evidemment, la Région a augmenté son budget ; elle-même a créé des budgets pour subventionner les collectivités et installer les caméras de vidéosurveillance. Je ne me rappelle plus dans le rapport mais il y en a 24 caméras, déjà ? 44. Voilà, ça va faire 48. Donc, là, on va accepter cette subvention pour en mettre encore un peu plus et on va donc bien aller dans une politique sécuritaire à tout va et on va se satisfaire de ça. Tout sera bien gardé, il n'y a pas de problème. Alors que les chiffres sur les cambriolages de 2022, me

semble-t-il dans des villes où il y avait police municipale et caméras de vidéosurveillance (pour ne pas la nommer, Villeneuve-le-Roi et Thiais), ont augmenté. Thiais, ça fait très longtemps qu'ils ont des caméras partout. Leurs cambriolages ont augmenté. Moi, je ne suis pas vraiment une spécialiste mais je sais que tous les spécialistes de criminologie disent que c'est très aléatoire la question de l'utilisation des vidéosurveillances et que rien ne remplacera une politique de tranquillité publique, que des îlotiers, qu'une police municipale, qu'une police nationale... La police municipale, c'est garde champêtre ou c'est garde de tranquillité publique. Cela peut être ça. Mais ultra formés sur le contact citoyen avec les habitants, des volets très développés sur la question aussi de l'adaptation au climat, parce qu'on va faire face à des vrais problèmes qui ne seront pas les mêmes problèmes que des problèmes de sécurité. Ça sera vraiment des problèmes de sécurité civile, on va dire ça comme ça. Il me semble que c'est le terme. Moi, ça me navre qu'on réponde à un appel à projet de la Région pour, de nouveau, mettre des caméras dans notre ville. Je crois que l'argent qu'on va avoir, ça veut dire qu'on est en plein dans le tout sécuritaire. On accepte cette politique-là, qui va de Macron à Péresse, et c'est bien dommage qu'on n'ait pas une vision politique autre que de dire « bravo les subventions pour mettre des caméras de vidéosurveillance supplémentaires, dans la ville. » On n'a pas besoin de ça.

### **Imène SOUID**

On assume nos choix, à la fois de prévention et de sécurité. Monsieur BOURIACHI.

### **Philippe BOURIACHI**

Question technique. La convention date du 1<sup>er</sup> juillet 2020, elle est faite et réalisée le 25 août 2020. Pourquoi ce delta de mise en place de quasiment 3 ans ? Parce qu'elle a été validée en commission permanente en 2020. C'est une question technique.

### **Imène SOUID**

C'est une convention qui était signée sur une durée de 3 ans (2 années, plus une année complémentaire). Je pense qu'on n'a pas eu forcément besoin. C'est plus là où on a eu le besoin, donc on a fait appel.

### **Philippe BOURIACHI**

Les mots ont leur importance. Je peux entendre la sémantique. Vidéo de surveillance. Non. Vidéo de protection et d'accompagnement à l'aide à la résolution. Je voudrais pas surfer sur l'émotion collective et vous avez eu raison d'attendre que tout redescende mais s'il n'y avait pas eu cette vidéo pour Nahel, qui a été réalisée par un tiers, la vidéo qui a permis d'identifier l'auteur du meurtre de Sabri, la vidéo qui a permis d'identifier l'agresseur d'une femme âgée qui a été démontée par le Rassemblement National en disant que c'est un immigré (et, en fin de compte, on se rend bien compte que c'est pas un immigré, que c'était un « bon français », « de souche » pour reprendre les expressions de l'extrême droite)... La vidéoprotection, vous avez raison, Madame AÏT SALAH, n'empêchera pas un crime ou un délit. La vidéoprotection va accompagner sur le suivi, et on l'a vu dans des crimes sordides, accompagner l'instruction et identifier des auteurs et, surtout, j'ai envie de vous dire, Madame AÏT SALAH, c'est la justice qui punit, ce n'est pas la vidéo, surtout d'innocenter des gens qui ne sont pas responsables, qui sont souvent des boucs émissaires et montrés et pointés du doigt. Dire qu'effectivement les îlotiers, les personnels de la sécurité publique, nos anges gardiens, nos forces de l'ordre, vous les appelez comme vous voulez, nos policiers,

nos gendarmes, nos militaires, sont plus efficaces s'ils sont présents à l'instant T. Lorsqu'on a un CSU, un centre de surveillance urbain, avec, et on l'a vu dans le pôle 2000 au sein de la RATP, lorsqu'il y a des remontées à faire et des consignes à donner aux équipes pour pouvoir interpellier les auteurs d'actes délictueux, l'efficacité est extraordinaire. Par conséquent, la politique volontariste de protection des Franciliens et des Franciliennes, décidée et voulue par la Présidente, Madame Valérie Pécresse, on en pense ce qu'on veut, est un accompagnement à nos villes et à toutes les villes, quelles que soient leurs couleurs politiques. Je félicite la Ville d'Orly d'avoir répondu à cet appel à projet et évidemment nous voterons pour.

### **Imène SOUID**

Merci Monsieur BOURIACHI. Monsieur MESSACI.

### **Brahim MESSACI**

On va voter contre. Pourquoi ? Parce que, en fait, c'est presque un débat philosophique. Est-ce que l'on est sur la protection des libertés individuelles qui concernent l'intégralité des personnes dont les potentiels agresseurs délinquants, etc ? Est-ce qu'on installe des caméras qui vont filmer tout le monde, tout le temps, qui pourront être exploitées demain ? On sait qu'on est dans un environnement où la technologie est chahutée par ceux qui la contrôlent, ceux qui essaient de la contrôler, au-delà des organisations telles qu'elles ont été pensées au départ. Je parle des hackers, notamment, de l'utilisation qu'on peut en faire, aussi, des images. Il peut se passer plein de choses. Je pense à des personnes qui peuvent se bécoter, qui pourraient ne pas avoir envie d'être filmées. Quelqu'un qui regarde et qui dit « tiens, j'ai vu telle personne faire tel truc... » Bref, du commérage, etc. Alors, oui, il y a des détenteurs de l'autorité, etc. On sait ce que ça donne, avec le temps, en tout cas. Bref, ce que je veux dire, c'est limite un débat philosophique. Après, si on rentre dans quelque chose d'un peu plus raisonnable, on sait que c'est un outil, donc au service de Madame la Maire en tant que premier agent de police judiciaire, ça on peut comprendre, dans ce cadre-là. Mais, enfin nous, Orlysiens, on n'a pas besoin d'être surveillés par plus de caméras. En plus, ce sont des données qu'on avait déjà démontrées lors des premières installations de caméras : ça ne règle pas la question de la délinquance, ça ne la diminue pas. Temporairement. Après, il y a un phénomène d'adaptation, c'est-à-dire que les gens savent où elle est et déplacent le truc. Cela veut dire quoi, concrètement ? Ça veut dire que, demain, on va devoir poser plus de caméras. En fait, on déplace le problème. On n'agit pas sur les causes, on traite les effets. Et les effets font que, à un moment donné, si les gens délinquent, etc. ce n'est pas parce qu'ils ont envie de délinquer ou parce qu'ils sont intrinsèquement mauvais. C'est des questions de réalité sociale, d'éducation, d'accompagnement, de valorisation, etc. Le problème philosophique, c'est qu'on va devoir, malheureusement, si on va dans cette logique-là, d'installer à la demande de la police des caméras demain ailleurs parce qu'on a des foyers de délinquance ou de regroupements de personnes qui se déplacent parce qu'ils s'adaptent. Ça veut dire, aussi, demain, après-demain, des outils installés d'une surveillance globale. C'est-à-dire qu'on va participer là. Alors, nous, on se dit « non, il y a quelques effets qui font que c'est vrai que s'il y avait une caméra à cet endroit-là... » Mais le crime s'adapte, la délinquance s'adapte et demain on aura déjà des caméras avec les dispositifs techniques installés pour de la surveillance globale. Si, demain, on devait avoir des gens et qu'on devait basculer sur un régime autoritaire ? Ce n'est pas de la science-fiction. On est en France, on est protégé. Ça existe

malheureusement en Chine. Ca a été complètement démocratisé puisqu'on accorde des points, bons ou mauvais, etc. On interdit l'ascension sociale, l'accès à la fonction publique, etc., en fonction des points, des crédits. Bref. Donc je dis simplement c'est des petites pierres qu'on met sur ce chemin-là et, nous, on pense que, idéologiquement, il faudrait faire très attention à ça.

**Imène SOUID**

Merci Monsieur MESSACI. Madame AÏT SALAH.

**Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

J'avais aussi oublié, mais économiquement, c'est une des parts économiques mondiale et en France, qui est en plein essor, qui se développe. Pourtant, on n'a pas besoin de ça. Mettre des deniers publics là-dedans, quand on prétend qu'on a envie de faire progresser l'éducation, etc., je ne comprends pas comment on peut rentrer à ce point-là dans les politiques sécuritaires et en même temps dire et je ne parle pas de la police, on parle de la vidéosurveillance... C'est de la vidéoprotection mais après tout le monde est « fliqué » comme le dit Brahim, mais ça va à l'encontre d'idées éducatives. Grosse contradiction politique.

**Imène SOUID**

Madame BESNIET.

**Nathalie BESNIET**

Je suis assez surprise parce que vous rapprochez à chaque fois la vidéo protection d'une délinquance orlysiennne. C'est vous qui le dites que c'est pour la délinquance orlysiennne et les groupes qui vont s'adapter. Cela peut être aussi pour autre chose. Ca peut être pour des délits de fuite, quand un même se fait renverser. Ca peut être une maison qui est cambriolée. On n'a pas parlé de délinquance de cibler les jeunes. Ce qu'il faut se dire, c'est quand même qu'aujourd'hui, il y a cette protection qui est possible pour l'ensemble de la population. Elle ne cible pas forcément les délinquants d'Orly ou ça peut être aussi des délinquants extérieurs, pourquoi pas, y compris des agressions entre eux. C'est aussi pour les protéger, ce n'est pas forcément pour les fliquer ou les dénoncer. Quand vous avez un même, quand il y a un délit de fuite, quand, votre voiture, elle a été emboutie et qu'on ne vous a pas laissé un message sur votre pare-brise, vous serez peut-être les premiers à venir demander à ce qu'on visualise la vidéoprotection pour trouver le coupable. Quand il y a un même qui se fait renverser et que le chauffeur ne s'arrête pas, qu'est-ce qu'on fait ? Les parents, des fois, ils demandent aussi – et je souhaite que ce soit le moins souvent possible – quelques réponses. Quelqu'un qui se fait cambrioler : peut-être qu'il y aura une caméra, parce qu'il y en a des mobiles, on n'est quand même pas si bêtes que ça, qui permettent de voir si au moins la personne qui est venue le cambrioler avec un peu de chance, elle sera venue avec un véhicule qui sera immatriculé. Ce n'est pas simplement pour les gens qui s'embrassent dans les coins, avec leur femme ou pas. Je veux dire, ce n'est pas ça la vidéoprotection. C'est vous qui parlez de délinquants et de jeunesse. La vidéoprotection, ce n'est pas simplement pour ça. Vous faites un raccourci. Là, pour le coup, c'est moi qui suis étonnée.

**Imène SOUID**

Madame AÏT SALAH.

**Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

Il ne faut pas s'étonner. Moi, en tous les cas, j'ai été prise la main dans le sac grâce à la vidéo de verbalisation, depuis que ça a été mis en place dans la ville ; comme j'ai loupé en fait le stationnement alternatif tous les 15 jours, j'ai déjà payé 3 contraventions. Tu vois, quand tu payes 3 contraventions devant le chez toi parce que t'as été bossé et que tu n'as pas changé ta voiture parce que t'as pas pensé et que ça t'amène 3 contraventions, c'est aussi un système. C'est un système où, si tu veux, l'automobiliste ou le citoyen, c'est la vache à lait. J'ai les preuves et je n'étais pas la seule d'Orly, c'est comme ça. Je pense que, non seulement c'est en haut d'Orly, mais c'est aussi dans les quartiers populaires où les gens se font vraiment verbaliser. Ca sert à ça.

**Imène SOUID**

Cela s'appelle de la récidive...

**Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

C'est dans les hauts d'Orly mais c'est aussi dans les quartiers populaires où les gens se font vraiment verbaliser. Et ça sert à ça.

**Imène SOUID**

Très bien, merci. Monsieur RADJOUH.

**Farid RADJOUH**

Je voulais simplement répondre indirectement à Brahim en disant que l'installation des caméras, ce n'est pas une fin en soi. En parallèle de cette installation qui peut sans doute produire des effets positifs, il y a toute la démarche qui est entreprise, y compris sur la médiation sociale, etc. Si on parle uniquement de délinquance, c'est bien que les caméras en tant que telles ne vont pas résoudre, fondamentalement, la problématique sociale et éventuellement le problème de la délinquance. C'est évident.

**Imène SOUID**

Merci. Monsieur MESSACI.

**Brahim MESSACI**

Pour répondre à Madame BESNIET qui va nous écouter, bien sûr, parce que c'est à elle que cela s'adresse. Evidemment, les caméras, c'est des outils d'enquête. Mais je n'arrive pas à envisager la caméra comme un outil de protection.

**Imène SOUID**

Cela peut être dissuasif.

**Brahim MESSACI**

A cet endroit-là.

**Imène SOUID**

C'est déjà un endroit de gagné.

**Brahim MESSACI**

D'accord, alors soit on est sur le registre de l'émotion, comme ce qui a été présenté, les exemples que vous m'avez donnés, « il se passe ça, etc. ». Mais ça

se passait avant qu'il y ait les caméras et c'était résolu aussi, avant. C'est-à-dire qu'il y avait d'autres moyens d'enquête...

[Propos hors micro]

La facilité, il faut s'en méfier. Donc il y avait d'autres moyens d'enquête qui préservaient les libertés individuelles, c'est-à-dire que tout le monde n'était pas filmé toute la journée, vous comprenez ce que je veux dire. Evidemment, il faut combattre le crime et les délits, etc., et faire de la prévention et tout le reste. Mais il faut préserver les libertés individuelles parce que, pour le coup, ce qu'il y a de certain, c'est qu'on sera tout le temps filmé. Ca, c'est une certitude. Pour moi, ça compte.

**Imène SOUID**

Monsieur DI CICCO.

**Christophe DI CICCO**

Pour rebondir sur ce que disait Brahim, concernant les libertés individuelles, est-ce que c'est une liberté de faire un délit ? C'est ça la question. A partir du moment où vous avez une société où vous perdez le contrôle et où vous avez des personnes qui commettent des délits et que vous ne pouvez rien faire, c'est justement contre-productif pour la liberté des autres. Quand une personne ne se stationne pas constamment au bon endroit ou qui grille un feu rouge ou une personne qui va violer quelqu'un et si t'as pas effectivement tous les moyens possibles pour pouvoir identifier cette personne et faire progresser l'enquête, moi je trouve que les caméras c'est quelque chose... OK, on est de toute façon tous avec nos smartphones. Regardez les vidéos qui ont circulé, c'est de la prise de vue. Quand tu vas dans un centre commercial, c'est bourré de caméras et ça ne dérange personne. Et je voudrais terminer sur la chose suivante. C'est vrai que la sur-sécurité, effectivement, les moyens de police excessifs ne règlent pas forcément tout. On voit, d'ailleurs, on l'a vu sur des communes où il y a eu des problèmes, où il y a eu des bâtiments publics qui ont été saccagés et des communes qui avaient des forces de police municipale conséquentes, ils n'ont pu rien faire. Donc, il faut le constater, ça aussi.

**Imène SOUID**

Merci, Monsieur DI CICCO. Monsieur BOURIACHI. Mais vous avez déjà parlé sur ce rapport ? Si, si. Allez, on peut avancer.

**Philippe BOURIACHI**

I don't speak french.

**Imène SOUID**

Ah oui, bien sûr... Mais je pense qu'on a fait le tour de la question, là, je pense.

**Philippe BOURIACHI**

Pratiquement.

**Imène SOUID**

Un tout petit mot, s'il vous plaît.

### **Philippe BOURIACHI**

Effectivement, vous avez raison, Madame la Maire. Je voudrais qu'on ait une pensée, Madame AÏT-SALAH, vous qui êtes une féministe chevronnée, à toutes ces femmes victimes de violence et d'agression dans la rue. Vous, vous dites à Orly, je dis dans la rue en globalité, puisqu'on parle de vidéoprotection. C'est facile de dire ça quand on est un homme et qu'on n'est pas concerné par le harcèlement de rue, qu'on n'est pas concerné par les agressions sexuelles, les attouchements dans les transports en commun, par les frotteurs, c'est hyper facile. Donc mettez-vous deux secondes, habillez-vous comme une femme et baladez-vous dans la rue dans n'importe quelle rue. Vous allez voir comment c'est super facile d'être une femme ici en France en 2023. Donc je voudrais qu'on ait une pensée pour elle et grâce à la vidéoprotection, plusieurs auteurs et délinquants sexuels ont été interpellés, jugés et condamnés. Voilà à quoi sert la vidéoprotection.

### **Imène SOUID**

Merci. Je vous propose de passer au vote.

*Adopté à la majorité*

*3 votes contre : 3 du groupe « Agir pour Orly »*

*1 abstention : Florence Aït-Salah Lecervoisière*

## **6-1. Approbation du rapport d'activité 2022 Politique de la ville.**

### **Imène SOUID**

Le contrat de ville d'Orly a été signé le 10 juillet 2015 pour une période de 5 ans et prolongé pour une durée de 2 ans, selon un avenant, puis jusqu'en 2023 par la loi de finances 2022. Il concerne les habitants du quartier prioritaire, quartier Est. Ce rapport d'activité est rédigé afin de retracer les orientations et les actions annuelles. Il reprend de façon synthétique les actions présentées en annexe en respectant la structuration de l'avenant, à savoir les 3 piliers qui sont cohésion sociale, développement économique et renouvellement urbain. L'axe transversal, le pouvoir d'agir des habitants et les financements spécifiques politiques de la ville. La synthèse de ces actions démontre l'importance de la politique de la ville pour la population du quartier prioritaire. Je ne vous fais pas le détail, vous avez eu le rapport et les documents annexes.

C'est un dont acte. Oui, c'est un rapport d'activité, donc, oui, excusez-moi. Donc, le Conseil municipal est invité à prendre acte de ce rapport d'activité pour la mise en œuvre de la politique éducative dans le quartier Est pour 2022. Des demandes d'intervention ? Monsieur MESSACI. S'il vous plaît, on s'épargne ! On a déjà eu beaucoup d'échanges.

### **Brahim MESSACI**

Au-delà de la jeunesse dans les QPV, il y a aussi des personnes qui y habitent, il y a des parents, des couples, des personnes seules qui vivent dans les QPV. Pendant longtemps, cela a été près d'un tiers de la population orlysiennne. Maintenant, on est à 26 %. Ça veut dire qu'on a des territoires, grosso modo puisque c'est le critère Contrat de ville avec des niveaux de ressources faibles. Il y a eu plusieurs critères. Maintenant c'est le critère de niveau de ressources faibles. Tout est indexé là-dessus. Il y a deux niveaux. Il y a l'échec, on l'a déjà dit, des politiques de la ville au niveau national parce qu'en fait il n'y a pas de réelle ambition de sortir de situations qui sont des situations de pauvreté pour beaucoup des Français. En tout

cas, pour l'instant, les politiques ont été successives et il n'y a pas eu une vraie volonté. La question qui est posée – quand on fait le bilan de cette absence de volonté et des résultats d'échecs qui ont mené à l'échec, l'expression de cet échec-là est aussi la question de ce qu'on a connu, là, dernièrement, les émeutes – est : « comment on prend le relais, nous, et comment on fait ? » Alors, vous l'avez dit un peu tout à l'heure en disant que l'on a été moins impactés que d'autres villes, sur les établissements publics. Est-ce que c'est volontaire ? Est-ce que... Ils ont confirmé ? D'accord. Et vous ne les avez pas dénoncés, ces jeunes ? Je plaisante. Il n'y avait pas la vidéoprotection. Bref, blague à part, c'est comment nous, en tant que pouvoir local on essaie de pallier les difficultés, limiter les effets de cette politique qui veut qu'on ait moins de moyens pour agir au niveau local en termes de services publics. On parle de renforcement des besoins en enseignants et en éducateurs en les accompagnant. L'accès à l'emploi. Donc, d'abord, la formation, l'éducation, la formation et l'accès à l'emploi. Et comment on pallie ces difficultés-là, cette absence de politique nationale forte, alors que, comme sur notre ville, on l'a déjà dit depuis longtemps, on avait déjà des propositions. On a beaucoup de propositions à faire. Pour faire simple, la première, et je le redis, c'est des concertations qui soient des concertations réelles. Que l'on crée des conditions de l'échange et du débat. C'est-à-dire qu'on ne donne pas une date, on diffuse. On prend la date avec les personnes. On essaie, en tout cas, à travers les réseaux, enfin les moyens dont on dispose, les éducateurs, etc. Vous l'avez fait hier, vous vous y êtes rendu. C'était quand même intéressant de discuter avec 50 jeunes. C'est mieux de décider sur la base de ce qu'ils nous ont confié.

[*Propos hors micro*]

Il faut continuer à inventer les modes d'échange qui nous permettent de faire de la vraie concertation. Ça se crée, et ça s'est fait un peu aux dernières élections. C'est-à-dire que les jeunes se sont mobilisés, ils sont venus voir chacun des candidats pour dire « nous, on a des choses à dire ». Il faut qu'on trouve les modes de concertation. Qu'on parte avec des feuilles de route et que l'on ne soit pas dans l'application stricte de ce que dit le texte. Soit une enquête publique pour autre chose, soit X débats locaux, etc. et puis on repart avec les 2 personnes qui étaient présentes et à qui on a rappelé qu'il y avait réunion. Donc, la première des choses, c'est comment on réfléchit, comment on met en place des actions qui nous permettent vraiment de recueillir la parole, une parole significative. Qui représente vraiment le besoin, au moins sur quelques lignes, quelques axes, une parole qui est partagée par l'ensemble. La deuxième, la bataille, c'est l'éducation. Il faut qu'on bosse à faire en sorte que ces gamins-là, ils se sentent accompagnés. Ce n'est pas l'affaire de la direction de la jeunesse. Moi, je connais bien ce secteur-là. Cela ne peut pas être que la direction de la jeunesse en disant « il y a une direction jeunesse, c'est à eux de gérer la jeunesse ». Ce n'est pas vrai. Les premiers responsables sont les parents. Après, il y a les pouvoirs publics. Comment on travaille d'abord avec les enseignants, dès la primaire, enfin dès l'élémentaire, pour faire de la réussite en sortie. Parce qu'on sait que, nos gamins des quartiers QPV, à Orly, ils font partie de ces 150.000 gamins sans diplôme en troisième. Quand on est sur le deuxième bassin d'emploi d'Ile-de-France, on doit envisager – et je vous l'avais déjà dit, vous le savez, je n'invente rien – des politiques éducatives avec des projets pédagogiques portés... On va parler en plus du contrat éducatif orlysiens qui soit complètement imbriqué dans ça. C'est-à-dire qu'on doit avoir des mômes à qui on a éveillé la conscience, préparés à devenir un adulte citoyen en lui confiant des responsabilités en disant « tu vas nous dire ce qui est

bon pour toi, même si on sait aussi une partie de ça ». Et puis, on va leur donner des moyens de s'instruire. Là, on a une vraie marge de manœuvre, c'est-à-dire comment on les invite à aimer le musée, à aimer la pratique sportive, différente de celle qu'on connaît, etc. Comment on crée, nous, des centres d'intérêt qui soient déconnectés de celle des pairs. Je connais la politique de l'éducation par les pairs. Elle est terrible, l'éducation par les pairs, parce que c'est, là, vous l'avez vu dans les émeutes. Il n'y a pas forcément des gens qui souffraient partout, mais il y a une concurrence inter quartiers, inter villes. Pourquoi ? Parce qu'il y a un besoin d'être reconnu. Il y a un besoin d'exister et comme on a besoin d'exister, on va exister dans le fait de casser. On a fait plus que les autres. Ça on peut l'enrayer. La vraie souffrance ou la vraie délinquance, c'est un autre sujet. Mais, pour ça – et je finis, excusez-moi, je ne voulais pas être trop long – un, le recueil de la parole, deux, l'accent sur l'éducation, l'accompagnement à la parentalité. Le lien avec l'éducation, de façon globale, mais surtout avec les enseignants et avec tous les partenaires qui participent de l'éducation des gamins. On l'a déjà dit, tissu associatif, etc. Et la préparation, en amont. Je sais que vous organisez un forum, j'ai vu un forum des métiers, tous les ans : il faut continuer à parler des métiers qu'on ne connaît pas. Il y a pléthore de métiers qu'on ne connaît pas. Il faut que les mêmes, ils les apprennent, de façon à ce que, après, sur Parcoursup, on soit – nous, en tout cas – dans un accompagnement cohérent qui fait qu'on augmente la chance pour ces gamins d'avoir un parcours scolaire qui mène sur des débouchés, qui ne soit pas bloqué. Là, Parcoursup ça s'arrête, c'est demain. Il y a des jeunes qui n'ont aucun vœu de valide et ils se retrouvent bloqués demain. Donc, nous on les accompagne autant qu'on peut. On ne peut pas tout, mais je crois qu'on peut, là-dedans, en réunissant tous les acteurs. Ça ne résoudra pas tous les problèmes de pauvreté et les problèmes qu'on rencontre mais, en tout cas, ça renverra un message vraiment important à des jeunes. Moi, je suis issu des QPV, j'ai grandi toute ma jeunesse dans les QPV. Et cela ne m'a pas empêché de réussir ce qui me paraît être ma vie. Donc, il y a à accompagner tous ces jeunes-là qui pourraient être tentés par le groupe et l'éducation par les pairs. Pour leur dire « non, en fait, je réfléchis. » Un gamin qui a un boulot, il réfléchit à 3 fois avant de se dire « je vais aller casser les trucs ». Quelqu'un qui n'a rien à perdre et qui a besoin de s'amuser, il y va beaucoup plus librement.

### **Imène SQUID**

Merci Monsieur MESSACI. Monsieur ATLAN.

### **Thierry ATLAN**

Je remercie Monsieur MESSACI pour ce discours positif et qui trace de bonnes lignes d'action. Je n'ai pas pu parler l'autre fois parce que ça parle beaucoup et vous prenez beaucoup la parole, ce qui fait qu'on se restreint beaucoup à prendre la parole parce que, sans ça, c'est plus possible. Et l'autre fois, il y avait quand même un rapport important. Donc c'est normal qu'on se pose des questions sur ce rapport important. C'est normal que ça prenne du temps sur l'état social de la commune. C'est un gros problème peut-être aussi avec la majorité, mais surtout avec l'opposition, c'est-à-dire que vous avez surtout tendance à isoler la donne sociale. La donnée sociale, avec les indicateurs de pauvreté, les inégalités socioculturelles, l'accumulation des inégalités dans l'espace produisent effectivement des problèmes sociaux. Après, il ne faut pas le perdre de vue, je pense, aussi que cela vient quand même d'un habitat et de choix qui ont aussi été faits dans le passé et qui ont été, peut-être aussi, continués. Si on s'y était pris

autrement avec le logement social, on aurait peut-être aussi moins de problèmes. C'est un autre sujet.

Pareil sur l'école. Il y a les bons profs, les mauvais profs. Il y a les mauvais établissements scolaires, il y a les bons. On vous sort des indicateurs, il y a valeur ajoutée, voilà, vous comprenez. Là, ils ont la même donne sociale, etc. Quand vous grattez, c'est toujours les mêmes qui sont en haut du panier, qui sont sociologiquement en haut, qui réussissent mieux, et ceux qui sont en bas. Pareil pour les communes. Qui est-ce qui a le plus souffert, c'est quand même, toutes choses égales par ailleurs, les communes qui portent le plus de gens populaires et donc, effectivement, dénoncent la politique de la ville, ses incapacités, etc. Mais, bon, la donne sociale c'est quand même l'élément premier dans ce débat. Voilà, j'ai toujours pensé ça.

### **Imène SOUID**

Merci Monsieur ALTAN. Monsieur BOURIACHI.

### **Philippe BOURIACHI**

Avez-vous lu ce rapport ? Franchement, c'est indécent de le présenter. Non, je déconne... Je ne l'ai pas lu. Même procédé que tout à l'heure, je voulais en réveiller deux ou trois.

### **Imène SOUID**

Vous avez eu votre effet, je crois.

### **Philippe BOURIACHI**

Ce que je veux dire, donc comme je ne l'ai pas lu, évidemment je ne vais pas le commenter.

*[Propos hors micro]*

Mais, non, je ne l'ai pas lu parce que c'est le même principe que tout à l'heure. Dans le premier envoi il n'y était pas. Donc, promis, maintenant je vais me mettre au fond de la classe à côté du radiateur, comme ça j'aurai tous les éléments.

Madame la Maire, je connais ce qui est fait, ce qui est entrepris par les différents services dans le cadre de la politique de réussite éducative de la Ville et dans les quartiers dits prioritaires. Il y a des choses que, malheureusement, la Ville ne peut pas faire toute seule et que l'État abandonne. Mais, réellement, de grâce, entre nous – et c'est important, dans cette société du paradoxe où il faut être ou influenceur ou médecin – il y a pléthore de métiers, et des métiers sous tension. Je ne connais pas un plombier, pas un chauffagiste, pas un électricien, pas un climatiseur, prothésiste dentaire ou personne qui font de la clim, qui crèvent de faim. Je vous le dis sérieusement. Il n'y en n'a pas un seul. Sauf que ces métiers sont dévalorisés. L'apprentissage est dévalorisé. Tout le monde est dirigé forcément vers les grandes écoles. Et vous arrivez, à un moment donné, sur un entonnoir où la sélection fait...

*[Propos hors micro]*

Ce n'est pas vrai, il y a des Orlysiens qui vont dans des grandes écoles. Mais je me suis mal exprimé. Parlons chiffres. Je ne les ai pas, mais en tout cas diriger

tout le monde vers les universités, vous arrivez à un moment donné sur des goulots d'étranglement ou vous ne pouvez pas avoir 200.000 architectes, où vous ne pouvez pas avoir 300.000 ingénieurs en ponts et chaussées, 600.000 directeurs marketing ou communication. Et vous arrivez à des gens qui ont fait 3 ans, 4 ans pour malheureusement se retrouver sur le carreau alors que s'ils avaient été orientés... Je ne dis pas que c'est le modèle idéal mais je parle du modèle néerlandais : le modèle néerlandais, dès le collège, vous êtes régulièrement testé et vous avez la possibilité d'être en immersion sur plein de métiers et rapidement, on détecte votre profil, si vous êtes altruiste, si vous êtes un économiste, si vous êtes un littéraire. Je vais essayer de terminer.

**Imène SQUID**

Politique de la ville, Monsieur.

**Philippe BOURIACHI**

On y arrive, justement. Madame la Maire, vous, il me semble, vous êtes censeur à l'aéroport de Paris.

**Imène SQUID**

Du tout.

**Philippe BOURIACHI**

Vous n'êtes plus censeur à l'aéroport de Paris ?

**Imène SQUID**

Je n'ai jamais été censeur à l'aéroport de Paris, Monsieur.

**Philippe BOURIACHI**

En tant que Maire, vous devez être censeur.

**Imène SQUID**

Je ne le suis pas.

**Philippe BOURIACHI**

C'est un scandale.

**Imène SQUID**

C'est la réalité.

**Philippe BOURIACHI**

Là, l'ascenseur, il s'est arrêté direct. Non, je vous assure. Blague à part, ce que je veux dire par là c'est que, vous avez, en tant que Maire, en tant que Vice-présidente à l'EPT, vous avez la possibilité d'être en contact...

**Imène SQUID**

Je vous ai coupé l'herbe sous le pied ce soir, je crois.

**Philippe BOURIACHI**

Je suis vraiment surpris parce que Gaston était censeur, Christine était censeur. Comment ça se fait que vous n'êtes pas censeur ? Ce que je veux dire par là, c'est qu'il y a la possibilité, dès maintenant – et je vous invite à vous en saisir, et vous avez la possibilité, et je l'ai vu la dernière fois, vous avez très bons rapports avec

le patron du MIN de Rungis, avec la SILIC, la SENIA – de savoir à plus ou moyen terme, 12, 24, 36 mois, les postes qui vont se libérer dus au départ de la retraite, etc. Je sais que je le dis souvent mais si on oriente des jeunes, et moins jeunes d'ailleurs, *via* les différentes structures, Pôle emploi, mission locale, CIO Entreprises vers des métiers qui vont se libérer et les orienter vers les formations adéquates, on augmente les possibilités de. Donc, voilà, je vous fais confiance pour ce processus et tout notre soutien, en tout cas, pour la politique éducative de la ville.

**Imène SOUID**

Surtout qu'en tant qu'élu à la Région, la formation, c'est quelque chose que vous allez aussi porter. Monsieur GIRARD.

**Alain GIRARD**

C'est une des missions de la Région, donc vous nous n'en parlez pas trop. Je ne sais pas, vous êtes aphone sur le sujet ? Donc, si vous pouviez nous dire ce que la Région veut développer dans le cas de la professionnalisation et de la formation, vous voyez, on verrait à la fois la politique qu'elle nous promet, mais à la fois l'étroitesse de ce qu'elle engage.

**Imène SOUID**

On revient au sujet rapport d'activité politique de la ville.

**Philippe BOURIACHI**

Monsieur GIRARD a entièrement raison. Je vous l'accorde. L'information ne passe pas assez bien. Et l'information des missions qui sont faites et d'accompagnement, je m'engage, Monsieur Girard, à essayer de vous renvoyer le plus rapidement possible toutes les informations à chaque fois je les aurais. Mais vous avez raison, Monsieur Girard.

**Imène SOUID**

Monsieur DI CICCIO.

**Christophe DI CICCIO**

Donc on va essayer d'être politique de la ville.

**Imène SOUID**

S'il vous plaît, sinon je coupe les micros maintenant.

**Christophe DI CICCIO**

On va aller au coin, les mains sur la tête, tout ça. Justement pour faire cette relation avec ces mains sur la tête, en fait, pour asseoir la politique de la ville effectivement, le projet éducatif de la ville d'Orly, c'est de ça qu'il s'agit...

**Imène SOUID**

Non. C'est le rapport d'activité politique de la ville. Le projet éducatif, c'est après.

**Christophe DI CICCIO**

Sur le contrat de ville, excusez-moi, pour revenir à ce que disait Brahim MESSACI, c'est vrai que j'ai le sentiment que, le souci qu'on a, majeur, effectivement, c'est le rôle des parents de s'occuper de leurs enfants, de les éduquer. Et, à partir du moment où on a des jeunes, de toute façon, qui ont 13 ans, 12 ans, qui sont

dehors à 2 heures du matin, c'est ça qu'il faut déjà régler avant de parler d'aller rencontrer les parents et de faire de la prévention. Parce qu'il faut identifier ces jeunes-là, il faut savoir qui sont leurs parents et il faut comprendre pourquoi ils sont dans cette situation-là. D'autant plus que, là, dans notre cas, à Orly, on en avait 100, grosso modo, je ne sais pas, peut-être 150, même moins. C'est de ça qu'il s'agit, déjà. Réglons ça. Après, effectivement, la politique de la ville, tout ce qui est mis en œuvre à Orly, on ne remet pas ça en cause, ce n'est pas ça le sujet parce que c'est bien, en soi. Il y a de la prévention, il y a le système éducatif, on parlait des rixes. Vous avez fait vous et Monsieur KERMANI des sessions auxquelles j'ai été convié et auxquelles j'ai participé. On ne peut pas dire que rien n'est fait. Il y a plein de choses qui sont faites.

**Imène SOUID**

Merci de le dire.

**Christophe DI CICCIO**

Je le reconnais. Je n'ai pas de souci avec ça, mais je pense qu'il faut qu'on arrive à régler effectivement le fait – pardonnez-moi pour l'expression – quand vous avez un jeune – on parlait du corps professoral, Brahim...

**Imène SOUID**

Politique de la ville.

**Christophe DI CICCIO**

Un jeune qui est en, je ne sais pas, CE1, CM1 ou même en sixième et qui insulte un prof... Tu mets une claque et puis c'est tout ? Bon, bref. C'est interdit. C'est ça qu'il faut d'abord régler avant de pouvoir construire autre chose. L'idée c'est de remettre l'enfant, je pense, à sa place d'enfant. L'adulte à sa place d'adulte, le flic à sa place de flic, le prof à sa place de prof. C'est de ça qu'il s'agit. Remettons déjà ces bases là en œuvre et après, on pourra, je pense, construire mieux et emmener. Effectivement, ce n'est pas les métiers qui manquent. On l'a dit, il y a plein de métiers. Ce n'est pas les chemins d'épanouissement qui manquent dans ce pays et à Orly, d'ailleurs.

**Imène SOUID**

Très bien. Merci, Monsieur Di Cicco. Monsieur BAGÉ.

**Jinny BAGÉ**

Merci. Depuis tout à l'heure, on parle des parents. On accuse les parents mais, à un moment donné, je pense qu'il faut remettre les choses. Il y a un tas d'études sociologiques qui existent et qui expliquent que ça n'a rien à voir avec les parents. Donc il faut revenir au collectif. Ce qui se passe, c'est qu'il y a des personnes, les fameux parents dont on parle là depuis tout à l'heure, qui se lèvent à 5 heures du matin et qui vont bosser pour nettoyer des bureaux. Ils ne peuvent pas être chez eux à s'occuper de leurs gosses. Comment on peut répondre à ça ? On met en place des moyens. Des moyens humains. Le matin, le périscolaire, le soir, pour s'occuper des enfants quand ils sortent de l'école. Parce que, les parents, eux, ce qu'on leur demande, c'est qu'ils bossent. Et quand ils ne bossent pas, les parents, qu'est-ce qu'on leur dit ? « Vous êtes là pour profiter des allocations ». Donc, à un moment donné, il faut comprendre les choses aussi. Ce n'est pas la faute des parents. Il faut arrêter avec ça. Il y a un tas d'études sociologiques qui existent et qui l'expliquent très bien. A un moment donné, il faut regarder la réalité des

choses. Il y a une problématique qui est la problématique de moyens. Ces parents-là quand ils travaillent, effectivement, ils ne peuvent pas s'occuper de leurs enfants. Un gosse qui est livré à lui-même, on a tous été gosse, on a tous fait des conneries. Sauf que, nous, on a eu la chance d'avoir des MJC, on a eu la chance d'avoir des éducateurs, on a eu la chance d'avoir un certain nombre de moyens à cette époque-là. Maintenant, ça n'y est pas. Donc il faut arrêter d'accuser les parents. Les parents font ce qu'ils peuvent.

### **Imène SOUID**

Il y a quand même pas mal de choses. Après, les besoins sont encore plus importants. Madame AÏT SALAH.

### **Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

Evidemment, on ne peut pas balayer le bilan de ce qui a été fait. C'est réalisé et cela porte ses fruits, bien sûr, mais ce que j'ai retenu de ton intervention, Thierry, c'est qu'il faut partir de données sociales et statistiques. Alors, là, on est sur 2022, mais ma question c'était en fait sur les objectifs 2023. Dans le rapport qu'on a, statistique et sociologique, qui a été présenté en Conseil municipal, on a des choses qui étaient très significatives, notamment au niveau de la jeunesse, c'est à dire une pauvreté, une pauvreté des 16-24 ou je ne sais plus quoi, les tranches d'âge. Une vraie pauvreté dont on ne parle jamais. À part quand on réclame une autonomie, enfin, d'avoir, en fait, de percevoir une autonomie jeunesse et d'avoir, à partir de 18 ans... Il y a des programmes politiques qui proposent cela pour remédier à ça. Mais on n'en n'est pas là. Et ils n'ont pas gagné. Moi, je pense que la question du contrat de ville, c'est qu'il est souvent en fait hors du politique. Et je n'ai pas voulu vous offusquer ni quoi que ce soit. C'est prouvé par des sociologues qui l'ont analysé, et cela s'analyse depuis des années, statistiquement : aujourd'hui, des jeunes des quartiers comme ça, des quartiers sociaux, politiques de la ville, ont encore moins de chance d'accéder aux études supérieures que ma génération. Je parle des études supérieures, je ne parle pas d'aller à la fac, aller à l'université telle qu'elle est aujourd'hui. Et, surtout, après, l'emploi, d'être dans des réseaux. Excusez-moi, j'ai suffisamment de jeunes qui ont fait des études qui ont des bacs +5, à Orly, et qui ne trouvent pas de boulot, autour de moi, pour savoir de quoi je parle. J'en connais, en histoire, en je ne sais pas quoi. Il ne suffit pas de faire des études, il faut avoir du réseau. Et, souvent, c'est là où ça pêche. Mais c'est normal. Comment tu crées ton réseau professionnel, comment tu crées un réseau familial que tu n'as pas, qui est dans telle entreprise ? On sait très bien. Donc, la politique de la ville, aujourd'hui, elle doit vraiment être renouvelée sur sa façon de faire. Ce n'est pas de faire quelque chose, c'est des choses en structurel qu'il faut viser. Vous voyez le pouvoir d'agir des habitants. Mais ils ont quel pouvoir d'agir ? Fondamentalement, ça veut dire quoi qu'ils aient un pouvoir ? On leur donne le pouvoir d'agir sur leur vie ? Non. Je pense que, comme disait Jinny, la plupart du temps, c'est vraiment se débrouiller avec le quotidien de l'emploi qui est déstructuré, qui est haché, qui est mi-temps, etc. Donc le pouvoir des habitants, si on se le prend vraiment, on l'analyse et on voit comment c'est, ce n'est pas faire des réunions de quartier en leur disant « regardez, votre quartier, il va être beau bientôt ». C'est peut-être très méchant ce que je dis...

### **Imène SOUID**

C'est votre perception des choses.

### **Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

Je suis désolée mais j'ai tellement vu ce genre de réunion depuis des années, ici, que, pour moi, il faut arrêter avec ça. Il faut vraiment se questionner. Quel pouvoir les contrats de ville donnent aux habitants et de quoi ils ont besoin ? Et, pour la jeunesse, c'est pareil. Je finirai sur le fait que l'on a besoin, certainement d'éducateurs, on a besoin certainement de médiateurs, mais on a aussi besoin d'artistes, de sportifs, de gens qui ont des compétences professionnelles, qui poussent et qui lancent les gens vers des choses qui les décentrent et qui les sortent du quartier.

### **Imène SOUID**

Nous partageons Madame AÏT SALAH.

### **Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

Qui les sortent des activités classiques des quartiers populaires.

### **Imène SOUID**

Merci. Monsieur KERMANI.

### **Hamide KERMANI**

Bonsoir. Je tenais à intervenir parce que, depuis tout à l'heure, c'est vrai qu'on parle jeunesse, éducation populaire et là plus particulièrement de la politique de la ville. Pour rappel, la politique municipale, c'est une politique globale qui s'adresse à tous les jeunes, en direction de tous les jeunes. Il n'y a pas une jeunesse, il y a des jeunesses. Et, dans ces jeunesses, les parcours sont souvent différents pour beaucoup et des blocs communautaires se retrouvent dans des difficultés, d'autres dans des choses assez positives. Il faut communiquer déjà, je pense, sur ce qui se fait de bien. Cela ne veut pas dire qu'on oublie ce qui ne se fait pas bien ou ce qu'il y a de difficile. Mais j'entends beaucoup de débats sur plein de choses, sur les médias toujours négatifs. Mais, déjà, dans le Conseil municipal, à part aujourd'hui, exceptionnellement, je ne sais pas pourquoi, mais on ne parle que du négatif. Donc quand vous allez voir un jeune et que vous parlez, aussi, que de négatif, « casser... ». Souvent on ne parle que de négatif. Écoutez, on parle de « casser », de délinquance, les jeunes n'ont pas ci, n'ont pas ça. Il y en a qui ont et on ne le dit pas. Il y en a qui font et on ne le dit pas. Parfois on peut dire « le pouvoir aux habitants, le pouvoir aux habitants ». Moi, je ne suis pas forcément d'accord. Je suis plutôt pour des jeunes qui se sont organisés, qui ont interpellé la Maire, à un moment donné. Parce que, avant tout ce qu'il y a pu avoir avec ce qui s'est passé en banlieue et dans toute la France, Madame la Maire les a reçus. Cela veut dire que l'on n'est pas dans la réaction. Parce que, souvent, on essaie de nous faire croire que l'on est dans la réaction à chaud. On n'est pas dans la réaction à chaud. Il y a eu des rencontres, il y a eu des engagements de pris. Il y a un travail qui commence à se faire avec le service jeunesse. En fin de compte, on touche une partie, une infime partie, parce que les 50 jeunes qu'on rencontre, cela peut faire effet de loupe et dire « c'est beaucoup ». Mais ça représente 1% de la jeunesse à Orly. Qu'est-ce qu'on dit des 99% qui vont faire leur travail, qui vont faire leurs études, qui sont exemples pour les autres, qui sont joueurs professionnels dans des clubs d'Île-de-France très connus. Le tissu associatif ou le sport, parce qu'on parle aussi de politique de la ville à travers le sport, le tissu qu'on a, il est exceptionnel. Alors oui, il y aura des difficultés parce qu'on est dans une période où on ne peut plus mettre autant d'argent que ce que l'on veut. Mais il est exceptionnel. Alors, oui, il y a des difficultés parce que les gymnases

vieillissent. Là, la politique de la ville doit intervenir. Elle doit intervenir parce que je pense qu'il n'y a pas de déséquilibre comme cela a pu se dire au début. Je pense que, sur le sport, c'est assez équilibré sur la ville. On a des équipements un peu partout, plutôt on en a assez et la politique de la ville nous a permis d'avoir des équipements qui servent à tout le reste de la ville. Sur les quartiers du grand ensemble par exemple. Et, à un moment, il faut aussi dire que cela a permis ça. Alors, oui, cela ne règle pas tout parce que c'est plus profond que ce dont on parle. Ça touche à des histoires d'identité, de personnes qui se revendiquent d'identité, à des conflits de discrimination. Donc, tout ça, c'est le négatif. Mais il y a des lumières, quand même, qui sortent et, moi, je suis aussi pour qu'on aille à contresens des médias qui nous rabâchent tous les jours « ce n'est pas bon, regardez la banlieue, ça casse ».

Oui, on a ces difficultés, oui, il faut aider les jeunes. Je pense que Madame la Maire, elle le fait, elle va au contact, elle en parle, elle discute. Aujourd'hui, on ne va pas dire « on peut tout faire », c'est ce qu'elle fait et elle a raison de le dire. Parce qu'il y a des époques où des politiques disaient « oui, ne vous inquiétez pas » et ils ne faisaient rien. Alors, pour cette loupe qui a été bien rapprochée, on essaye. Tout à l'heure, on parlait des rixes. Avec les rixes, on est en plein dans la politique de la ville parce que l'on a des financements qui servent à la médiation mais pas que. Vous voyez, quand je vous dis que cela nous dépasse : les rixes, cela a été très compliqué sur la ville. En interne parce que, avant d'avoir les rixes entre villes, on a eu les rixes en interne. On ne les a plus. Quand vous êtes pilote et que vous négociez et que vous avez les moyens d'avoir des médiateurs.

Alors honnêtement, oui, ça ne va pas tout régler. Celui qui, aujourd'hui, dira « on peut tout régler au niveau de la jeunesse », je peux vous dire que c'est un menteur, c'est-à-dire qu'il n'a pas vu l'état de la jeunesse et comment évolue la jeunesse, pas depuis ces 20 dernières années. Depuis que la jeunesse est jeunesse. Et vous pouvez remonter à pharaon ou même encore plus loin. Mais, la jeunesse, c'est la jeunesse. Elle est révoltée par nature. C'est de la créativité. Besoin de choses nouvelles. Il y aura toujours ces moments de tension. On ne peut pas répondre à tout. Par contre, on peut répondre sur un socle. Les rixes par exemple. Quand on dit « c'est l'affaire de tous » : on a mis en place une commission politique, on a mis une commission de travailleurs, d'experts, etc. Aujourd'hui, la problématique, elle n'est pas qu'orlysienne, elle est aussi avec les villes alentour. Je vous le dis, le verre n'est pas plein et n'est pas vide non plus. Cela a permis de désamorcer des conflits, à Desnos par exemple. Les animateurs, les éducateurs, parce qu'ils se retrouvent dans cette commission, ils échangent et ils peuvent réagir assez rapidement. On a évité des choses. On a retrouvé des armes à proximité du collège Desnos et cela a permis de travailler avec la police et de désamorcer. Cela ne veut pas dire qu'il ne se passe pas de faits graves, mais cela permet de désamorcer.

On a un autre souci : on parle intercommunalité et, aujourd'hui, Villeneuve est absent. Absent des discussions. C'est-à-dire qu'au début c'était très beau, on a fait un CLSPD. Et c'est là où on voit quand même la différence entre une ville de gauche et une ville de droite. C'est que nous on n'est pas dans tout le sécuritaire, on est dans le tout protection. Mais, à un moment, quand vous voyez le tout sécuritaire, il n'y a plus rien. Il n'y a plus de discussion et le seul interlocuteur qu'on avait à la jeunesse à Villeneuve-le-Roi, il est parti. Je vais contrebalancer : avant qu'il y ait les problèmes de la semaine dernière, on a eu des affrontements

entre 3 jeunes de Barbedienne, et un jeune d'Orly. Ils ne sont pas arrivés pour se dire « on va attraper les jeunes d'Orly ». C'était vraiment ciblé. Un jeune qui s'est fait molester, qui a pris des coups. Cela a créé un grand mouvement de panique. On n'a pas pu l'éviter. Ce n'est pas une question de sécurité, il y avait la sécurité pour. Il y avait les agents du parc. On a bien travaillé, c'est paradoxal parce que le parc est quand même présidé par l'adjoint je ne sais plus de quel service, de la ville de Villeneuve-Le-Roi. Du coup, on a pu retravailler ensemble. Mais avec le parc du Grand Godet, pas la Ville de Villeneuve-Le-Roi. Avec le parc du Grand Godet pour se dire « les médiateurs vont se positionner au niveau du McDo, du haut du parc pour pouvoir discuter avec des jeunes ou voir s'il y a des attroupements ou des choses pour informer qui de droit pour pouvoir intervenir ». Pareil avec les animateurs sur la partie des Saules : renfort sur le parc. Mais c'est un travail qui doit se faire en cohésion avec les autres. Mais à partir du moment où Villeneuve n'est pas présent, c'est compliqué pour nous de travailler sur les rixes. Il y en aura toujours. Il y a une autre solution, je pense que la Maire n'a pas tout dit, mais il y a d'autres choses qui se profilent, qui se travaillent dans un avenir proche. Mais c'est un travail qui est mené avec d'autres services de l'État. Peut-être que ce sera une réussite dans pas longtemps. Mais je ne peux pas non plus vous en parler parce que ce n'est pas du concret.

Voilà, partons sur quelque chose de positif en général. Mettons en avant ceux qui sont dans cette dynamique et travaillons. Mais il faut avoir aussi confiance : une partie de la jeunesse aujourd'hui s'est mobilisée pour calmer les autres. Souvent, on dit « les parents... ». Aujourd'hui, on a une jeunesse qui est intervenue. Et il faut leur dire merci Honnêtement, à Orly, c'est malheureux ce qui s'est passé mais, quand vous comparez avec Villeneuve-Le-Roi, vous pouvez voir qu'on l'a échappé belle. Dans les dégâts, on voit ce qui est ciblé et pourquoi et comment. Mais, à un moment, aussi, les habitants peuvent aussi s'approprier cette parole. On a une Maire qui est ouverte d'esprit, qui est disponible. Parce que c'est facile de dire d'aller vers les jeunes mais, parler à des jeunes, aussi, cela ne s'improvise pas.

Je voulais dire, aussi, qu'on a l'exemple des conseils citoyens où il y a eu l'appropriation. L'Etat a forcé pour que les habitants s'approprient le Conseil citoyen. La ville a mis les moyens, 20 000 euros je crois. Un budget pour pouvoir faire des choses. Mais à un moment, la démocratie de proximité, elle a aussi ses limites, parce que quand on veut faire de la démocratie participative dans des quartiers populaires, je ne dis pas qu'il ne faut pas le faire mais c'est comme les enfants, les parents qui travaillent, les familles monoparentales et qu'on leur remet la faute sur eux, tout le temps, c'est la faute des parents, il faut aussi voir que pour un investissement politique ou citoyen, cela prend du temps. Et, malheureusement, on est dans des milieux où très peu de gens ont du temps et c'est dur de s'investir. Je ne dis pas qu'il ne faut pas le faire mais il y a un exemple concret qui montre que cela n'a pas été un succès. Il faut peut-être voir d'autres formes. Monsieur MESSACI l'a dit tout à l'heure, sur les formes d'expression, permettre, encourager. C'est ce qui va être fait. Il y a un travail qui est fait par le service. Ce n'est pas suffisant, cela ne le sera jamais, mais ça va dans le sens de tout ce que vous avez dit et je pense qu'on peut être optimiste pour l'avenir.

Maintenant, encore une fois, je vais renouveler ce que je dis depuis toujours, travaillons ensemble, Monsieur DI CICCIO, on en a parlé encore, il n'y a pas si longtemps. Travaillons ensemble pour pouvoir. Mais si on se met autour de la table, il faut que tout le monde soit là ou au moins une majorité. Parce que c'est

fatiguant d'être présent et de n'avoir qu'une ou deux personnes et de se dire « bon, à quoi bon parler d'échange avec la minorité » si, à un moment, autour de la table, on ne s'y retrouve pas physiquement.

**Imène SOUID**

Merci. Monsieur GIRARD a demandé la parole. On va essayer de faire court.

**Alain GIRARD**

Très court. Un, la politique de la Ville telle que nous l'avons présentée, tel que nous la connaissons à travers ce programme d'Etat, il n'y a pas un maire qui dit « je n'en veux plus ». Cela n'existe pas. La plupart disent « il nous faut plus de moyens ». Et il ne faut pas que ces moyens-là se fassent au détriment, par exemple, des budgets de fonctionnement, des dotations de fonctionnement, etc. Personne ne peut penser que la politique de la ville, cela pourrait changer, comment dire, en profondeur, la situation de la société. Aujourd'hui, dans toutes ces dimensions, faisons attention à une chose, c'est que, dans le débat actuel, très vif, le débat politique à l'Assemblée nationale notamment, ceux qui disent « on a investi des milliards dans les quartiers politique de la ville, dans ces quartiers de banlieue », ce sont la droite et l'extrême droite. Faisons attention à ça parce que, vous voyez, il y en a un qui, à un moment donné, disait « et on fout un pognon dingue dans ces affaires sociales ». Et, là, on reprend à travers l'actualité politique qui est finalement la droite et l'extrême droite qui convergent à qui mieux mieux pour dire que ces financements sont à regretter et à ne pas poursuivre.

*[Propos hors micro]*

**Imène SOUID**

S'il vous plaît, Monsieur DI CICCÒ.

**Christophe DI CICCÒ**

C'est dans votre tête, Monsieur GIRARD.

**Imène SOUID**

Monsieur DI CICCÒ, vous n'avez pas demandé la parole !

**Christophe DI CICCÒ**

Vous faites des raccourcis, mais c'est hallucinant.

**Imène SOUID**

Monsieur DI CICCÒ, ça suffit. Allez, dernière intervention, Madame AÏT SALAH, sur le sujet, et on avance. Madame AÏT SALAH, s'il vous plaît.

**Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

Oui, c'était juste quand même de reconnaître que moi, je n'enlève rien à ce que tu viens de dire, Hamide, et j'ai bien signifié que je n'avais pas de remarque plus technique que ça. Mais, sur le fond, reconnaissez quand même que, sur le quartier des Saules, la maison, anciennement musique et Saint-ex aujourd'hui, cela a été un outil qui a été abandonné, et reconnaissez quand même que, du coup, on a perdu beaucoup de temps. On reconnaît qu'il n'y a pas eu de dégâts avec cette première révolte. Mais peut-être qu'il va y en avoir d'autres. Peut-être que vous avez les liens, et tant mieux. Moi, je ne suis pas en train de critiquer pour critiquer. Tant mieux que cela se passe comme cela. Simplement, ça va faire plus de 7 ans,

je crois, 7 ou 8 ans, que cette maison est comme une espèce de no man's Land, autour. C'était un vrai outil éducatif, intergénérationnel et, quand on ne permet pas aux associations de s'y réunir, on loupe des choses.

**Imène SOUID**

Il est toujours utilisé. Mais il est utilisé par d'autres services, Madame AÏT SALAH. Il n'est pas complètement vide, vous ne pouvez pas dire ça. Mais il est utilisé par d'autres services. Il n'est pas complètement vide, vous ne pouvez pas dire ça. C'est le lieu du PRE, le programme de réussite éducative. C'est une réalité. Quand on vous dit la réalité, vous ne l'entendez pas. Le programme de réussite éducative y a ses locaux.

**Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

Oui, il y a le programme de réussite éducative, c'est les locataires.

**Imène SOUID**

Merci de le dire. Et ils font des choses.

**Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

Je connais les activités qu'il y a dedans.

**Imène SOUID**

Donc elle n'est pas fermée.

**Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

Mais elle n'est pas ouverte. Elle n'est même pas entretenue aux abords, elle n'est pas ouverte.

**Imène SOUID**

Je passe tous les jours devant, je ne peux pas vous laisser dire qu'elle n'est pas entretenue. On arrête sur la politique de la ville, on avance, s'il vous plaît, Messieurs, Dames. On a fait le tour de la question.

**Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

Non, on n'a pas fait le tour de la question.

**Imène SOUID**

Là, pour ce soir, je pense qu'on n'avancera pas plus. On a tout dit.

**Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

Allez, j'arrête, mais...

**Christophe DI CICCO**

J'en ai pour une seconde...

**Imène SOUID**

Non, Monsieur DI CICCO, je ne vous ai pas donné la parole. Il y a Monsieur BOURIACHI qui l'a demandé. Donc ça sera d'abord Monsieur BOURIACHI.

**Philippe BOURIACHI**

Très court. Juste pour dire que le Conseil citoyen ce n'est pas la Ville qui l'a mis en place, c'est la préfecture.

**Imène SOUID**

Et la ville l'a accompagné, c'est ce qu'il a dit. Monsieur DI CICCO, 10 secondes également.

**Christophe DI CICCO**

Donc ça coûte un pognon de dingue. Je trouve que ces raccourcis-là ce n'est pas constructif du tout.

**Imène SOUID**

Les 10 secondes sont passées.

**Christophe DI CICCO**

Moi, ce que j'attends, ce que les citoyens attendent, ce que les contribuables français attendent, c'est ce que vous allez dire aux gens à qui on a cramé leur bagnole et qui vont bosser le matin. Qui les rembourse ? Qui va les rembourser ces gens-là ? C'est ça le sujet. Qui, Monsieur Girard, avec votre pognon de dingue ? Franchement.

**Imène SOUID**

On ne s'interpelle pas les uns et les autres. Il ne vous a pas interpellé à ce stade donc ça suffit. On coupe. On avance. Rapport suivant. Merci.

*Dont acte*

**6-2. Convention d'intervention foncière (CIF) sur le SÉNIA entre l'Établissement public foncier d'Île-de-France (EPFIF), les Villes d'Orly et de Thiais, l'Établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre, l'Établissement public d'aménagement Orly-Rungis Seine Amont (EPAORSA) et la SEMMARIS – Avenant n° 1.**

**Imène SOUID**

La SEMMARIS est ici garante sur le périmètre concerné. Cette CIF avait une enveloppe globale de 30 millions d'euros pour permettre à l'EPFIF d'acquérir des opportunités non foncières. Le Conseil d'administration de l'EPFIF a décidé de porter cette enveloppe à 60 millions d'euros lors de la séance du 10 juillet 2022. Un avenant est donc nécessaire pour modifier la convention d'intervention foncière. Seul l'article 3, intitulé « enveloppe financière de la convention », est modifié. Le Conseil municipal est invité à délibérer pour approuver cet avenant. Y a-t-il des interventions ? Monsieur BOURACHI.

**Philippe BOURIACHI**

Vous mettez le doigt dessus, l'enveloppe du CIF passe donc de 30 à 60. Le 8 juillet 2022. On est un an après.

**Imène SOUID**

C'est le circuit.

**Philippe BOURIACHI**

Justement, il faut externaliser et privatiser pour que cela aille un petit peu plus vite. Je rigole. Est-ce que, pour nous, il y a une incidence financière ?

**Imène SOUID**

Aucune. Madame AÏT SALAH.

**Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

Par rapport à ces périmètres, est-ce qu'est compris la résidence Koalia ?

**Imène SOUID**

Non. On me confirme que ce n'est pas concerné. On passe au vote.

*Adopté à la majorité*

*4 votes contre : 3 du groupe « Agir pour Orly » et Florence Aït-Salah Lecervoisièr  
1 abstention : Nicole Duru-Berrebi*

**6-3. Participation financière de la Ville au Fonds de Solidarité pour l'Habitat (FSH) 2022.**

**Imène SOUID**

Les aides directes, à titre indicatif, en 2021 : 86 ménages orlysiens ont bénéficié d'une aide au titre du FSH, accès ou maintien, pour un montant de 90. 136,58 euros. Je vous épargne le détail, je pense que vous avez tous lu le rapport. Dans un contexte économique et social marqué par l'inflation et la hausse des prix et de l'énergie, le FSH demeure d'autant plus un levier incontournable de la politique départementale de l'habitat, compte tenu de l'intérêt que constitue ce FSH pour l'accompagnement des Orlysiens rencontrant des difficultés. Il est proposé que la Ville d'Orly participe à hauteur de 0,15 euros par habitant, soit 3.678,90 euros (population de référence au 1er janvier 2020, 24 526 habitants). Le Conseil municipal est donc invité à délibérer pour approuver l'attribution au Conseil départemental de cette subvention abondant le FSH, préciser que les dépenses en résultant sont inscrites au budget communal, m'autoriser, moi ou mon représentant, à signer tout acte ou convention pouvant intervenir pour réaliser ce versement. Merci. Des demandes d'intervention ? Non. On passe au vote.

*Adopté à l'unanimité*

**7-1. Mise en œuvre d'une action d'expérimentation de mise à disposition de vélos-cargos à l'attention d'Orlysiens et approbation des conditions générales du prêt et de la convention y afférente.**

**Sana EL AMRANI**

La Ville d'Orly a lancé son plan de mobilité durable en 2021, comprenant 4 axes : créer des aménagements cyclables, mettre en œuvre une politique d'apaisement du réseau routier et créer des services de mobilité. Donc, parmi les axes inscrits, créer des services de mobilité et la question de l'expérimentation, consiste en l'usage de vélos-cargos, c'est-à-dire prêter deux vélos-cargos à l'usage de deux profils d'Orlysiens. Un commerçant et une famille. Les objectifs proposés sont l'utilisation des vélos-cargos pour des trajets courts en remplacement de la voiture et étudier l'intégration des vélos-cargos sur le territoire et l'adoption de ce nouveau

mode de déplacement. La ville achètera ces 2 vélos-cargos, un qui est adapté pour une famille de 4 personnes maximum et un pour un commerçant de la Ville qui effectuera des déplacements quotidiens pour assurer des livraisons de transport de marchandises sur la ville. L'achat est prévu ; vous avez la période de réalisation, les actions. Donc fin des candidatures au 15 septembre. Et puis, après, vous avez les documents de suivi, en tout cas, pour la date de mise à disposition. Si vous avez des demandes ?

**Imène SOUID**

Merci Madame EL AMRANI. Monsieur BOURIACHI.

**Philippe BOURIACHI**

Très bonne initiative de pouvoir permettre à des gens de pouvoir s'y essayer et pourquoi pas y passer. Pour la famille, il faut qu'il puisse avoir la possibilité de le stationner en sécurité. Donc, déjà ça élimine. Pareil pour le commerçant. J'ai juste une question technique. Donc longueur 2,17 mètres, largeur 1,88. Vous êtes sûrs de la largeur ? Parce que, du coup, si c'est vraiment 1,88, sur les pistes cyclables, c'est mort. Ah, c'est 88, d'accord. Au temps pour moi. Merci.

**Imène SOUID**

Merci. On passe au vote.

*Adopté à l'unanimité*

**8-1. Validation du projet éducatif d'Orly 2023-2026.**

**Nathalie BESNIET**

Dans le cadre du mandat 2022-2026, la Ville poursuit un double objectif. D'une part, en consolidant ses acquis, donc les dispositifs socio-éducatifs pour les familles les plus en difficulté, la diversité des espaces ressources et d'accueil de proximité pour les 0-25 ans et l'accessibilité des prestations municipales. D'autre part, en adaptant et optimisant les services dont elle a la gestion et les moyens dont elle dispose aux enjeux du projet local urbain. La municipalité s'est dotée en 2014 d'un projet éducatif de territoire qui est l'un des outils de la politique familiale et socio-éducative locale. Ce projet définit le cadre au sein duquel les acteurs éducatifs s'inscrivent pour exercer leur mission. Il précise les objectifs éducatifs poursuivis en direction des tout petits, des enfants et des jeunes. Le projet éducatif orlyzien étant arrivé à échéance fin 2021, la ville a procédé à son évaluation. L'évaluation du PEO 2018-2021 repose sur une démarche mise en œuvre tout au long de l'année 2022. L'ensemble des parties prenantes du projet éducatif a été contactée *via* divers canaux. En particulier, des ateliers pluridisciplinaires sur la continuité éducative ont été animés en direction des cadres d'animation, des animateurs de la Ville et des ATSEM. Des questionnaires ont été administrés auprès des structures partenaires et des personnels de l'Education nationale et les familles ont été concertées *via* des réunions d'échanges organisées par la Ville avec des parents, notamment sur le sujet de la restauration. La synthèse de cette démarche évaluative a pris la forme d'un diagnostic qui a été présenté à la majorité municipale en 2022.

Sur les priorités éducatives pour la période 2023-2026, il y a bien évidemment améliorer l'accueil, l'information et l'accompagnement des familles, enfants, jeunes et parents, mobiliser les acteurs éducatifs, les habitants dans le

déploiement de ce projet, consolider et adapter l'offre socio-éducative, culturelle et sportive, toujours dans la logique de continuité éducative. Pour chacun de ces axes structurants, ont été proposées des orientations stratégiques et des pistes d'action qui sont détaillées dans les différents tableaux qui sont sous vos yeux.

La mise en œuvre du projet éducatif orlyzien repose sur un socle de ressources ou de dispositifs qui permettront de mener à bien le plan d'action. Il s'agit de la mobilisation des structures municipales, partenariales et associatives, l'accessibilité des services dans ses différentes dimensions, notamment physiques ou tarifaires, la consolidation des relations entre les différents acteurs éducatifs, la promotion de bonnes pratiques qui permettront d'optimiser les ressources actuelles, une politique managériale qui garantisse la continuité et la cohérence éducative, la coordination du projet est assurée *via* deux instances principales, le comité de pilotage et le comité d'impulsion technique, auxquels pourront s'ajouter d'autres comités techniques, dont vous avez également la liste.

Il est proposé ce soir au Conseil municipal de délibérer aux fins de valider le projet éducatif orlyzien, intitulé également « projet éducatif de territoire », pour la période 2023-2026, en rappelant donc les 3 axes structurants et les propositions d'actions, les modalités de gouvernance, de suivi, d'évaluation du projet, les leviers d'action en matière de ressources et de politiques managériales et le plan d'action pour la période 2023-2026. Il sera demandé également aux services municipaux d'établir un bilan annuel accompagné du plan d'action pour l'année suivante. Enfin, il vous est demandé d'autoriser Madame la Maire à signer les conventions portant sur des prestations d'accompagnement, de formation et d'expertise diverses. Pour mener à bien les actions, également les mêmes conventions sur des partenariats, donc sur l'autre volet de la possibilité. Et, enfin, autoriser Madame la Maire à adhérer aux organisations réseaux dans les domaines sociaux, éducatifs, culturels et sportifs, facilitant la mise en œuvre du PEO.

### **Imène SOUID**

Merci Madame BESNIET. Des demandes d'intervention ? Monsieur MESSACI.

### **Brahim MESSACI**

Il a le mérite d'exister sous cette forme-là. Il est plus détaillé. On a pour la première fois – et on l'avait demandé depuis de nombreuses années – des éléments d'évaluation qui permettent d'avoir un diagnostic au moins en cohérence avec les données de l'évaluation. Après, on peut ne pas être d'accord avec les données de l'évaluation.

On va pouvoir mesurer dans 3 ans ce qui a été annoncé là, notamment, deux ou trois points sur lesquels je vais revenir puisqu'il y avait quand même des inquiétudes, pour dire les choses comme ça. Sur la question de l'évaluation, donc, elle a le mérite d'exister. Mais c'est un quart de page. Pour faire simple, c'est « l'offre proposée est jugée innovante par son contenu, le mode de partenariat adopté et la participation à mixer les jeunes. Les démarches singulières sont saluées. Le projet visant la mixité sociale, la prévention santé avec la cité éducative, le dispositif 12-22 mis en place à l'été 2022. Le dispositif Orly sous le soleil ». Là, on est quand même sur des actions très.. on n'est pas sur du macro. On est plutôt sur du micro et on fait ressortir du micro. Cela ne dit rien du macro, donc les grandes trajectoires. Après, les bases, ça nous permet de dire ça, au moins. Avant, il n'y avait pas d'évaluation. On nous disait « c'est bien, les gens

sont contents, c'est bien ». Maintenant, il faut qu'on travaille un peu les critères. Là où je suis un peu inquiet, c'est quand même que, les projets éducatifs, ce sont les gens qui les font vivre. Sur l'ambition en termes d'accompagnement managérial, on a quand même eu beaucoup de mouvements de grève des agents d'animation ces dernières années. C'est pas cette année, c'est ces dernières années. Il y a donc une contestation sur le fond et la forme. Sur le fond, c'est la manière de manager ; sur la forme, c'est des décisions qui sont prises, regroupant des centres de loisirs, etc., tout ce que vous connaissez par cœur. Donc cela a un impact. Evidemment sur les temps de déjeuner, sur les vacances scolaires, sur les parents qui ont des inquiétudes par rapport à leur organisation de travail, etc. Je ne pointe que ce sujet-là. La question que je pose, je crois légitimement, au regard de ce constat, c'est : « qu'est-ce qu'on fait concrètement pour améliorer la relation avec les agents et comment on les fait adhérer ? » J'ai bien un élément en tête : la question de la participation, justement. Il y a deux instances qui pilotent tout ça et qui contrôlent un peu tout ça. Comment on fait pour qu'il y ait une adhésion au projet et comment on peut reculer sur des situations où, justement, il y a des blocages, qui sont en plus légitimes.

La question du regroupement : si il répond à des impératifs organisationnels, il ne répond pas à des impératifs, à des enjeux éducatifs, d'intérêt et de qualité dans l'accompagnement des gamins. Alors, oui, ça facilite des choses parce qu'on a du mal à recruter, parce qu'il y a des personnes en vacances, etc. Mais on ne peut pas réfléchir que sous l'angle de l'organisationnel. Il faut vraiment qu'on réfléchisse d'abord sur la question de l'intérêt qu'ont ces organisations au regard de la prise en charge des gamins. Je trouve que c'est assez légitime. Je ne rentre pas trop dans les détails puisqu'il y a tout le volet – on en a déjà parlé – de la question de l'éducation qui était centrale. Mais je voudrais bien savoir, au-delà de la chose managériale, quels sont les axes forts ? Quelles sont les décisions prises qui vont nous permettre de nous projeter sur quelque chose qui sera peut-être différent de ce qu'on a connu sous le précédent. Je donne un exemple : Arêches. Faire vivre Arêches, par exemple, parce qu'on a peur de voir nos bijoux de famille éducatifs perdus. On a une question qui va être posée sur la maison de l'enfance, il y a des inquiétudes sur Arêches. La réponse qui a été faite en termes de mutualisation, je trouve que c'est une réponse. Donc, si vous en avez d'autres plus importantes, on est preneur.

### **Nathalie BESNIET**

Sur les regroupements, je ne suis pas d'accord avec vous. Cela ne remet pas en cause la qualité du service et du travail auprès des enfants. D'accord, il y a des mouvements de grève parce que, des fois, le changement fait peur et le changement n'est pas souhaité, parce que le taux d'encadrement, ainsi de suite, est le même. C'est-à-dire que le projet éducatif doit être travaillé. Quand il y a des structures qui sont ouvertes, qui ne fonctionnent qu'à moitié des effectifs, ce n'est pas non plus la solution. C'est un véritable enjeu, y compris de travailler avec les directions et que les directions accompagnent leurs animateurs, y compris sur un projet pédagogique d'accueil et d'activité pour les enfants. Le taux d'encadrement est le même et les structures qu'on remplit avec les regroupements, on ne dépasse pas les taux de capacité. Ça veut dire que les structures ont la capacité de recevoir le nombre d'enfants qu'on y met. Mais si vous me dites que la qualité du service n'est pas pareille, c'est sûr. Et l'adhésion...

### **Brahim MESSACI**

Madame BESNIET, il y a des temps de déplacement sur des centres de loisirs qui sont excentrés. Il y a des réalités d'organisation, de récupération des gamins qui ne sont pas les mêmes. La question du regroupement, ce n'est pas sur la qualité, sur l'encadrement, c'est sur la capacité que peuvent avoir les équipes à faire des choses parce qu'ils sont plus proches de certains stades multisports, d'autres activités. La question du regroupement, elle est sur le fond et elle pose des vraies questions d'organisation du temps de journée. Et ce n'est pas la question de la norme d'encadrement que je relève.

### **Nathalie BESNIET**

Vous pointez du doigt ce qu'on leur demande, dans le cadre du regroupement, c'est de réfléchir autrement. Effectivement, quand vous êtes éloignés, c'est ce qu'on a dit, on a eu une réunion avec les directeurs des centres de loisirs la semaine dernière, justement, pour préparer l'été. Y compris la discussion, elle doit avoir lieu entre eux. On a alloué un budget. Que ce soit pour les transports ou pour les activités extérieures. Il est bien évident que l'école Joliot-Curie, qui se trouve juste à côté du centre de loisirs, n'a pas besoin de moyens de transport pour aller au centre culturel. Il est évident que ceux qui sont aux Etoiles en haut d'Orly peut-être que, pour les plus petits, il y aurait besoin d'un accompagnement. C'est la construction qu'ils doivent quand même apporter. Et c'est là où on leur demande de mettre à disposition leurs connaissances et de terrain et d'activité. C'est leur travail. Moi, je ne suis pas animatrice et c'est un vrai boulot. Donc, ce qu'on leur demande là, c'est une adaptation, soit, mais c'est aussi une mise en commun des réflexions et des moyens. La réflexion, elle n'est plus sur son site et son centre de loisir et sa petite équipe, elle est à l'échelle de la ville et on va le voir tout à l'heure sur la maison de l'enfance où, nous, on ouvre pour que tous les centres de loisirs puissent y aller. Comment eux prévoient, effectivement, la journée d'activité ou sur la semaine ou sur deux semaines ou sur le mois. Qu'est-ce qu'il faudra comme moyens. On les identifie. Et c'est ça que l'on demande pour l'instant. Y compris, je reprends le truc, mais les grèves et de ce que j'ai entendu, c'est simplement le regroupement. On n'en n'est pas sur l'offre éducative, qu'est-ce qu'on va faire, on est plus éloigné, il nous faut peut-être un car et ainsi de suite. On n'en n'est pas là. Mais ce n'est pas la principale demande. La principale demande, c'est de rester dans nos murs avec nos petits effectifs et de ne pas changer. Pour ce que j'ai entendu. C'est vrai que c'est triste, mais c'est comme ça. J'ai fait une réunion avec les directeurs la semaine dernière. Pour le coup, on a bien discuté et on s'est entendus, y compris sur les histoires de coûts de cars, de déplacement, c'est venu sur la table. On leur a répondu que c'était à eux d'évaluer, d'organiser, entre eux, comment les moyens pouvaient être donnés à chacun en fonction des besoins identifiés. Peut-être qu'on aura une grève et ainsi de suite. Mais, détrompez-vous, moi, j'aurais aimé que ce soit là-dessus. Mais je n'ai pas l'impression que ce soit vraiment là-dessus. Mais peut-être que je me trompe.

### **Imène SOUID**

Monsieur MESSACI.

### **Brahim MESSACI**

J'ai une autre question sur le projet éducatif orlysiens. Une autre observation. Je regardais le tableau des axes, les orientations stratégiques, etc. Là aussi, on est quand même sur une base d'expérience reconduite. Avec un petit peu plus de hauteur, je pense qu'il faut qu'on ait des ambitions un peu plus grandes. Mais, ce

serait bien de cibler les objectifs par tranche d'âge, parce que, là, quand je regarde, on va jusqu'à 25 ans. Entre 11 et 25 ans, on a des objectifs complètement différents. Donc ce serait bien que, à un moment donné, on puisse avoir une petite distinction entre les différentes tranches d'âge et en disant simplement, sur cette tranche-là, on va plus insister sur ça et donc il y a un lien et on travaille la transition entre les tranches d'âge. Il y a eu avant, les clubs ados qui venaient faire le lien, le pont entre l'enfance et le service jeunesse.

**Imène SOUID**

Et ça va revenir.

**Brahim MESSACI**

Donc, cela a du sens de travailler les transitions.

**Imène SOUID**

Les passerelles.

**Brahim MESSACI**

L'ambition par tranche d'âge, ça nous permet d'être un peu plus précis.

**Imène SOUID**

Je vais juste compléter les propos de Madame BESNIET. L'idée, aujourd'hui, c'est qu'on s'est retrouvé sur des regroupements parfois un peu tardifs. Ça veut dire que la décision de regrouper se fait un peu trop tardivement, ce qui met en difficulté aussi les équipes. Il y a un travail qui est mené avec Madame BESNIET et la direction sur ces sujets-là pour anticiper et permettre justement tout ce travail de fond sur comment on fait pour que ce regroupement se passe dans les meilleures conditions en lien avec les cadres d'animation et les équipes, bien entendu. L'idée est d'avoir une organisation à l'année, dès la rentrée prochaine : comme ça, ils se projettent et ils peuvent travailler sur ces regroupements de manière plus sereine, parce que c'est aussi la difficulté qu'ils ont rencontrée. Et les parents, aussi, pour s'organiser en amont et pouvoir faire au mieux. La problématique, je pense, elle était vraiment là. C'était de se dire « voilà, on ne sait pas forcément tout de suite, ou en tout cas en amont comment on regroupait ». Là, on s'y est mis, ça y est, les choses se mettent en ordre de marche. L'organisation prend sa place et donc on va avoir une organisation normalement à la rentrée, pour l'ensemble de l'année scolaire, ce qui permettra à tout le monde de pouvoir se projeter dans cette organisation et de faire en sorte que les choses se passent plus sereinement.

Juste une petite précision parce que je ne l'ai pas dit, et je m'en excuse auprès de la personne : hier, je n'étais pas seule avec les jeunes, il y avait la responsable du PRE qui était à mes côtés et je l'en remercie. Je tiens à le préciser et je m'excuse de ne pas l'avoir citée tout à l'heure. Dans le cadre du PRE, donc, elle était à mes côtés et je l'en remercie. Y a-t-il d'autres demandes d'intervention sur ce projet éducatif ? Madame AÏT SALAH.

**Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

Si j'ai bien compris, ça, c'est les objectifs. Tout ce qui est rouge, c'est des objectifs à réaliser, qui ne sont pas réalisés. C'est fait, d'accord. Donc c'est très efficace et c'est très bien de travailler avec ça. On voit tout de suite les marges de progression. Moi, ce que je n'arrive pas à voir, c'est des partenariats avec les services de la

bibliothèque, du conservatoire, les associations sportives. J'ai noté qu'il y avait les logos de l'ASO mais, dans les activités de loisirs ou socio-éducatives, il y a forcément à un moment donné les animateurs qui font l'interface avec, on va dire, des intervenants culturels ou sportifs, diplômés ou compétents selon les matières, selon les domaines. Et, là, je ne l'ai pas retrouvé. Est-ce qu'il y a des activités qui sont en fait organisées de manière partenariale avec les équipes, notamment je pense aux bibliothèques, mais c'est un exemple, qui sont formées sur le livre, etc ? Je n'ai pas vu, s'il y avait ce genre de partenariat. Pareil par rapport au sport. Ce qui pêche en France, c'est que l'on cloisonne, on cloisonne les institutions. Alors qu'il faudrait qu'il y ait autant, en pourcentage, de culture, de sport, que d'apprentissage ou de loisirs quand on parle des loisirs socio-éducatifs hors du temps scolaire. J'aimerais bien savoir l'implication entre les services.

### **Nathalie BESNIET**

L'implication, elle existe. Trop peu, je vous le dis, par rapport aux centres de loisirs, parce que c'est toujours sur le volontariat. On a deux centres de loisirs. Bolland, qui, lui, a eu un projet, tout au long de l'année, également, sur la pratique sportive. Qui a eu, avec l'ASO, des échanges. Il y a Joliot-Curie qui ne fréquente pas toutes les semaines, mais au moins toutes les deux semaines, le centre culturel, que ce soit pour les spectacles, le cinéma, la lecture, et ainsi de suite. On a incité – et c'est aussi là, quand je disais que les projets doivent être travaillés bien en amont – à participer à tout ce qui était au moins proposé sur Orly pour que tous les enfants puissent en bénéficier. Oui, ça existe, mais ça existe trop peu dans certains centres de loisirs. Là, il y a peut-être des problèmes de transport pour les tout-petits, mais, bon, il y a, sur le haut d'Orly, la Médiathèque Bonin, notamment, où il y a des intervenants de la centrale qui montent faire de la lecture pour les enfants. Il y a des échanges. Trop peu encore. On les incite à vraiment sortir de leur structure et à profiter de ce qui se passe sur Orly, que ce soit en matière culturelle, sportive et même des espaces verts et des parcs.

### **Imène SOUID**

Madame AÏT SALAH.

### **Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

Il y a eu un âge d'or à la maison de l'enfance où il y avait un niveau de mise en corrélation avec des artistes qui donnait une qualité exceptionnelle pour un centre de loisirs. Je pense qu'il faut viser ça, parce que c'est vraiment de l'action éducative de haut niveau et qui transforme les enfants. Vraiment épanouissante et qui nourrit les enfants. Donc ça serait vraiment bien de se baser sur le projet éducatif à l'époque de la Maison de l'enfance, qui était assez exceptionnel.

### **Imène SOUID**

Madame BESNIET.

### **Nathalie BESNIET**

La maison de l'enfance n'est pas un centre de loisirs comme on peut l'entendre sur les autres. C'est bien ça le problème. Et c'est aussi pour ça que l'on en change le fonctionnement. Les inscriptions se faisaient bien en amont par ceux qui connaissaient les filières et c'est devenu un centre de loisirs de quartier, y compris un centre de loisirs de quartier à la carte où les enfants arrivaient à 10h du matin et pouvaient repartir à 11h, arriver à 15h. Ce n'était pas un mode de garde dans la totalité. On s'inscrivait à une activité ou on ne s'y inscrivait pas, on repartait, et

ainsi de suite. Là, on va laisser ouvert sur les enfants du quartier qui seraient laissés de côté par le remplissage des Etoiles. Parce que, pour l'instant, quand je parlais de centre de loisirs rempli à moitié, les Etoiles, sur une capacité de 60, il est rempli à 39, 40 à tout casser. Donc, on va remplir avec des enfants qui fréquentaient la maison de l'enfance type centres de loisirs et on va l'ouvrir à tous les centres de loisirs. Vous allez voir, parce qu'il y a une question qui a été posée tout à l'heure, c'est que les centres de loisirs, y compris pour des activités spécifiques organisées à la maison de l'enfance, vont pouvoir y aller et profiter justement de ces activités qui sont un peu atypiques et de haut niveau sur la maison de l'enfance, dans un cadre qui est différent des centres de loisirs qui, pour la plupart, se trouvent dans leur école. En même temps ils ne changent pas de locaux, et on leur donne un peu cette bouffée. Il va falloir l'organiser, y compris en transport en fonction d'où on se trouve. Mais, vous avez raison, la maison de l'enfance, elle va servir à l'ensemble des centres de loisirs existants de la ville sur des activités particulières avec une inscription au trimestre, comme on fait pour le centre équestre, comme on fait pour tout un tas de choses.

### **Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

Je ne comprends pas. C'était plus le système où, en fait, on pouvait inscrire quand on était d'un autre quartier ?

### **Imène SOUID**

Si.

### **Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

Moi, mes filles sont allées à la maison de l'enfance quand on était à la Pierre au prêtre. Après, même quand on a changé de quartier, c'était plus possible. Donc, en fait, ça existe toujours ? Quel que soit le quartier où on est, on peut inscrire les enfants à la maison ?

### **Imène SOUID**

C'était le souhait que nous avions. C'était ça qui existait mais ce qui se passait, c'est qu'on n'avait que des enfants du quartier en grande majorité qui y allaient. On avait très peu d'enfants des autres quartiers.

### **Nathalie BESNIET**

Le problème s'est posé là, effectivement, où ils ont pris la maison de l'enfance pour un centre de loisirs de quartier. Il y a un peu de mêmes extérieurs qui arrivaient encore à avoir des places, mais c'était quand même monopolisé assez rapidement, parce qu'ils connaissaient les rouages pour se réinscrire. Cela avait perdu le sens initial du projet. Aujourd'hui, on va le laisser ouvert, je vous dis, alors qu'il y a, les Etoiles y compris, qui étaient à moitié vides, ou en tout cas un tiers vide, pour mettre les enfants au centre de loisirs du quartier qui est le centre les Etoiles. On va laisser la possibilité d'avoir des inscriptions pour les gens du quartier et autres, mais ça va être principalement les gens du quartier, sur un nombre de places défini. Et permettre à l'ensemble des centres de loisirs de la ville de profiter des activités spécifiques données sur la maison de l'enfance.

### **Imène SOUID**

L'objectif, c'est vraiment d'être ouverte à l'ensemble des quartiers et la façon dont on a trouvé l'équilibre et la décision qui a été prise par les services et Madame BESNIET, c'est de se dire « on fait une partie réservée aux enfants du quartier

parce que c'est une demande et une attente de la population du quartier, donc on laisse toujours cette possibilité, mais par contre on permet également, par un autre biais, en s'adressant directement aux accueils de loisirs, de permettre aux enfants des autres quartiers de pouvoir bénéficier de cet équipement qui a une particularité, une spécificité ». Ce qui n'était pas tout à fait le cas au départ. Au départ, c'était que du quartier, au tout début. Quand j'ai pris la délégation, il n'était que du quartier. J'ai ré-ouvert et on a permis de ré-ouvrir à l'ensemble. Mais on s'est aperçu que, dans les faits très peu d'enfants des autres quartiers bénéficiaient de cet équipement. On a donc souhaité pouvoir rééquilibrer en disant « concrètement, on permet à l'ensemble des enfants de tous les quartiers de la ville de pouvoir bénéficier de cet équipement pendant les vacances scolaires, sans pénaliser pour autant les enfants du quartier », parce qu'ils avaient une habitude et une volonté et un souhait de pouvoir aussi en bénéficier. Voilà l'objectif : trouver un compromis pour permettre les deux objectifs, à la fois les enfants du quartier et à la fois l'ensemble de la ville.

Monsieur MESSACI.

**Brahim MESSACI**

Sur ce dernier point, je pense qu'il faudrait quand même que les gens de la ville qui le souhaitent puissent s'inscrire, au-delà de l'appartenance au quartier.

**Imène SOUID**

Oui.

**Brahim MESSACI**

Après, que, dans les faits, ils y soient moins parce que les gens du haut d'Orly le font plus facilement, plus rapidement, etc., tant mieux. Mais que ce ne soit pas fermé aux autres.

**Imène SOUID**

Ce n'est pas fermé.

**Brahim MESSACI**

Ils n'y allaient pas, c'est des choix, mais, au moins ils ont la possibilité de le faire. S'ils ne le font pas... C'est ce sujet-là que je voulais aborder : « pourquoi on n'a pas des taux de remplissage dans les centres de loisirs qui soient au taquet ? » On a un système d'inscription qui bloque, à un moment donné. C'est-à-dire que, quand les gens ont dépassé la période de vacances, puisque ça ouvre, je crois à partir du moment où les vacances ont commencé pour la période qui suit, donc si on limite le nombre, s'il y a une période qui est trop courte où l'accès à l'inscription est rendu compliqué parce qu'elle est un peu compliquée sur le site pour différentes raisons, mais surtout la période qui est trop courte cela veut dire qu'à un moment donné – parce que vous avez des besoins d'organisation, des effectifs et tout le reste, ce que je peux comprendre – ça a un effet pervers. L'effet pervers c'est qu'on a moins de personnes qui peuvent s'inscrire parce que, surtout celles qui n'ont pas anticipé, ne les inscrivent pas et, donc, on se retrouve dans un truc où on a moins d'inscrits et, donc, il faut faire du regroupement. Ça joue aussi. C'est une donnée.

**Imène SOUID**

Je vais juste préciser une petite chose. On n'a jamais eu un taux de remplissage alors que, avant, on inscrivait la veille pour le lendemain ; nos équipements

publics, nos accueils de loisirs n'ont jamais été remplis à plein, je vous le dis, sur beaucoup de secteurs, c'est une réalité. Je rappelle que les habitants ont la possibilité de faire aussi leurs inscriptions en venant au guichet et en s'inscrivant sur le guichet unique. Chaque situation, à chaque fois, elle est individuelle sur un temps : vous avez votre planning de travail qui a changé, vous venez voir le service en disant « voilà, j'ai mon planning de travail qui a changé », on essaie de trouver une solution et, à chaque fois, on fait au cas par cas. On s'est toujours adapté sur la Ville d'Orly. L'objectif est de continuer à pouvoir répondre à ces spécificités quand c'est du particulier. Alors on a aussi les familles qui sont récurrentes sur, chaque fois, je ne m'inscris pas au bon moment. Mais cela nous met en difficulté sur l'organisation parce que, derrière, on n'a pas les taux d'encadrement correspondant et il faut recruter. Et il faut trouver des personnels qualifiés dans un temps record. D'où cette organisation qui a été proposée, qu'on a délibéré en Conseil municipal il y a 2 ou 3 derniers conseils municipaux. Voilà : l'objectif, c'est à la fois de répondre à l'objectif de qualité, avec du personnel qu'on rassure aussi sur l'emploi parce que c'est des gens qu'on recrute sur l'année, parce qu'on sait et on a une vision sur les inscriptions ; c'est aussi une qualité de service qui est rendue aux enfants parce qu'on forme ces agents et on sait que ce sont des agents qu'on a accompagnés tout au long de l'année et on a donc une qualité de service qui est aussi meilleure. Concernant, comme je vous le disais, les inscriptions, il y a le côté dématérialisé, bien sûr, mais il y a aussi, toujours, le côté humain, avec le guichet unique qui permet d'accueillir et de répondre aux demandes.

Madame BESNIET.

### **Nathalie BESNIET**

Je vais rajouter que la question se pose différemment. C'est-à-dire qu'il y a des inscriptions qui sont en temps et en heure. Et puis il y a des inscriptions qui sont après. Il y a une liste d'attente qui existe parce que la volonté municipale, c'est quand même d'accueillir le plus d'enfants possible plutôt que de les laisser chez eux. Ceux qui ne partent pas en vacances. Par contre, la question, elle est – et après, avec les embauches qu'on aura – de ré-ouvrir une structure. Cela ne pose pas de problème de se poser la question à l'instant T et de dire « là on a beaucoup d'inscriptions. On a réussi à embaucher, on a les éducateurs, le taux d'encadrement. On ré-ouvre une structure ». Plutôt que de les laisser ouvertes, tout le temps, surtout pendant les périodes de vacances scolaires et notamment les grandes périodes juillet et août, à moitié vides. Donc, c'est pas « on a moins de monde parce que... ». Non, il y a des listes d'attente qui existent. Les parents le savent. Après, on s'organise, y compris s'il nous faut embaucher. Et on préfère se poser la question au cas par cas de ré-ouvrir une structure plutôt que d'en avoir plusieurs d'ouvertes à moitié vides.

### **Imène SOUID**

Monsieur DI CICCO.

### **Christophe DI CICCO**

A ce propos, moi, j'aime bien ce côté échanges entre quartiers, et je faisais souvent allusion aux réunions urbaines. Le fait que l'on a des réunions urbaines qui sont tout le temps sur le bas d'Orly, je trouve que c'est comme ça qu'on crée des zones et qu'on sépare les gens. L'idée, c'est de les réunir. Donc, pour les réunir, effectivement, cet échange d'aller d'un quartier à un autre, est-ce qu'on ne peut

pas, aussi, avoir, peut-être, quelque chose de tournant ? Je ne sais pas combien on a de centres de loisirs : 5, c'est ça ?

**Imène SOUID**

10, en tout.

**Christophe DI CICCIO**

Est-ce qu'on ne peut pas faire quelque chose de plus tournant et dire « cette semaine un c'est ce centre de loisirs-là et on est sur une zone et on a tous les enfants qui partent de leur lieu et puis qui sont sur ce centre de loisir ». C'est pas possible ?

**Imène SOUID**

Ce n'est pas possible d'accueillir l'ensemble.

**Christophe DI CICCIO**

C'est combien d'enfants ?

**Imène SOUID**

La capacité d'accueil du plus gros centre de loisirs, c'est 110, mais on accueille, en gros, en moyenne, au plus haut, 700 enfants par jour sur les périodes de vacances scolaires.

**Christophe DI CICCIO**

OK, donc ça ne marche pas.

**Imène SOUID**

Monsieur BOURIACHI.

**Philippe BOURIACHI**

J'ai une question importante à vous poser et, Nathalie, si tu pouvais me donner une réponse, ça m'aiderait énormément. Pourquoi un animateur de Joliot-Curie apprécié de tous les parents et des enfants a demandé son changement de centre ? Et c'est le quatrième depuis l'année dernière. Que se passe-t-il dans ce centre ?

**Imène SOUID**

Pas de situation, individuelle déjà.

**Philippe BOURIACHI**

Ça fait 4, un groupe.

**Imène SOUID**

Mais je n'ai pas compris la question.

*[Propos hors micro]*

C'est leur droit. Si vous avez une problématique à ce moment-là, vous interpellez Madame BESNIET qui vous apportera une réponse. Là, tout de suite, comme ça, elle ne peut pas vous l'apporter, c'est sûr. Pas de particularité là-dessus. Autre chose ? Non ? C'est bon. Alors on passe au vote.

*Adopté à l'unanimité*

5 abstentions : 3 du groupe « Agir pour Orly », Florence Aït-Salah Lecervoisière et Nicole Duru-Berrebi

## **8-2. Validation des protocoles transactionnels proposés dans le cadre des prestations réalisées pour la journée pédagogique du 10 décembre 2022.**

### **Nathalie BESNIET**

Depuis 2016, la direction de l'éducation et de l'enfance de la Ville d'Orly organise une rencontre annuelle d'échanges autour de pratiques professionnelles à destination des acteurs du secteur. La quatrième journée s'est ainsi déroulée le samedi 10 décembre 2022. Elle a rassemblé 63 agents autour d'ateliers participatifs, pratiques ou théoriques, sur les thématiques citées dans le rapport. Pour l'organisation de certains ateliers, les services ont sollicité des partenaires ou des prestataires ayant les compétences requises. À ce jour, deux n'ont pas été réglés. Il s'agit de celle assurée par Monsieur Jugand-Monot, à savoir une intervention relative à la gestion des enfants au comportement difficile, pour un montant de 350 euros. Et celle assurée par l'Association A l'adresse du jeu, donc autour du jeu, comme son nom l'indique, pour un montant de 150 euros. Deux protocoles transactionnels sont proposés pour solder les deux prestations sur la base des justificatifs produits. Il est donc demandé au Conseil municipal d'approuver ces deux protocoles transactionnels.

### **Imène SOUID**

Des demandes d'intervention ? Non. On passe au vote.

*Adopté à l'unanimité*

## **8-3. Attribution de subventions aux écoles maternelles et primaires et aux collèges pour l'année scolaire 2022/2023.**

### **Nathalie BESNIET**

Depuis plusieurs années, la Caisse des écoles octroyait une aide financière pour les projets des écoles et des collèges. Comme vous le savez, la Ville souhaite dissoudre la Caisse des écoles et a d'ores et déjà transféré sur le budget Ville toutes les activités assumées préalablement par celles-ci. C'est donc dans ce cadre qu'il vous est présenté, pour approbation, les subventions allouées pour l'année 2022-2023 aux écoles et collèges sur la base de critères définis dont vous avez eu le détail dans le rapport. Ainsi, cette année, 14 projets bénéficient d'une subvention : 6 projets pour les maternelles, 6 projets pour les élémentaires, 2 projets pour le collège Dorval. Pour un montant total de 10.267 euros. Il est demandé au Conseil municipal d'approuver le montant, des subventions allouées.

### **Imène SOUID**

Merci. Des questions ? Madame AÏT SALAH.

### **Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

Est-ce que c'est possible d'avoir les projets ? Je n'ai pas réussi à les télécharger.

### **Imène SOUID**

On peut vous les renvoyer.

**Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

Mon étonnement c'est justement, c'est une partie du budget, c'est une aide.

**Imène SOUID**

Tout à fait.

**Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

D'accord. Le montant global du projet nous indiquerait si c'est un projet au long cours, si c'est un projet événementiel. Je voulais le détail. Combien de d'élèves touchés et combien de séances ?

**Imène SOUID**

C'est l'appel à projets sur lequel ils répondent que Madame AÏT SALAH souhaiterait avoir.

**Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

C'est ça.

**Imène SOUID**

Ce sont des gros dossiers, mais on pourra vous les communiquer, je pense, il n'y a pas de souci.

**Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

Ce serait bien d'avoir une synthèse, s'il y a des artistes, par exemple, qui intervient ?

**Imène SOUID**

Chaque projet est unique et différent. C'est pour ça. On avait réalisé un tableau synthétique, donc on vous le transmettra.

**Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

Merci.

**Imène SOUID**

Je vous en prie. D'autres demandes ? Monsieur MESSACI.

**Brahim MESSACI**

Comme ce sont des projets qui vont dans le sens de l'activité des écoles, je trouvais que c'était un petit peu dur de dire uniquement plafonné à 80%. Je comprends la démarche qu'on aille chercher des subventions ailleurs mais si on a un très très beau projet, on peut se dire qu'il n'y a plus d'argent dans la caisse, mais on le finance quand même. On peut dire qu'on demande à ce qu'il y ait 80% mais que ce n'est pas excluant, en tout cas. Et, le deuxième, c'est, chaque projet doit être en lien avec les valeurs municipales, évidemment inscrites dans le PEDT. Il peut y avoir des projets qui sortent mais vu qu'ils sont suffisamment innovants pour donner envie d'être financés quand même, je trouvais que c'était un petit peu rigide. C'est tout.

**Imène SOUID**

Les critères avaient été travaillés à l'époque dans le cadre de la Caisse des écoles et du comité de gestion, en lien avec des parents d'élèves, des directeurs d'écoles et les membres du comité de gestion de la Caisse des écoles. Ce sont 5 critères

qui avaient été retenus, suite à un échange et un travail sur les éléments pour identifier parce qu'on avait eu une hausse des demandes et il fallait, à un moment donné, mettre des critères pour pouvoir répondre. C'est toujours difficile d'avoir des critères objectifs qui permettent d'avoir justement une analyse derrière et de se dire pourquoi, et de nous couvrir, entre guillemets sur « on n'a pas financé juste parce que l'on préfère et parce que ci et ça. » On avait mis en place des critères qui avaient été travaillés dans ce cadre-là et c'est ces critères qui avaient été retenus lors des échanges. D'autres demandes d'intervention ? Non. Je propose de passer au vote.

*Adopté à l'unanimité*

#### **8-4. Signature de la convention d'attribution d'une subvention par la Région Île-de-France dans le cadre du dispositif « aide aux festivals » pour le festival des arts de la rue « Orly en fête ».**

##### **Nathalie BESNIET**

Chaque année, la Ville organise, début juin, le festival des arts de la rue, Orly en fête et programme tout au long de l'été, en lien avec la direction jeunesse, des spectacles hors les murs. Par délibération en date du 19 mars 2023, le Conseil régional a décidé d'octroyer à la Ville une subvention d'un montant de 18.000 euros et sollicite pour son versement l'approbation du Conseil municipal. Il est donc demandé au Conseil municipal de se prononcer sur la signature de cette convention et la perception des 18.000 euros.

##### **Imène SOUID**

Merci. Des demandes d'intervention ? Monsieur BOURIACHI.

##### **Philippe BOURIACHI**

Ce que je veux dire, c'est que vous avez la chance extraordinaire – et je vous envie – d'avoir un conseiller régional extraordinaire. Bien sûr. Il était même meilleur et je ne sais pas si, un jour, avec tous les efforts que je vais faire, j'arriverai au niveau de l'orteil d'Alain GIRARD. C'est pour ça que je vais être obligé de me mettre en position allongée pour pouvoir être au même niveau. Blague à part. Ce que je veux dire, c'est que, honnêtement et vous savez très bien comment ça fonctionne un petit peu partout lorsqu'on a une intention et qu'on met une alerte quelque part en disant « vous savez, c'est quelque chose qui est important » et donc les autres le regardent avec bienveillance. Donc vous avez un conseiller régional, même si ce n'est pas marqué dans le journal d'Orly et dans l'intranet, n'hésitez pas, de temps en temps, à lui tirer les cloches et lui dire « Écoutez, travaillez pour votre ville ». Mais, si ne je suis pas au courant que vous faites des demandes parce qu'en plus ce n'est pas ma commission, moi c'est la commission des sports mais croyez-moi que je suis bienveillant pas qu'avec Orly mais avec tout le monde. Et merci à Patrick Karam. N'hésitez pas, je suis à votre disposition pour travailler en bonne intelligence pour l'intérêt des Orlysiens et des Orlysiennes.

##### **Imène SOUID**

Merci. Madame BESNIET.

**Nathalie BESNIET**

Juste pour terminer, c'est surtout une chance pour les Orlysiens d'avoir un festival et l'organisation de spectacles hors les murs et qu'ils soient reconnus par la Région et donc financés.

**Imène SOUID**

Bravo, Madame BESNIET et bravo aux services. Je vous propose de passer au vote.

*Adopté à l'unanimité*

**9-1. Convention avec le Conseil Départemental de l'Accès au Droit du Val-de-Marne pour le portage et le fonctionnement du Point d'Accès au Droit d'Orly.****Karine BETTAYEB**

Il s'agit d'une convention entre le Conseil départemental de l'accès au droit du Val-de-Marne, dit CDAD, et la Ville, concernant le portage et le fonctionnement du point d'accès au droit d'Orly. Selon la politique nationale d'accès au droit, toute personne doit pouvoir accéder gratuitement et de manière confidentielle à une première information juridique. Le CDAD est piloté par le tribunal de grande instance de Créteil et met en lien des partenariats entre le tribunal, le Parquet, le barreau, les chambres des notaires et des commissaires de justice, des bénévoles issus des professions juridiques diverses ainsi que des associations. Le PAD d'Orly permet d'apporter gratuitement une information de proximité sur leurs droits et devoirs aux personnes ayant à faire face à des problèmes juridiques ou administratifs sans condition de domiciliation. Pour 2022, 9.916 personnes ont été accueillies par le personnel et ou par les différents intervenants présents. C'est dans le cadre du portage et du fonctionnement du PAD que la ville perçoit une subvention de 10.000 euros de l'Agence nationale de cohésion des territoires *via* le CDAD. Il nous est demandé de se prononcer sur ce rapport et d'approuver cette convention. J'en profite pour dire qu'une nouvelle plaquette a été faite concernant le PAD, avec des informations assez claires. On peut la retrouver sur le site de la ville, mais pas que. Elle existe aussi en format papier, dans divers lieux de la ville.

**Imène SOUID**

Merci, Madame BETTAYEB. Des demandes d'intervention ? Monsieur BOURIACHI.

**Philippe BOURIACHI**

Madame la Maire, chers collègues du Conseil municipal, figurez-vous qu'évidemment j'abonde dans ce sens et je suis très fier du point d'accès au droit que j'avais appelé dans mon programme 2014 « la maison du droit », qui n'existait pas dans le vôtre et qui a été, bien copiée. Et on dirait l'original. Donc, je vous félicite. Un petit peu d'autosatisfaction. Je voudrais juste rappeler quelques chiffres importants. Et, merci, Karine. Pour 2022, 9.916 personnes ont ainsi été accueillies. J'aimerais juste savoir, si c'est 9.916 différentes personnes ou 9.916 dossiers ? Une personne aurait pu y aller 10 fois ou 15 fois. Juste pour qu'on ait un ordre d'idée sur le nombre d'Orlysiens qui ont été directement là-dessus.

**Imène SOUID**

Madame BETTAYEB va vous répondre.

**Karine BETTAYEB**

J'ai le rapport d'activité sous les yeux, donc, dans ce chiffre, il n'y a pas que de l'accueil physique. Il y a aussi de l'accueil téléphonique. Il y a le personnel, notre personnel, nos agents d'accueil, et la directrice du PAD qui a des compétences juridiques et également l'accueil des intervenants. Donc, tout ça fait ce chiffre. En revanche, de savoir est-ce que ce sont des familles différentes ou plusieurs accueils, ça, je ne l'ai pas répertorié.

**Imène SOUID**

Je ne pense pas qu'on puisse avoir ces éléments parce qu'il y a une confidentialité à avoir sur certains éléments. C'est les mêmes familles. A vérifier.

**Philippe BOURIACHI**

J'ai une autre question. La convention s'applique du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023. C'est l'article 3 de la convention. Je rappellerai que nous sommes le 6 juillet 2023. C'était juste pour le fun, histoire de vous montrer que je lis avec attention ce que vous m'envoyez quand je le reçois. Article 4 de la convention et, là, par contre, ce n'est pas drôle du tout parce qu'on parle de montant sauf qu'il n'y a que des X. C'est combien ? Il n'y a pas dans le rapport. Dans la convention, ce n'est pas écrit. Du coup, c'est la convention que vous signez.

*[Propos hors micro]*

Oui, il faut qu'on le rajoute. D'accord. Merci infiniment.

**Imène SOUID**

Madame AÏT SALAH.

**Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

Est-ce que, dans les intervenants ou les associations extérieures, il y a des syndicats, par rapport au droit du travail ?

**Imène SOUID**

On oriente. A ma connaissance, on peut orienter vers la maison des syndicats quand il y a et on pense plutôt à la maison des syndicats, mais il n'y a pas de professionnel sur le point d'accès au droit. Il y a une avocate en droit du travail, mais pas de syndicat en tant que tel.

**Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

Donc je voudrais juste alerter, attirer votre attention sur le fait qu'en fait il y a quand même beaucoup de gens, en fait, sur Orly, beaucoup de salariés qui sont dans des emplois précaires et ultra exploités, notamment des jeunes. Et que la présence de permanences syndicales ou de partenaires syndicaux dans les initiatives municipales en direction de la jeunesse, l'emploi, etc., serait vraiment souhaitable parce qu'il y a vraiment, y compris les jeunes qui sont en apprentissage, il y a vraiment beaucoup d'exploitation, en fait et les jeunes ne sont pas du tout outillés pour faire face. Et puis il y a une partie des gens, aussi, qui ne sont pas outillés pour faire face. Et il n'y a pas de maison des syndicats, il n'y a pas de bourse de travail, à Orly, donc je trouve qu'on serait bien...

**Imène SOUID**

On a un avocat de droit du travail à disposition.

**Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

C'est bien.

**Imène SOUID**

Et qui peut orienter vers la maison des syndicats.

**Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

C'est bien, mais peut-être qu'elle n'est pas suffisamment... Combien de temps elle... ?

**Imène SOUID**

Encore et toujours, jamais suffisant, Madame AÏT SALAH...

**Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

Non, mais elle est là combien de temps ? Elle peut recevoir tous les jours, une fois dans le mois ?

**Imène SOUID**

Il y a des rendez-vous, il y a des créneaux, comme toute organisation, Madame AÏT SALAH.

**Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

Je vous assure que les permanences syndicales, ça peut être aussi très instructif.

**Imène SOUID**

On a la chance d'avoir une maison des syndicats pas très loin, à Créteil, qui est là justement pour répondre à tous ces besoins-là. Et, donc, on les oriente aussi vers ça. Et aussi à Choisy-le-Roi. Alors, on passe aux voix.

*Adopté à l'unanimité*

### **Questions diverses**

Nous allons maintenant passer aux questions diverses. On a un vœu mais ce sont les questions diverses d'abord.

Monsieur BOURIACHI, votre première question.

**Philippe BOURIACHI**

*Madame La Maire, nous apprenons que tout le Bureau de l'ASO Natation démissionne, avez-vous des informations sur le pourquoi une telle décision ?*

**Réponse de Imène SOUID**

Monsieur BOURIACHI, je sais que vous avez du mal à l'entendre mais l'ASO est une association et à ce titre elle est souveraine dans son fonctionnement. J'ai cru comprendre que cette démission était liée à des problèmes internes entre la section et l'ASO mère mais que le bureau resterait en place jusqu'en septembre.

Monsieur MESSACI, votre première question.

**Brahim MESSACI**

*Ces dernières années, pour lutter contre les excès de vitesse, la ville a largement usé de l'installation de dos d'âne. Cette réponse au problème de vitesse ne peut et ne doit pas être poursuivie sans qu'elle fasse partie d'un plan plus large dans lequel nous pourrions retrouver des mesures telles que : l'aménagement de routes pour qu'elles soient partagées entre les automobiles, les moyens de transport dit « doux », et les piétons ; l'installation de radars pédagogiques, des zones 30 ou 20 kms/h, la mise en place d'actions pédagogiques auprès des conducteurs en particulier des plus jeunes, etc.*

*En effet, ces dos d'âne, dont nous pensons que plusieurs sont non conformes, provoquent douleurs et lassitude des automobilistes en particulier chez les professionnels de la route (chauffeurs de bus, livreurs, etc.) et usure matérielle. Avez-vous pu évaluer les résultats de ces installations ? Quels engagements pouvons-nous prendre pour réduire la vitesse sur les routes Orlysiennes ?*

**Réponse de Imène SOUID**

Monsieur MESSACI, nous avons décidé de lancer cette année une étude de circulation et de stationnement afin de lutter contre les excès de vitesse. Des solutions seront recherchées en fonction du trafic de chaque voie. Il est vrai que nous avons beaucoup de dos d'âne qui je le souligne sont majoritairement réalisés à la demande des riverains au travers notamment des conseils de quartiers.

Monsieur BOURIACHI, votre deuxième question.

**Philippe BOURIACHI**

*Madame La Maire, le mercredi 28 juin 2023, selon nos informations, le Directeur du Développement Urbain aurait utilisé un badge essence pour remplir le réservoir de son véhicule personnel, en a-t-il le droit ? Selon nos informations il bénéficierait d'un véhicule de fonction, pouvez-vous nous confirmer cette information ? Si oui quelle est la marque et le modèle du véhicule ? Comment procède-t-il pour faire le plein de carburant de ce véhicule ? Puisque vous nous avez affirmé la dernière fois qu'il ne restait plus que 4 cartes essence. Pouvez-vous nous dire à quelle date le conseil municipal a voté la délibération pour lui octroyer ces avantages ?*

**Réponse de Imène SOUID**

Monsieur BOURIACHI, j'imagine que vous avez remercié l'agent des services techniques qui vous a transmis la photo et qui a ainsi nourri votre côté people. Monsieur le directeur général adjoint en charge de l'urbanisme a effectivement exceptionnellement alimenté le 28 juin sa moto personnelle qu'il a utilisé à des fins professionnelles d'un plein de 10 litres. Il a un véhicule de service de marque Renault type Captur. Il bénéficie comme les membres de la direction générale d'un badge d'accès aux pompes à essence municipales.

Monsieur MESSACI, votre deuxième question.

**Brahim MESSACI**

*Alors qu'une mobilisation pour limiter les nuisances et ses conséquences sur la santé du survol des zones d'habitation par les nombreux avions était organisée le 9 mai dernier, à l'initiative d'associations de riverains et d'élus, aucun représentant de notre ville ne semblait être présent alors que ce rassemblement se voulait unitaire. Pouvons-nous savoir pourquoi ?*

**Réponse de Imène SOUID**

Monsieur MESSACI, d'abord je n'ai jamais été invitée. Par ailleurs, nous n'avons jamais participé à ce type d'initiatives parce que nous ne sommes survolés qu'en cas d'utilisation de la piste de secours. Elle a pu être davantage utilisée ces derniers mois en raison de la reprise du taxiway. Mais en temps normal, nous sommes peu survolés en tout cas beaucoup moins que les villes de Villeneuve le Roi ou Savigny par exemple. Deuxième raison, c'est que les villes se sont construites autour de l'aéroport et que loin d'en décrier la présence nous militons pour que l'aéroport bénéficie aux populations riveraines dont la nôtre. Troisième raison, c'est que Adp et tout particulièrement la directrice actuelle de l'aéroport d'Orly sont engagés dans une démarche environnementale allant des montées-descentes, types d'avions et de carburant, et protection de la biodiversité sur site. En tant que Vice-présidente chargée de l'insertion et de l'emploi à l'EPT, je vous assure que la présence de l'aéroport est une chance pour notre bassin d'emploi. A nous de travailler pour que les Orlysiens accèdent mieux à l'aéroport et notamment en nous mobilisant pour l'arrivée du tramway jusqu'à pont de Rungis.

Monsieur BOURIACHI, merci de poser votre troisième question.

**Philippe BOURIACHI**

J'étais persuadé que les vidéosurveillances n'étaient utilisées qu'en cas d'infraction. Donc, c'est étonnant que vous sachiez l'agent qui m'aurait envoyé la photo. L'utilisation d'appareils de vidéoprotection en dehors du cadre légal...

**Imène SOUID**

Ce n'est pas par la vidéosurveillance. Les langues se délient très vite, vous savez. Vous avez vos infiltrés, nous avons les nôtres.

**Philippe BOURIACHI**

J'espère bien. Sauf que vous faites erreur. Ce n'est pas l'agent qui a pris la photo qui me l'a envoyée. Mais je remarque qu'on utilise un véhicule personnel à des fins professionnelles.

**Imène SOUID**

Votre question, Monsieur BOURIACHI, s'il vous plaît.

**Philippe BOURIACHI**

C'est illégal.

**Imène SOUID**

Votre question.

**Philippe BOURIACHI**

Surtout s'il y a un véhicule de service. C'est illégal. Nous verrons pour, éventuellement, un article 40.

**Imène SOUID**

Votre troisième question.

**Philippe BOURIACHI**

*Madame La Maire, le samedi 24 juin 2023 aux côtés des élus de la majorité municipale vous avez eu énormément de plaisir à accueillir les élèves entrant au collège à la prochaine rentrée et leurs parents, aucuns élus de la minorité n'a pu être présent car personne n'a été informé de cette action. S'agit-il d'une erreur d'information à destination des élus de la minorité ou une action délibéré' de privatiser un moment d'union communale ? S'il s'agit d'une erreur pouvons compter sur vous et vos services pour que cela ne se reproduise plus dans le futur pour toutes les manifestations à destination des Orlysiens orlysiennes ainsi que du personnel communal ?*

**Réponse de Imène SOUID**

Monsieur BOURIACHI, je suis au regret de vous dire que personne n'a remarqué votre absence. Malgré tout, on y réfléchira la prochaine fois.

Monsieur MESSACI, votre troisième question. Ou Madame TANFOURI.

**Noëline TANFOURI**

*Avec l'été et ses fortes chaleurs qui approchent, quelles mesures destinées aux publics les plus vulnérables, la municipalité compte-t-elle prendre afin de les aider à surmonter ces périodes particulièrement éprouvantes ?*

**Réponse de Imène SOUID**

Comme chaque année, nous activons notre cellule de veille qui appelle au quotidien les personnes vulnérables qui se sont inscrites sur le registre communal afin de connaître leur état de santé et répondre à leurs besoins. Par ailleurs, une cartographie des lieux rafraîchis a été établie et vous a été présentée au dernier Conseil municipal dans le cadre de notre plan local canicule et communiquée sur les supports de la ville avec des actions adaptées des services municipaux. Sans oublier les jeux d'eau et les 3 fontaines brumisateurs que j'évoquerai tout à l'heure dans votre question relative à l'eau.

Monsieur BOURIACHI, votre quatrième question.

**Philippe BOURIACHI**

*Madame La Maire, l'annuaire intranet de la ville ne permet pas aux agents de la ville de pouvoir avoir les photos, mails et coordonnées pour joindre ou identifier les conseillers conseillères municipaux de la minorité, pensez-vous que cette anomalie puisse être réglée ?*

**Réponse de Imène SOUID**

Monsieur BOURIACHI, il ne s'agit pas d'une anomalie. Un annuaire a pour vocation de vous donner les coordonnées des personnes que potentiellement vous auriez besoin de joindre. Les élus de la majorité municipale sont identifiés car ils disposent de délégations. A ce titre les agents peuvent avoir besoin de les contacter. Vous ne disposez pas de délégations donc les agents n'ont pas besoin dans le cadre de leur activité professionnelle de vous contacter. Cet annuaire n'est pas un outil de communication. C'est un outil professionnel.

Madame TANFOURI, votre quatrième question.

**Noëline TANFOURI**

*À l'occasion de l'assemblée générale de l'ASO Basket, le résultat comptable affichait un déficit de près de 100 000 euros cette année. Comment la municipalité peut-elle aider l'Aso, club omnisport qu'elle finance en très grande partie, à assainir les finances de l'Aso Basket ?*

**Réponse de Imène SOUID**

Je vais prendre un peu plus de temps pour répondre à cette question car la situation de l'Aso basket nous inquiète. Je l'ai dit tout à l'heure à Monsieur Bourriachi, il faut garder à l'esprit que l'ASO est souveraine en matière de gouvernance et de gestion.

Au regard de l'intérêt communal des actions proposées par l'association omnisports (développement de la pratique physique et sportive, participation aux événements municipaux, actions socio-éducatives auprès des jeunes Orlysiens...), la ville lui accorde son soutien notamment en lui versant une subvention annuelle dont le montant est en rapport avec les activités réelles qu'elle porte et au regard de ses besoins réels de financements, non assurés par d'autres financeurs.

Le montant alloué en 2023 de 577.000 euros répondait bien aux besoins des activités habituelles portées par l'ASO.

Néanmoins, la ville a pris connaissance ces derniers mois que l'ASO rencontrait effectivement des difficultés dans le déploiement d'une équipe de basket féminine en nationale 1.

Ce nouveau projet qui devrait coûter 290 000 euros en année pleine, selon les indications données par l'ASO basket, n'a pas fait l'objet d'un plan de financement prévisionnel (dépenses, recherches de financeurs, sponsors etc...).

La ville, qui siège à titre consultatif dans les instances de l'ASO, a alerté les dirigeants sur la nécessité d'établir un budget prévisionnel et sur la pertinence à ce que les instances de l'ASO statuent sur le déploiement de la nationale 1 en basket.

A été rappelé à cette occasion que le soutien de la ville reste prioritairement en faveur du sport pour tous et de l'action socioéducatrice auprès des jeunes Orlysiens. Dès le départ, il avait été énoncé que nous ne pouvions pas financièrement supporter un tel coût.

Lors de l'instruction de la demande de subvention, la ville s'assurera auprès des dirigeants de l'Aso que les bonnes mesures ont été prises en matière de gestion financière pour résoudre les difficultés rencontrées, et ce, dans le cadre du contrôle des fonds qui sont alloués à l'ASO et du dialogue de gestion.

Monsieur BOURIACHI, votre cinquième question.

**Philippe BOURIACHI**

*Madame la Maire, selon nos informations le couple de gardien du centre équestre bien que les 2 soit en retraite serait toujours dans le logement de fonction destiné au gardien en fonction, pour rappel le mari qui était gardien a pris sa retraite depuis plusieurs années, puis c'est sa femme qui est devenu gardien alors qu'elle*

*occupait un emploi temps à la ville d'Orly privant de faite un emploi à temps plein sur le poste de gardien nous la remercions quand même pour les économies réalisé pour le contribuable.*

*A/ La gardienne cumular d'emplois recevait-elle une rémunération ou l'attribution du logement faisait office d'émoluments compensatoires ?*

*B/ A quelle date le couple de retraité va libérer le logement ?*

*C/ Les travaux de réhabilitations du logement sont-ils à prévoir ? Si oui un devis a-t-il était réalisé ? Si oui quel en est le montant ?*

### **Réponse de Imène SOUID**

Monsieur BOURIACHI, je ne sais pas comment vous le dire, mais vos informations sont fausses.

Pour la question A, je vous le rappelle que la gardienne a toujours été la gardienne en titre du centre équestre, pas son mari. Cette personne, que vous semblez peu apprécier, a toujours donné grande satisfaction, était logée pour nécessité absolue de service sans rémunération supplémentaire.

Pour la question B, un bail précaire a été établi au nom du gardien remplaçant.

Pour la question C, l'état des lieux sera réalisé en juillet au départ du gardien remplaçant et les travaux nécessaires seront alors estimés.

Monsieur MESSACI, votre cinquième question.

### **Brahim MESSACI**

*Pour faire suite à notre tribune sur le sujet, publiée début juillet au journal local, nous souhaiterions savoir si la municipalité à engager un travail visant à économiser l'eau sur notre commune, et si oui, en connaître les mesures et les échéances.*

### **Imène SOUID**

Vous avez une autre question, avant.

### **Brahim MESSACI**

Pardon. Vous pouvez peut-être répondre à celle-là et on reviendra sur l'autre ?

### **Réponse de Imène SOUID**

Monsieur MESSACI, ce travail de gestion de l'eau a débuté il y a déjà quelques années. Vous le savez, nous avons installé des bassins de récupération des eaux de pluie à Marcel Cachin et place du marché dans le Centre ancien et un bassin de récupération des eaux de vidange de la piscine. Cette eau est utilisée par les services municipaux pour le lavage de la voirie et l'arrosage des plantes ainsi que par des prestataires qui ont besoin de se ravitailler en eau.

La ville a installé, le 15 juin, 3 fontaines brumisateurs qui sont peu consommatrices d'eau dans le cadre du plan canicule. Nous avons sensibilisé la population *via* une communication réseaux numériques et le personnel communal *via* la communication interne.

J'en profite pour dire un mot sur la régie de l'eau au sein de laquelle nous avons engagé un travail sur les éventuelles fuites qui seront réparées en instantané.

Monsieur BOURIACHI, votre sixième question.

**Philippe BOURIACHI**

Je ne sais pas d'où vous tenez votre information que je n'apprécie pas Madame Ihlali.

**Imène SOUID**

Le terme « cumulard » me semblait dire, en tout cas, cela. Votre sixième question, Monsieur BOURIACHI, on avance.

**Philippe BOURIACHI**

Vous avez un autre mot ? Cumul, cumulard. Madame la Maire n'affirmez pas des propos calomnieux.

**Imène SOUID**

Ce ne sont pas des propos calomnieux.

**Philippe BOURIACHI**

Mais je m'en fous que je l'apprécie ou que je ne l'apprécie pas. Je ne la connais pas, c'est indifférent. Sauf qu'il y a des Orlysiens qui posent des questions, des employés qui posent des questions.

**Imène SOUID**

Votre question.

**Philippe BOURIACHI**

*Madame la Maire, Selon nos informations des travaux vont être réalisés dans plusieurs appartements vacants à l'école Marcel Cachin, pour les mettre à disposition du Paris FC, ces informations sont-elles exactes ? Si oui quand cette délibération va-t-elle être présentée pour délibération au Conseil Municipal ?*

**Réponse de Imène SOUID**

Monsieur BOURIACHI, pour cette question c'est mieux : un peu de vrai, un peu de faux et un peu de méconnaissance des délégations du maire que vous avez pourtant eues à voter en mars dernier. Donc, oui, le Pfc s'installera dans des appartements de l'école Marcel Cachin. Et, non, ce n'est pas une mise à disposition mais une location. Et, non, pas de délibération puisque la signature de convention de location fait partie des délégations que le conseil municipal m'a accordées.

Monsieur MESSACI, votre cinquième question.

**Brahim MESSACI**

*Une fois de plus, des rumeurs de cession de terrain, voire de vente de la maison de l'enfance, circulent. Très attachés à ce lieu unique qui contente les petits Orlysiens et leurs parents, nous voudrions connaître la position de la municipalité sur la continuation de l'activité de ce centre de loisirs unique à Orly, à moyen et long terme.*

**Réponse de Imène SOUID**

Tout d'abord, je vous rassure nous n'avons aucune intention ni de vendre la maison de l'enfance ni le terrain sur laquelle elle est construite. Dans le cadre du nouveau projet éducatif Orlyzien (PEO), une des priorités d'action arbitrée par l'équipe municipale porte sur le nouveau projet socioéducatif de la maison de l'enfance visant à ce que tous les enfants puissent fréquenter ce lieu, dans le cadre de l'école

ou des accueils de loisirs. Ce site a vocation à enrichir son offre d'activités socioculturelles. Pour cela, les services et les usagers travailleront dès le dernier trimestre 2023 sur les évolutions à envisager. D'ores et déjà, de nouvelles activités se déploient sur ce site : l'organisation de nuitées avec les enfants durant la période estivale, l'accueil régulier de groupes d'accueil de loisirs des différents quartiers d'Orly...

Monsieur BOURIACHI, votre septième question.

**Philippe BOURIACHI**

*Combien a coûté le Festival de la ville (spectacles, gardiennage, location de structures, repas, hébergement, transport et avez-vous trouvé normal le plancher avec tous les trous qui ont été rafistolé au dernier moment ?*

**Réponse de Imène SOUID**

Cela ne faisait pas partie de votre question.

**Philippe BOURIACHI**

On vous la posera la prochaine fois.

**Réponse de Imène SOUID**

Le Festival « Orly en fête » a coûté 216.000 euros.

Monsieur MESSACI, votre septième question.

**Brahim MESSACI**

*Fermetures de classe à la rentrée scolaire à Orly : quelles sont les perspectives ?*

**Réponse de Imène SOUID**

Voici là où nous en sommes à cette heure :

1 fermeture ferme d'une classe à R Rolland maternelle justifiée au vu des effectifs

1 fermeture conditionnelle à J. Moulin maternelle

1 fermeture ferme d'une classe à M. Cachin B

Pour votre information, nous avons également obtenu **une** ouverture à la maternelle Joliot-Curie.

Monsieur BOURIACHI, votre huitième question.

**Philippe BOURIACHI**

*Madame la Maire, bien que vous nous avez rassuré du maintien à son poste de la DGA de la Culture, selon nos informations celle-ci a été écarté de la programmation du Festival de la Ville édition 2023, avez-vous des explications à nous donner à ce sujet ? Pouvez-vous nous confirmer qu'elle n'est pas dans un placard et que son départ n'est pas toujours pas d'actualité ?*

**Réponse de Imène SOUID**

Monsieur BOURIACHI, à l'instant où je vous parle, elle est toujours DGA mais plus sur le pôle culture. A ce titre, elle n'a donc pas piloté Orly en fête 2023. Elle a deux missions à son effectif. Et pour ce qui est de son départ, je n'ai pas l'information qu'elle aurait trouvé un poste ailleurs.

Monsieur BOURIACHI, votre neuvième question.

**Philippe BOURIACHI**

*Madame la Maire, pouvez-vous nous indiquer quels seront les équipements de service en dotation pour les interventions qui sera attribuer aux futurs policiers municipaux pour les interventions et défense (types de véhicules, armes de défense) ?*

**Réponse de Imène SOUID**

Comme nous l'avons présenté lors du conseil interquartiers, les policiers municipaux seront dotés de pistolets à impulsion électrique, matraques, gilets pare-balles, bombes lacrymogènes et caméras piétons et de véhicules avec marquage.

**Philippe BOURIACHI**

Les matraques, ce sera des tonfas ou des matraques ? Les lacrymogènes est-ce que c'est du gaz ou du gel ?

**Réponse de Imène SOUID**

Aucune idée.

Monsieur BOURIACHI, votre dixième question.

**Philippe BOURIACHI**

*Madame la Maire, selon nos informations pendant les jours de forte tension que notre ville a connus, le service de Médiation arrêta ses missions à 22h00 comme il est prévu contractuellement. Est-il possible de prévoir un avenant pour leur permettre si tel devait être le cas dans le futur, ce que nous ne souhaitons pas, bien évidemment, de prolonger ou de décaler leurs horaires de missions si leur sécurité et intégrité physique n'est pas menacée.*

**Réponse de Imène SOUID**

Décidément Monsieur BOURIACHI, il va falloir réviser un peu vos sources. Le service de médiation est actuellement en horaires d'été et il termine à 23h30. Merci.

**Monsieur BOURIACHI**

Donc ils étaient présents jusqu'à 23h30 pendant les nuits d'émeutes sur le secteur ?

**Réponse de Imène SOUID**

Je vous le confirme. Pas de débat. Je vous ai répondu. Ils étaient bien présents et ils sont présents tous les soirs jusqu'à 23h30.

\*\*\*\*\*

Nous avons un vœu. Vous l'avez tous eu, vous en avez tous pris connaissance. Si vous en êtes d'accord, si vous me permettez, est-ce que je peux éviter de nous le lire ou de le relire ? Et si vous avez des demandes d'intervention, qu'on en échange et qu'on en discute avant le vote. Est-ce que vous êtes d'accord ou est-ce qu'il faut que je vous le lise ? On est d'accord ?

[Propos hors micro]

Vous l'avez eu il y a 10 jours. Il a été envoyé en temps et en heure celui-ci. Vous voulez que je le lise, Monsieur BOURIACHI ? Je le lis, moi, je n'ai pas de souci. Alors, demande d'intervention ? Madame AÏT SALAH.

### **Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

Je me félicite de finir la soirée avec un vœu comme ça. C'est très bien qu'entre nous on vote contre le projet d'osmose inversé basse pression du SEDIF. Tout est dit dans le vœu. Ce qui m'embête, c'est que la municipalité puisse passer ce vœu et que, par rapport aux habitants, il n'y ait pas eu de communication et qu'on n'ait même pas pu organiser ou qu'elle n'a même pas pu organiser un débat déporté, comme c'est possible dans le cadre du grand débat national. Du coup, je demande qu'un débat déporté soit organisé avec les habitants d'Orly avant le 20 juillet puisque les appréciations sur l'OIBP peuvent être remontées avant le 20 juillet.

### **Imène SOUID**

Cela va être compliqué d'organiser un débat, comme vous pouvez l'imaginer, en si peu de temps et dans le contexte actuel encore moins, puisqu'on est encore en vigilance sur beaucoup de sujets. Donc organiser un débat aujourd'hui me semblerait compliqué et dans les délais impartis en cette période de l'année c'est un peu, aussi compliqué parce qu'il y aura très peu de gens. Je vous propose de passer au vote ce vœu.

### **Texte du vœu contre le projet d'Osмосe Inverse Basse Pression présenté par la majorité municipale**

La Commission nationale du débat public a ouvert jusqu'au 20 juillet un débat public intitulé « L'eau potable en Ile-de-France », consacré au projet de filtration « Vers une Eau Pure » porté par le Syndicat des Eaux d'Île-de-France. Il s'agit d'un projet industriel et technologique reposant sur une nouvelle technique de filtration appelée l'Osмосe Inverse Basse Pression (OIBP).

Ce projet du SEDIF pose un débat sur l'avenir du service public de l'eau à l'échelle de la métropole francilienne et donc pour notre commune. Cette nouvelle technologie, proche de celles utilisées pour désaliniser l'eau de mer en pays arides, aura un fort impact social et environnemental en Ile-de-France.

Son installation sur les 3 usines du SEDIF nécessitera un investissement de 800 millions d'euros financés par une augmentation du prix de l'eau payé par les usagers et par une baisse de l'entretien du réseau. L'impact économique pour les usagers pourrait aller entre 0,30 €/m<sup>3</sup> et 0,40 €/m<sup>3</sup>, hors taxes et redevances, soit jusqu'à 50 € nets par ans et par foyer.

Le projet représente un doublement de la consommation électrique des usines de production d'eau potable, soit la consommation électrique d'une ville de 40.000 habitants.

Si cette technique de filtration vise avant tout à produire une eau pure et débarrassée de tout pesticide et polluant, l'installation industrielle qu'elle nécessite est nettement plus consommatrice en termes de captage dans la Seine, dans la

1. The first part of the document is a letter from the author to the editor, dated 19th March 1954. The letter is addressed to the Editor of the Journal of the Royal Society of Medicine, London. The author, Dr. J. H. Green, is a Fellow of the Royal Society of Medicine and a Lecturer in the Department of Pathology, St. Mary's Hospital, London. The letter is a request for the publication of a paper on the subject of the pathology of the heart in the case of a patient who died of a sudden death. The paper is entitled 'The Pathology of the Heart in a Case of Sudden Death' and is published in the Journal of the Royal Society of Medicine, Volume 47, Part 1, 1954, pages 1-10.

2. The second part of the document is a report on the pathology of the heart in a case of sudden death. The patient was a young man, aged 25, who died suddenly while playing tennis. The autopsy was performed on 19th March 1954. The heart was found to be normal in size and weight, but there was a small area of infarction in the left ventricle. The infarction was located in the anterior wall of the left ventricle, extending from the base to the apex. The infarction was surrounded by a zone of hemorrhage and necrosis. The rest of the heart and the lungs were normal.

3. The third part of the document is a discussion of the pathology of the heart in a case of sudden death. The author discusses the possibility of a small area of infarction in the left ventricle as the cause of sudden death. He points out that the infarction was located in the anterior wall of the left ventricle, which is the most vulnerable part of the heart. He also points out that the infarction was surrounded by a zone of hemorrhage and necrosis, which is typical of a recent infarction. He concludes that the infarction was the cause of sudden death.

4. The fourth part of the document is a conclusion. The author concludes that the infarction in the left ventricle was the cause of sudden death. He also points out that the infarction was small and localized, which is typical of a sudden death. He suggests that further studies should be done on the pathology of the heart in cases of sudden death.

5. The fifth part of the document is a reference. The author refers to a paper by Green and Smith (1953) on the pathology of the heart in a case of sudden death. The paper is published in the Journal of the Royal Society of Medicine, Volume 46, Part 1, 1953, pages 1-10.

6. The sixth part of the document is a list of references. The references are: Green, J. H. and Smith, J. (1953) The pathology of the heart in a case of sudden death. *Journal of the Royal Society of Medicine*, 46, 1-10.

7. The seventh part of the document is a list of authors. The authors are: Green, J. H. and Smith, J.

8. The eighth part of the document is a list of titles. The titles are: The Pathology of the Heart in a Case of Sudden Death.



Marne et dans l'Oise. D'après les prévisions du SEDIF, 15% des volumes d'eau à traiter seront rejetés à la rivière en concentrant les particules filtrées. 42 millions de m<sup>3</sup> d'eau filtrée, soit la consommation d'une métropole comme Bordeaux ou Toulouse, seront rejetés dans les cours d'eau. Ces rejets d'eau seront chargés de tous les polluants.

Alors que le changement climatique et la croissance démographique de l'Ile-de-France entraînent une pression croissante sur la ressource en eau, ce projet va à l'encontre de la logique de préservation de la ressource en eau, indispensable à la vie.

Dans la perspective d'une réforme métropolitaine, c'est aussi le sujet de l'avenir du service public de l'eau en Ile-de-France qui se joue avec cette nouvelle technologie. Elle pourrait en effet permettre au SEDIF et à son délégataire de défendre la mise en place d'un monopole privé menaçant les services publics alternatifs aux concessions naissant depuis 2010.

La régie des Eaux de la Seine et de la Bièvre et ses 9 communes, et plus largement, l'Établissement Public Grand Orly Seine Bièvre qui accueille la première usine de production d'eau potable d'Europe à Choisy-le-Roi, sont au centre de ce débat.

**CONSIDERANT** que les communes d'Arcueil, Cachan, Chevilly-Larue, Fresnes, Gentilly, Orly, Ivry-sur-Seine, le Kremlin-Bicêtre et Vitry-sur-Seine, constituées en régie publique de l'eau, achètent et ce jusqu'en 2029, de l'eau au Syndicat des Eaux d'Ile-de-France et qu'elles sont donc directement concernées par ce projet,

**CONSIDERANT** que le projet de filtration du SEDIF, et notamment le rejet d'un concentrat pollué dans les cours d'eau, va à l'encontre des engagements indispensables que prennent de multiples acteurs en matière de transition écologique et de préservation de la ressource en eau,

**CONSIDERANT** l'impact de ce projet sur le pouvoir d'achat des habitants,

Le conseil municipal d'Orly affirme son opposition à la mise en place de l'Osмосe Inverse Basse Pression.

*Vœu adopté à l'unanimité*

**Madame Imène SOUID**

Avant de lever la séance, je vous informe que j'ai décidé de décharger de ses fonctions de directrice générale adjointe, Madame Isabelle LOURSEL.

Merci à tous. La séance est levée. Bonne soirée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du Conseil municipal d'Orly est levée à 23h09.

Le secrétaire de séance  
**Sana EL AMRANI**



La Maire d'Orly  
**Imène SOUID**

